

2026-00138668	0860005067	2025	EUR	26.0.12	m120-f-p	02/06/2026	115		CONSO 1 1
---------------	------------	------	-----	---------	----------	------------	-----	--	-----------

CONSO 1

**COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM^{1 2}: **ALIAxis**

Forme juridique³: **Société anonyme**

Adresse: **Avenue Arnaud Fraiteur**

N°: **15-23**

Code postal: **1050** Commune: **Ixelles**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet⁴: **http://www.aliaxis.com**

Adresse e-mail⁴ ..

Numéro d'entreprise **0860.005.067**

COMPTES CONSOLIDÉS en

EUROS (2 décimales)⁵

communiqués à l'assemblée générale du

04/05/2026

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/01/2025

au

31/12/2025

Exercice précédent du

01/01/2024

au

31/12/2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (*article 3:26, §2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations*)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: **115**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet:

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

TEE & TEE BV, représentée par

M. Thierry Vanlancker, Administrateur délégué

¹ Biffer la mention inutile.

² En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

³ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

⁴ Mention facultative.

⁵ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE
L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES
AYANT CONTRÔLÉ LES COMPTES CONSOLIDÉS****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

Suykens Jan

Rue Julien Vermeersch 20, boîte 1, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 07/05/2025, fin: 02/05/2028

TEE & TEE BV 0798.401.060

Pater Nuyenslaan 46, 2970 's Gravenwezel, Belgique

Mandat: Administrateur délégué, début: 19/04/2024, fin: 03/05/2027

Représenté par:

Vanlancker Thierry

Pater Nuyenslaan 46 2970 's Gravenwezel Belgique

Murphy Kieran

Burbage Road 23, SE249HJ London, Royaume-Uni

Mandat: Administrateur, début: 03/05/2023, fin: 04/05/2026

Durman Esquivel George

Condominio Vistas Del Sol Casas 6 San José, Costa Rica

Mandat: Administrateur, début: 02/05/2024, fin: 03/05/2027

GDF IMPACT SRL 0765.740.566

Rue Robert Thoreau 14, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 02/05/2024, fin: 03/05/2027

Représenté par:

della Faille Guy

Avenue du Chant d'Oiseau 124, boîte 8, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Simonard Patrick

Avenue de la Sapinière 8, 1180 Bruxelles, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 02/05/2024, fin: 03/05/2027

Reinette Impact BV 1010.623.204

Koninginnelaan 140, 3090 Overijse, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 07/05/2025, fin: 03/05/2027

Représenté par:

Péters Pierre-Alexandre

Koninginnelaan 140, 3090 Overijse, Belgique

Beatove Moreale Myriam

Rue de la Victoire 26, 4280 Hannut, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 07/05/2025, fin: 02/05/2028

De Wit Peter

Bereklaauw 14, 1141 KM Monnickendam, Pays-Bas

Mandat: Administrateur, début: 07/05/2025, fin: 02/05/2028

Del Marmol Thomas

Sumburgh Road 9, SW12 8AJ London, Royaume-Uni

Mandat: Administrateur, début: 07/05/2025, fin: 03/05/2027

Battacharaya Abhijit

Johan de Wittlaan 2, 5631 AR Eindhoven, Pays-Bas

Mandat: Administrateur, début: 07/05/2025, fin: 02/05/2028

TOGUEMI SRL 1013.365.730

Rue Lepage 19, 1360 Perwez, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 07/05/2025, fin: 03/05/2027

Représenté par:

Blake Francis

Rue Lepage 19, 1360 Perwez, Belgique

KPMG Bedrijfsrevisoren-Réviseurs d'Entreprises BV 0419.122.548

Brussels National Airport 1K, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: B00001

Mandat: Commissaire, début: 02/05/2024, fin: 03/05/2027

Représenté par:

Trumpener Jeroen

Brussels National Airport 1K, 1930 Zaventem Belgique

Réviseur d'entreprise, Numéro de membre : A02403

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4)	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %)
1236665 Ontario Inc,40 Temperance Street, Suite 3200, Bay Adelaide Centre - North Tower, Toronto ON M5H 0B4, Canada	G	100.00
ABS Marketing Services DMCC,Unit n° 702, Indigo Tower, Jumeirah Lakes Towers, Dubai, P.O Box 488100, United Arab Emirates	G	100.00
Aliaxis Belgium SA, Kalderberg 1, 3700 Tongeren, Belgium	G	100.00
Aliaxis Bulgaria EOOD,Okolovrasten pat Str. 422, Sofia, 1532 , Bulgaria	G	100.00
Aliaxis Ceska Republika s.r.o.,Prumyslova 367, Vestec, 252 42, Czech Republic	G	100.00
Aliaxis Colombia Zona Franca S.A.S.,AV TRONCAL DE OCCIDENTE NO 20 85, CUNDINAMARCA, COLOMBIA	G	100.00
Aliaxis Deutschland GmbH,Steinzeugstraße 50, 68229, Mannheim, Germany	G	100.00
Aliaxis Global Procurement Company S.à.r.l.,Route d'Arlon 23-25, Strassen, 8009, Luxembourg	G	100.00
Aliaxis Greece Ltd,166A Kifissias Avenue & Sofokleous 2 Str. (Regus Building), Maroussi, 151 26, Greece	G	100.00
Aliaxis Group SA,rue Marsollier 11, 75002 Paris, France	G	100.00
Aliaxis Holding Germany GmbH,Steinzeugstraße 50, 68229, Mannheim, Germany	G	100.00
Aliaxis Holding Italia S.P.A.,Via Madonna dei Prati N 5/A, CAP 40069, Zola Predosa, Bologna, Italy	G	100.00
Aliaxis Holdings Australia Pty Limited,Level 4, 26 College Street, Darlinghurst NSW 2010, Australia	G	100.00
Aliaxis Holdings SA,Avenue Arnaud Fraiteur 15-23, 1050 Bruxelles, Belgium	G	100.00
Aliaxis Holdings UK Limited, St Peters Road, Huntingdon, PE29 7DA, United Kingdom	G	100.00
Aliaxis Hungary SEE Ltd.,Huber utca 5, Biatorbágy, 2051, Hungary	G	100.00
Aliaxis Iberia S.A.U,Carretera de Ocana 125, Buzon 20.180 PI Las Atalayas, 03114, Alicante, Spain	G	100.00
Aliaxis Iberica S.L.,Carretera de Ocana 125, Buzon 20.180 PI Las Atalayas, 03114, Alicante, Spain	G	100.00
Aliaxis Investments SA,Avenue Arnaud Fraiteur 15-23, 1050 Bruxelles, Belgium	G	100.00
Aliaxis Latin American Services Sociedad Anonima,San Antonio de Belén, kilómetro tres, edificio BLP cuarto piso, San José radial Santa Ana, 10203, Costa Rica	G	100.00
Aliaxis Latinoamerica Coöperatief UA,Industrieterrein 11, Panningen, 5981 NK, The Netherlands	G	100.00
Aliaxis Luxembourg S.à.r.L.,11 - 13 Boulevard de la Foire, Luxembourg, 1528, Luxembourg	G	100.00
Aliaxis Management Company SRL,Avenue Arnaud Fraiteur 15-23, 1050 Bruxelles, Belgium	G	99.68
Aliaxis Nederland B.V.,Industrieterrein 11, Panningen, 5981 NK, The Netherlands	G	100.00
Aliaxis North America Inc,44 Chipman Hill, Suite 1000, PO Box 7289 STN A, Saint John NB E2L 2A9, Canada	G	100.00
Aliaxis Poland Sp.z.o.o.,Energetyczna 6, 56-400, Olesnica, Poland	G	100.00
Aliaxis Research & Technology S.A.S.,Oméga Parc - bâtiment 7, 3 Boulevard Jean Moulin , 78990, Elancourt, France	G	100.00

Aliaxis SA,Avenue Arnaud Fraiteur 15-23, 1050 Bruxelles, Belgium	G	100.00
Aliaxis Serbia d.o.o.,Camurlijski put bb, Nis, 18211, Serbia	G	100.00
Aliaxis Services SA,11, Rue Marsollier, 75002, Paris, France	G	100.00
Aliaxis UK Limited, St Peters Road, Huntingdon, PE29 7DA, United Kingdom	G	100.00
Aliaxis Sweden AB,c/o CSC (Sweden) AB , Box 16285, SE-103 25 , Stockholm, Sweden	G	100.00
Aliaxis Utilities & Industry AG,Straubstrasse 13, 7323, Wangs, Switzerland	G	100.00
Aliaxis Utilities & Industry GmbH,Birostrasse 13, 1230, Vienna, Austria	G	100.00
Aliaxis Utilities & Industry S.A.S.,Route de Béziers, 34140, Mèze, France	G	100.00
Aliaxis Utilities and Industry Private Limited,Plot no. L-148 & L-149, Verna Industrial Estate Verna, Salcette Goa, Verna, Goa, 403-722, India	G	100.00
Aliaxis Ventures SA,Avenue Arnaud Fraiteur 15-23, 1050 Bruxelles, Belgium	G	100.00
Aliaxis Ventures USA Inc,251 Little Falls Drive, Wilmington DE 19808-1674, United States	G	100.00
Aquarius Spectrum Ltd,1 HaMahshev St., Netanya, 4250711, Israel	G	100.00
Ashirvad Pipes Private Limited,4B Attibele industrial Area, Hosur Road, Bangalore, 562 107, India	G	100.00
Canplas Industries Ltd.,500 Veterans Drive - Box 1800, Barrie ON L4N 9J5, Canada	G	100.00
Corporación de Inversiones Dureco SA,Kilometro 19.5, Carretera al Pacifico, Villa Nueva, Guatemala, 1064, Guatemala	G	100.00
DHM Plastics Limited, St Peters Road, Huntingdon, PE29 7DA, United Kingdom	G	100.00
Dureco de El Salvador, SA de CV,Zona Industrial Plan de la Laguna, Calle Circunvalación, Lotes 15 y 16, Bodegas 1 y 2, Antiguo Cuscatlán, La Libertad, El Salvador	G	100.00
Dureco Honduras, S.A.,Parque Industrial Caprisa Colonia, San José del Predregal, Comayaguela, 12101, Honduras	G	100.00
DURLOC LATINOAMERICA, S.A.,Housing development Obarrio, 55 st and Abel Bravo,, Geminis building number 1-B, Panama, Panama	G	100.00
Durman Colombia SAS,Kr 27 vía Fontibón - Facativá los Alpes más 400 metros, vía Barley el Colegio, verada el Corso, lote 3, Madrid, Cundinamarca, Colombia	G	100.00
Durman Esquivel Industrial de Nicaragua Sociedad Anónima,100 Sur de la Intersección al Mercado Mayoreo, Pista Radial Managua, Managua, Nicaragua	G	100.00
Durman Esquivel Latinoamérica S. de R.L. de C.V.,Jaime Balmes 11 D, Piso 4, Los Morales Polanco, Mexico, Distrito Federal, 11510, Mexico	G	100.00
Durman Esquivel, S.A. de C.V.,Camino la Palma Estación el Ahorcado Km 1.5, Pedro Escobedo, Querétaro, CP 76700, Mexico	G	100.00
Durman Esquivel, SA,Contiguo a la Cooperativa Dos Pinos, Planta Industrial Durman Esquivel, El Coyol, Alajuela, Costa Rica	G	99.99
Durman Esquivel, SA,Via Interamericana, David, Chiriqui, Panama	G	100.00
Dynex Extrusions Ltd,32 Mahia Road, Manurewa, Auckland, New Zealand	G	100.00
Ejecutivos del PVC, S.A. de C.V.,Camino la Palma Estación el Ahorcado Km 1.5, Pedro Escobedo, Querétaro, CP 76700, Mexico	G	100.00
Fip Formatura Iniezione Polimeri spa,Località Pian di Parata 2, 16015, Casella, Genova, Italy	G	100.00
Friatec S.A.R.L.,Rue Pierre et Marie Curie, 37, 49300, Cholet, France	G	100.00
GDC Holding Limited, St Peters Road, Huntingdon, PE29 7DA, United Kingdom	G	100.00
Girpi S.A.S.,Rue Robert Ancel, 76700, Harfleur, France	G	100.00
Glynwed Dublin Corporation Ltd,1 Stokes Place, St Stephen's Green, Dublin 2, Ireland	G	100.00
Glynwed Holding B.V.,Industrieterrein 11, Panningen, 5981 NK, The Netherlands	G	100.00
Glynwed Malaysia Sdn. Bhd.,Unit No. 203, 2nd Floor, Block C Damansara Intan, No. 1, Jalan SS 20/27, 47400 Petaling Jaya, Selangor, Malaysia	G	100.00

Glynwed Overseas Holdings Limited, St Peters Road, Huntingdon, PE29 7DA, United Kingdom	G	100.00
Glynwed Pacific Holdings Pty,51-53 Deeds Road, North Plympton SA 5037, Australia	G	100.00
Glynwed Pipe Systems (Shanghai) Co.Ltd,Room A18 Floor 4# Number 207 Fute North Road in, China (Shanghai) Pilot Free Trade Zone, Shanghai, 200131, China	G	100.00
Glynwed Pipe Systems Limited, St Peters Road, Huntingdon, PE29 7DA, United Kingdom	G	100.00
Glynwed Uab,Taikos 141, Kaunas, 51132, Lithuania	G	100.00
Glynwed USA Inc,251 Little Falls Drive, Wilmington DE 19808-1674, United States	G	100.00
GPS Beteiligungs GmbH,Steinzeugstraße 50, 68229, Mannheim, Germany	G	100.00
GPS GmbH & Co.KG,Steinzeugstraße 50, 68229, Mannheim, Germany	G	100.00
GPS Holding Germany GmbH,Steinzeugstraße 50, 68229, Mannheim, Germany	G	100.00
Hamilton Kent Inc.,40 Temperance Street, Suite 3200, Bay Adelaide Centre - North Tower, Toronto ON M5H 0B4, Canada	G	100.00
Hamilton Kent LLC,1209 Orange Street, Wilmington DE 19801, United States	G	100.00
Harco Fittings LLC,Corporation Service Company, 100 Shockoe Slip, 2nd Floor, Richmond VA 23219, United States	G	100.00
Harrington Industrial Plastics De Mexico de RL de CV,Camino la Palma Estación el Ahorcado Km 1.5, Pedro Escobedo, Querétaro, CP 76700, Mexico	G	100.00
Innoge Pe Industries S.A.M.,c/o CATS "FORUM", 28 boulevard Princesse Charlotte, Monaco, 98000, Monaco	G	100.00
Ipex Branding Inc,40 Temperance Street, Suite 3200, Bay Adelaide Centre - North Tower, Toronto ON M5H 0B4, Canada	G	100.00
Ipex de México S.A. de C.V.,Camino la Palma Estación el Ahorcado Km 1.5, Pedro Escobedo, Querétaro, CP 76700, Mexico	G	100.00
IPEX Electrical Inc,40 Temperance Street, Suite 3200, Bay Adelaide Centre - North Tower, Toronto ON M5H 0B4, Canada	G	100.00
Ipex Inc,40 Temperance Street, Suite 3200, Bay Adelaide Centre - North Tower, Toronto ON M5H 0B4, Canada	G	100.00
IPEX Management Inc./ IPEX Gestion Inc,40 Temperance Street, Suite 3200, Bay Adelaide Centre - North Tower, Toronto ON M5H 0B4, Canada	G	100.00
IPEX Technologies Inc,40 Temperance Street, Suite 3200, Bay Adelaide Centre - North Tower, Toronto ON M5H 0B4, Canada	G	100.00
Ipex USA LLC,1209 Orange Street, Wilmington DE 19801, United States	G	100.00
IPLA B.V.,Industrieterrein 11, Panningen, 5981 NK, The Netherlands	G	100.00
Le Chromage Dur Sas,Rue Denis Papin, 49300, Cholet, France	G	100.00
Marley European Holdings GmbH, Steinzeugstrasse 50, 68229, Mannheim, Germany	G	100.00
Marley Holdings (Pty) Ltd,1 Bickley Road, Pretoriusstad, Nigel, 1490, South Africa	G	100.00
Marley Magyarország Zrt.,Huber u. 5, biatorbágy, 2051, Hungary	G	100.00
Marley New Zealand Ltd,32 Mahia Road, Manurewa, Auckland, New Zealand	G	100.00
Marley Pipe Systems (Namibia) (Pty) Ltd,P.O. Box 30, Windhoek, Namibia	G	100.00
Marley Pipe Systems (SA) (Pty) Ltd,1 Bickley Road, Pretoriusstad, Nigel, 1490, South Africa	G	99.19
Marley Plastics Ltd, St Peters Road, Huntingdon, PE29 7DA, United Kingdom	G	100.00
Marley Trust Holding Company (Pty) Ltd,1 Bickley Road, Pretoriusstad, Nigel, 1490, South Africa	G	35.00
Moulds Holding LLC,10100 Rodney Street, Pineville NC 28134, United States	G	100.00
Multi Fittings Corporation,1209 Orange Street, Wilmington DE 19801, United States	G	100.00
New Zealand Investment Holdings Ltd,32 Mahia Road, Manurewa, Auckland, New Zealand	G	100.00

Nicoll do Brasil Participações Ltda,Avenida Rui Barbosa 11792, Colonia Rio Grande, São José dos Pinhais, Parana, 83025-613, Brazil	G	100.00
Nicoll Industria Plastica Ltda,Avenida Rui Barbosa 11792, Colonia Rio Grande, São José dos Pinhais, Parana, 83025-613, Brazil	G	100.00
Nicoll Nordic A/S,Amaliegade 35, 1256, København K, Denmark	G	100.00
Nicoll Peru S.A.,Av. Ricardo Rivera Navarrete No. 395, oficinas 702 – 703, Urb. Jardín, San Isidro, Lima, Peru	G	100.00
Nicoll S.A.,Talcahuano 446, piso 10, Dto "A", Buenos Aires, 1013, Argentina	G	99.99
Nicoll Uruguay S.A.,Camino Maldonado 7475, Montevideo, 20000, Uruguay	G	100.00
OptiRTC Inc.,1209 Orange Street, Wilmington DE 19801, United States	G	100.00
Panningen Finance B.V.,Industrieterrein 11, Panningen, 5981 NK, The Netherlands	G	100.00
Philmac Pty Ltd,51-53 Deeds Road, North Plympton SA 5037, Australia	G	100.00
Plastics Recycling NZ Ltd, 318 East Tamaki Road East Tamaki, Auckland 2013, New Zealand	G	50.00
PLG Vietman Company Limited,Lot D, Level 2, No. 8, Nguyen Hue Street, Ben Nghe Ward, District 1, Ho Chi Minh City, Vietnam	G	100.00
Raccords et Plastiques Nicoll S.A.S.,Rue Pierre et Marie Curie, 37, 49300, Cholet, France	G	100.00
Redi S.P.A.,Via Madonna dei Prati N 5/A, CAP 40069, Zola Predosa, Bologna, Italy	G	100.00
RX Plastics Limited,19 Maronan Road, Ashburton, Canterbury, 7788, New Zealand	G	100.00
Sci Frimo,Z.A. La Grande Borne, 77140, Darvault, France	G	100.00
Sci LamI,Z.A. La Grande Borne, 77140, Darvault, France	G	100.00
Servicios Administrativos del PVC, S.A. de C.V.,Camino la Palma Estación el Ahorcado Km 1.5, Pedro Escobedo, Querétaro, CP 76700, Mexico	G	100.00
Silver-Line Plastics LLC,2626 Glenwood Avenue, Suite 550, Raleigh, NC, 27608, United States	G	100.00
Société Financière du Héron,Avenue Arnaud Fraiteur 15-23, 1050 Bruxelles, Belgium	G	100.00
Société Financière du Val d'Or SA,Avenue Arnaud Fraiteur 15-23, 1050 Bruxelles, Belgium	G	100.00
Straub Tadco Inc.,1235 D Aerowood Drive, Mississauga ON L4W 1B9, Canada	G	100.00
Straub Werke AG,Straubstrasse 13, 7323, Wangs, Switzerland	G	100.00
The Marley Company (NZ) Limited,32 Mahia Road, Manurewa, Auckland, New Zealand	G	100.00
The Universal Hardware & Plastic Factory Ltd,Unit A&D 22/F Nathan Commercial Building, Kowloon, Hong Kong	G	51.00
Vinidex Pty Ltd,Level 4, 26 College Street, Darlinghurst NSW 2010, Australia	G	100.00
VINILIT S.A.,Avenida President Jorge Alessandri Rodriguez 10900, San Bernardo, Santiago, 8060077, Chile	G	100.00
Yatala Plastics Pty Ltd,1 Enterprise Drive, Beenleigh QLD 4207, Australia	G	100.00
Zezt Pty Ltd,Level 4, 26 College Street, Darlinghurst NSW 2010, Australia	G	100.00
Zhongshan Universal Enterprises Ltd,1 Xing Dong Road, Dongfeng Town, Zhongshan City, Guangdong, 528425, China	G	100.00
Zypho SA, Rua Barão do Corvo, nº 37, 1.º F, 4400-039, Vila Nova de Gaia, Portugal	G	100.00

RAPPORT ANNUEL 2025

Rapport de gestion et comptes consolidés



Rapport de gestion

Revue des activités commerciales	5
Revue financière	7
Stratégie Horizon 2030	9
Environnement social et de bonne gouvernance	14
Risques et incertitudes	16
Perspectives pour l'année 2026	16
Dividendes	17
Nominations statutaires	17

Comptes consolidés

Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global.....	19
Etat consolidé de la situation financière.....	21
Etat consolidé des variations des capitaux propres	22
Tableau consolidé des flux de trésorerie.....	23
Annexes aux comptes consolidés	25
1. Présentation de l'entreprise	25
2. Base de préparation	25
3. Principales méthodes comptables	27
4. Regroupements d'entreprises	43
5. Gestion des risques financiers	45
6. Segments opérationnels	48
7. Chiffres d'affaires	49
8. Acquisitions et cessions de filiales et intérêts minoritaires	50
9. Autres produits et charges d'exploitation	50
10. Résultat net sur la vente d'activités	50
11. Coûts de restructuration	51
12. Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill.....	51
13. Autres produits et charges	51
14. Complément d'information sur les charges d'exploitation	52
15. Charges financières	53
16. Produits financiers	53
17. Impôts sur le résultat	54
18. Immobilisations incorporelles et goodwill	56
19. Immobilisations corporelles	59
20. Immeubles de placement	60
21. Stocks	61
22. Créances	61
23. Trésorerie et équivalents de trésorerie	62
24. Capitaux propres	62
25. Résultat par action	63
26. Prêts et emprunts	64
27. Avantages au personnel	67
28. Actifs et passifs d'impôt différé	75
29. Provisions	76
30. Provision pour positions fiscales incertaines	76
31. Dettes commerciales et autres dettes	77
32. Instruments financiers	78
33. Contrats de location	89
34. Garanties, nantisements et engagements contractuels	91
35. Passifs éventuels	91
36. Parties liées	91
37. Sociétés du Groupe	92
38. Prestations fournies par le Commissaire	95
39. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice	96
Rapport du commissaire.....	97
Comptes annuels, distribution des bénéfices et nomination statutaires	103
Bilan résumé après distribution du résultat.....	103
Compte de résultat résumé pour l'exercice se clôturant le 31 décembre.....	104
Distribution du résultat	104
Nominations statutaires.....	104

Glossaire des mots clés et des principaux ratios	105
--	-----

Rapport de gestion

Revue des activités commerciales

Dans un contexte de demande mondiale en net recul, Aliaxis a placé la génération de cash et la réduction de la dette nette au cœur de ses priorités 2025. Le chiffre d'affaires s'est élevé à €3.542 milliards, soit une baisse de 6.8% à périmètre constant par rapport à 2024, reflétant un ralentissement des conditions de marché qui a entraîné une baisse au sein du Groupe, ainsi qu'une normalisation des prix, particulièrement aux États-Unis et en Asie. L'EBITDA récurrent s'est élevé à €364 millions, principalement en raison de conditions de marché difficiles ayant entraîné une baisse des volumes et une normalisation des marges, en recul de 30.8% à périmètre constant. Sur les €186 millions de baisse de l'EBITDA récurrent par rapport à 2024, €170 millions sont imputables aux Amériques, en particulier au marché U.S. L'EBITDA récurrent a également été fortement impacté par des événements ponctuels et temporaires affectant les opérations (€51 millions). Ces effets ont été partiellement compensés par des mesures de tarification, des mesures de réduction des coûts et une amélioration des performances dans certaines régions, notamment dans la zone EMEA et en Amérique latine. La marge d'EBITDA récurrente a néanmoins reculé à 10.3%.

Le résultat net courant s'est élevé à €50 millions, en baisse de 79% par rapport à 2024, et exclut l'impact après impôts de plusieurs éléments non récurrents s'élevant à €118 millions. Il s'agit principalement : (i) de la dépréciation d'actifs incorporels et du goodwill (€47 millions), (ii) des dépréciations d'immobilisations, des dépréciations de stocks et des coûts de remise en état et de nettoyage des sites à la suite de l'ouragan Helene à Asheville (États-Unis) (€28 millions), et (iii) des coûts de restructuration (€58 millions), partiellement compensés par une plus-value sur la cession d'actifs (€16 millions).

Des mesures ont été prises en 2025 pour générer un flux de trésorerie positif et préserver notre bilan, en nous recentrant sur notre cœur de métier, en ramenant les dépenses d'investissement (capex) à des niveaux normaux et en réduisant durablement le fonds de roulement grâce à une gestion rigoureuse de la chaîne d'approvisionnement. La dette financière nette a diminué pour s'établir à €919 millions, soit une amélioration de €50 millions par rapport à l'année précédente. Le levier financier net s'élève à 2.5 fois l'EBITDA récurrent, contre 1.8 fois l'EBITDA récurrent l'année précédente. Générant un flux de trésorerie total positif de €63 millions en 2025.

Aliaxis a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie Horizon 2030, en accélérant la rationalisation de son portefeuille d'activités à travers des cessions en Allemagne et au Royaume-Uni, un retrait du Chili et la fermeture du centre de recherche d'Elancourt (France). Alors que les conditions de marché devraient rester difficiles en 2026, l'accent continuera à être mis sur la réduction structurelle des coûts fixes, l'allocation disciplinée du capital, la gestion optimisée du fonds de roulement et la génération de trésorerie. Ces initiatives visent à ramener Aliaxis vers une croissance rentable et durable ainsi qu'un bilan sain.

Amériques

Le chiffre d'affaires a reculé de 8% pour s'établir à €1,796 millions et l'EBITDA récurrent a diminué de 35% pour s'établir à €272 millions, ce qui a eu un impact significatif sur l'EBITDA récurrent du Groupe. En Amérique du Nord, les défis commerciaux et un marché américain nettement plus faible ont entraîné une baisse des volumes, une pression accrue sur les prix et une poursuite de la normalisation des marges, aggravées par l'impact persistant des inondations d'Asheville de septembre 2024. À l'inverse, l'Amérique latine a bénéficié d'une dynamique de marché plus favorable et la mise en place d'une organisation plus agile, enregistrant une croissance solide des volumes, ce qui s'est traduit par une hausse du chiffre d'affaires et de l'EBITDA récurrent par rapport à 2024.

Pacifique

Le chiffre d'affaires a reculé de 5% à €394 millions et l'EBITDA récurrent a diminué de 58% à €23 millions, principalement en raison d'impacts temporaires liés à l'ERP (Enterprise Resource Planning) à hauteur de €21 millions et d'un ralentissement du marché dans un contexte de forte concurrence. La performance s'est redressée au quatrième trimestre 2025, avec des ventes et une production proches des niveaux de l'année précédente.

EMEA

Les performances dans la zone EMEA sont restées solides, avec un chiffre d'affaires stable par rapport à l'année précédente, malgré la très faible conjoncture des marchés de la construction et la baisse des volumes dans toute la région. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'impact de la sortie de l'activité de construction au Royaume-Uni, qui a réduit le chiffre d'affaires du Groupe pour 2025 d'environ €32 millions et l'EBITDA récurrent de €2 millions par rapport à 2024. Le chiffre d'affaires global a reculé de 4% à €860 millions, tandis que l'EBITDA récurrent a augmenté de 6% à €101 millions.

L'amélioration de la rentabilité a été portée par la mise en œuvre du nouveau modèle opérationnel de la région, qui a permis une maîtrise rigoureuse des coûts, des actions sur les prix et des mesures de restructuration.

Asie

Le chiffre d'affaires a reculé de 11% à €449 millions et l'EBITDA récurrent a diminué de 17% à €39 millions en raison d'un ralentissement dans les segments du bâtiment et des infrastructures. Les difficultés liées aux matières premières ont également pesé sur les performances, partiellement compensées par une gestion rigoureuse des coûts fixes et une discipline tarifaire.

Revue financière

Variations du périmètre de consolidation

En décembre 2025, Aliaxis a cédé Marley Deutschland GmbH. Cette transaction est décrite plus en détail dans la note 8 (Acquisitions et cessions de filiales et des intérêts minoritaires) des états financiers consolidés.

État du résultat global

Au cours de la période de 12 mois, close le 31 décembre 2025, Aliaxis a enregistré un chiffre d'affaires de €3,542 millions, en baisse de 9.5 % par rapport à 2024. Les effets de change ont eu un impact négatif de -4.1% sur le chiffre d'affaires du Groupe en raison de l'affaiblissement des principales devises de transaction par rapport à l'euro, principalement la roupie indienne (8.9%), le dollar américain (4.5%), le dollar canadien (6.6%), le dollar australien (6.8%) et le dollar néo-zélandais (8.6%).

La marge brute s'est élevée à €844 millions (2024 : €1,112 millions), soit 23.8% du chiffre d'affaires (2024 : 28.4%). Les produits et charges commerciaux, administratifs et autres se sont élevés à €861 millions (2024 : €890 millions), soit 24.3% du chiffre d'affaires (2024 : 22.7%). La perte d'exploitation (EBIT) de l'exercice s'est élevée à -€17 millions, en baisse de 107.6% par rapport à 2024. Les effets de change ont eu un impact négatif de -2.5% sur l'EBIT du Groupe. Les éléments non récurrents ont représenté une perte exceptionnelle nette de -€151 millions en 2025, contre une perte exceptionnelle nette de -€121 millions en 2024.

Les éléments non récurrents (éléments ajustés) concernent principalement des mesures de restructuration (-€73 millions), des dépréciations d'actifs incorporels et de goodwill (-€57 millions), ainsi que les coûts liés à l'ouragan Helene à Asheville (dépréciations d'immobilisations et de stocks, coûts ponctuels de remise en état et de nettoyage du site (-€37 millions), partiellement compensés par une plus-value nette sur la cession d'actifs/d'activités (€16 millions). Hors impact des éléments non récurrents, l'EBIT récurrent s'est élevé à €134 millions, soit une baisse de €208 millions ou -60.7%. La marge d'EBIT récurrent s'élève à 3.8%, contre 8.7% en 2024. Hors amortissements, l'EBITDA récurrent s'est élevé à €364 millions, soit une baisse globale de €186 millions ou de -33.9% telle que publiée. Les effets de change ont eu un impact négatif de -3.7% sur l'EBITDA récurrent du Groupe. La marge d'EBITDA récurrente a diminué, passant de 14.1% en 2024 à 10.3% en 2025.

Les produits et charges financiers se sont principalement composés de charges d'intérêts nettes de -€35 millions (2024 : -€28 millions). La baisse du résultat financier (-€15.1 millions) par rapport à 2024 s'explique principalement par le gain de change résultant de la dissolution d'entités américaines en 2024 (€15 millions), la perte de change nette en 2025 (-€9 millions par rapport à 2024) et de l'augmentation des charges d'intérêts (-€8 millions), partiellement compensées par la dépréciation de la participation minoritaire dans Aliaxis Next (-€17 millions) en 2024. Une analyse des produits et charges financiers est présentée dans les notes 15 (Charges financières) et 16 (Produits financiers) des états financiers consolidés.

Le Groupe a mis en place une politique de gestion du risque de taux d'intérêt afin de gérer son exposition à ce risque. Une grande partie de sa dette financière brute est à taux fixe. La gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt est détaillée dans la note 5 (Gestion des risques financiers) et la note 32 (Instruments financiers) des états financiers consolidés. Les impôts sur le résultat, composés d'impôts courants et différés, se sont élevés à €6 millions (2024 : €82 millions), ce qui correspond à un taux d'imposition déclaré de -9.3% (2024 : 42.6%). Après normalisation des éléments non récurrents, le taux d'imposition s'est établi à 44.8% (2024 : 32.6%). Le rapprochement entre le taux d'imposition nominal pondéré agrégé (33.8%) et le taux d'imposition effectif est présenté dans la note 17 (Impôts sur le résultat) des états financiers consolidés. La part du Groupe dans le résultat de l'exercice 2025 s'est élevée à -€69 millions (2024 : €108 millions).

Le résultat de base par action du Groupe en 2025 s'est établi à -0.88 € (2024 : 1.39 €), soit une baisse de 164%. Hors éléments non récurrents, le résultat net récurrent du Groupe s'est élevé à €49 millions (2024 : €239 millions) et le résultat de base récurrent par action du Groupe en 2025 s'est établi à €0.63 (2024 : €3.06).

Les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt sur le résultat, ont diminué de €270 millions, passant de €38 millions en 2024 à -€232 millions en 2025, principalement en raison de l'impact négatif des fluctuations des taux de change en 2025 par rapport à 2024. L'évolution des capitaux propres est expliquée ci-dessous.

Les impôts courants versés par le Groupe aux différentes collectivités locales dans tous les pays où il opère se sont élevés à €84 millions (hors retenues à la source sur les dividendes du Groupe), le montant total des cotisations patronales de sécurité sociale s'est élevé à €117 millions (hors cotisations salariales de sécurité sociale et charges sociales) et les impôts à considérer comme des charges d'exploitation se sont élevés à €7 millions (hors TVA, droits de douane...).

État de la situation financière

Des mesures ont été prises en 2025 afin de générer un flux de trésorerie positif et de préserver le bilan d'Aliaxis, notamment en recentrant les activités sur le cœur de métier, en ramenant les dépenses d'investissement à des niveaux normaux et en réduisant durablement le fonds de roulement grâce à une gestion rigoureuse de la chaîne d'approvisionnement.

Les capitaux propres ont diminué de €375 millions par rapport à 2024, pour s'établir à €2,089 millions à la fin décembre 2025, principalement en raison d'un effet de change négatif de €229 millions, de dividendes de €75 millions (par rapport à 2024) et d'une perte nette de €68 millions (exercice 2025).

Le Groupe a investi €197 millions en dépenses d'investissement, soit une réduction de €109 millions par rapport à 2024, conformément à sa politique d'investissement rigoureux. Les investissements ont principalement porté sur le projet ERP du Groupe, la rénovation du site d'Asheville et une nouvelle usine en Inde.

Le fonds de roulement a diminué pour s'établir à €609 millions, soit une amélioration de €198 millions par rapport à 2024, principalement grâce à une meilleure gestion des stocks et des créances. La réduction durable du besoin en fonds de roulement, sans compromis sur la qualité de service, est une priorité mondiale d'Horizon 2030, soutenue par des initiatives Groupe telles que la Planification intégrée des activités (IBP - Integrated Business Planning).

Le flux de trésorerie total s'est élevé à €63 millions. Les mesures prises pour améliorer le flux de trésorerie ont plus que compensé la baisse de l'EBITDA récurrent, notamment : une diminution significative du fonds de roulement (€84 millions), une réduction des dépenses d'investissement (€197 millions contre une moyenne de €320 millions au cours des trois dernières années) et le produit net des cessions (€73 millions). Cela s'est traduit par une baisse de la dette financière nette à €919 millions à la fin de 2025.

Le levier financier net s'élève à 2.5 fois l'EBITDA récurrent, contre 1.8 fois l'EBITDA récurrent à la fin de 2024. Le rendement des capitaux employés en 2025 s'élevait à -0.5% (2024 : 5.7%). Après normalisation des éléments non récurrents, le rendement des capitaux employés s'élevait à 3.7% (2024 : 9.5%). La part du Groupe dans le rendement des capitaux propres s'élevait à -3.0% (2024 : 4.5%).

Stratégie HORIZON 2030

Élaborée en collaboration avec les entités régionales, la stratégie Horizon 2030 vise à consolider les fondations du Groupe, améliorer l'efficacité opérationnelle et à préserver la solidité financière dans un contexte de demande mondiale toujours modérée. Cette stratégie en deux phases consiste d'abord à recalibrer l'organisation aux réalités d'aujourd'hui, puis de préparer la croissance de demain, en maintenant l'ensemble des équipes focalisées sur les mêmes objectifs.

Le ralentissement du marché observé chez Aliaxis en 2025 devrait se poursuivre en 2026. Outre ces pressions externes, Aliaxis doit faire face à une structure de coûts et à des habitudes de dépenses héritées du passé qui ne correspondent plus aux conditions actuelles du marché ni aux besoins de l'entreprise. Ces déséquilibres structurels ont mis en évidence la nécessité de prendre des mesures décisives pour rétablir la discipline financière et garantir la résilience à long terme de l'entreprise. C'est pourquoi la première phase de la stratégie Horizon 2030 vise à relever ces défis et à jeter les bases d'un rebond efficace dès que les marchés se redresseront.

Cette stratégie marque un changement de mentalité, passant d'une expansion à grande échelle à une performance affinée, et se concentre sur la simplification de l'organisation, l'amélioration des processus et systèmes, ainsi que sur la garantie que les investissements et les dépenses soient ciblés, disciplinés et proportionnés à l'environnement dans lequel le Groupe opère aujourd'hui.

Le plan Horizon 2030 permet à Aliaxis de consolider ses performances actuelles et de se préparer, de manière mesurée et sélective, aux opportunités futures. Le succès de ce plan repose sur la rigueur de sa mise en œuvre, la coordination entre les équipes, l'attention constante portée à l'efficacité ainsi qu'à l'excellence opérationnelle et à la prudence de la gestion financière.

L'objectif est simple : renforcer l'entreprise aujourd'hui pour se préparer à saisir de nouvelles opportunités demain et créer de la valeur pour les clients, les actionnaires, les communautés et les collaborateurs du Groupe.

Renforcer les fondamentaux

La première phase de la stratégie d'Aliaxis vise à améliorer l'efficacité globale et à générer de la trésorerie - dégager davantage de trésorerie et adapter durablement l'organisation pour qu'elle soit plus légère, plus agile et prête à croître. Elle s'articule autour de quatre priorités clés :

1. **Optimiser les coûts et le portefeuille d'actifs**
2. **Processus et systèmes**
3. **Excellence opérationnelle**
4. **Culture de la performance**

Chacune de ces priorités est adaptée et développée pour chaque région et chaque fonction spécifiques. La deuxième phase se concentrera sur l'accélération de la croissance et sera précisée plus en détail à mesure que les marchés se redresseront.

Optimiser les coûts et le portefeuille d'actifs

En 2025, Aliaxis a engagé un examen approfondi de ses coûts et de son portefeuille d'actifs afin de se recentrer sur son cœur de métier, avec pour objectif d'optimiser les ressources en réduisant la complexité. Le Groupe a mis en œuvre des initiatives ciblées de maîtrise des coûts et de restructuration visant à rationaliser ses opérations et à réduire ses coûts et son portefeuille d'actifs, la majorité des bénéfices attendus à court et moyen terme.

Au cours de l'année, Aliaxis a finalisé plusieurs cessions immobilières stratégiques, notamment celles de l'ancien site de Lenham au Royaume-Uni et de Querétaro au Mexique. Le Département Achats du Groupe et celui de la région EMEA ont été transférés au siège à Bruxelles, permettant de fermer le bureau de Luxembourg. Toujours en 2025, Aliaxis a cédé Marley Deutschland GmbH, marquant ainsi son retrait du marché DIY en Allemagne. La décision a été prise de se retirer du marché chilien, de fermer le site d'exploitation et le bureau commercial de la région de San Bernardo, ainsi que de fermer le centre de recherche exploratoire et technologique du Groupe à Elancourt, en France. La recherche et le développement sont désormais gérés au niveau régional et rattachés aux opérations et aux clients locaux, comme c'est le cas pour le nouveau site de Toronto qui a ouvert en 2025.

Ces mesures visant à affiner le portefeuille du Groupe devraient avoir un impact limité sur l'EBITDA récurrent, tout en libérant des ressources internes grâce à cette simplification.

Processus et systèmes

La modernisation des processus et des systèmes clés à l'échelle du Groupe a donné lieu à plusieurs étapes importantes en 2025, notamment la mise en service du progiciel de gestion intégré (ERP) du Groupe dans deux régions : chez Vinidex dans la région Pacifique et chez IPEX en Amérique du Nord, avec des perturbations plus ou moins importantes. Les mises en service progressives chez Vinidex et en Amérique du Nord ont été complexes ; les perturbations dans la région Pacifique ont créé des difficultés qui ont affecté les performances, mais l'activité s'est améliorée d'ici la fin de l'année et de précieuses leçons ont été tirées.

Dans le cadre du nouveau modèle opérationnel et afin d'améliorer les livraisons aux clients et de rationaliser la coordination de la chaîne d'approvisionnement au sein de la région EMEA, plusieurs systèmes ont été mis en place en 2025. À la suite d'un projet pilote couronné de succès, la région EMEA a achevé le déploiement de son système de gestion des transports en France, en Espagne, en Allemagne et en Pologne. Cette mise en œuvre a permis d'améliorer la planification des transports, de favoriser les économies de coûts, d'accroître la visibilité de la chaîne d'approvisionnement et de contribuer aux efforts de réduction des émissions grâce à une logistique plus centralisée.

Parallèlement, la région EMEA s'est préparée au déploiement d'un nouveau système centralisé de planification et d'ordonnancement avancé (APS - Advanced Planning and Scheduling system). L'APS unifiera la prévision et planification de la demande, de l'approvisionnement et de la distribution, et de la production au sein d'un environnement intégré.

Avec un périmètre couvrant 23 sites de distribution et 18 sites de production, cette initiative revêt une ampleur considérable pour la région. Les équipes de la zone EMEA ont travaillé en étroite collaboration avec des coaches locaux pour concevoir les futurs processus, harmoniser les données et préparer les premières mises en service, prévues pour mi-2026.

L'IBP est un élément essentiel de la stratégie Horizon 2030. Il s'agit d'un processus qui ritualise la communication et la planification entre les fonctions afin d'améliorer la précision des prévisions, la livraison aux clients et l'efficacité, tout en réduisant le fonds de roulement. L'IBP est déjà mis en œuvre à des degrés divers dans certaines parties du Groupe, et cette année a marqué une étape importante avec la réalisation d'évaluations de maturité de l'IBP par région et par fonction, menées en collaboration avec des consultants d'Oliver Wight. Une équipe interrégionale et interfonctionnelle a ensuite élaboré un cadre général, qui est actuellement adapté à la réalité business de chaque région. Aliaxis vise à être opérationnel en matière d'IBP à l'échelle du Groupe d'ici fin 2026.

Excellence opérationnelle

Le Groupe a continué à mettre en œuvre l'excellence opérationnelle sur l'ensemble de ses sites afin de soutenir l'amélioration de la productivité, de la qualité, de la sécurité, de la prestation de services et de l'optimisation des actifs. Les initiatives menées en 2025 se sont concentrées sur le partage de bonnes pratiques, des programmes de formation standardisés et des initiatives ciblées sur les sites, offrant des résultats tangibles en matière d'efficacité et de performances de sécurité.

En 2025, le programme « Next Level Operational Excellence » a été étendu à la plupart des usines de la zone EMEA et à six grands sites nord-américains. Ce programme a donné lieu au lancement, en 2025, d'environ 400 initiatives dans l'ensemble des régions EMEA et Amérique du Nord, mobilisant des responsables de programme et des agents du changement sur chaque site, avec le soutien d'une équipe centrale. Plus de 650 employés ont suivi une formation sous forme de sessions en présentiel, de coaching et de modules numériques, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle en réduisant les temps de changement de production, d'améliorer la disponibilité des machines et de renforcer les compétences des travailleurs de première ligne, tout en réduisant les rebuts.

Toujours dans le cadre de l'excellence opérationnelle, les équipes du Pacifique, d'Asie et d'Amérique latine ont mené à bien plus de 800 projets d'amélioration au cours de l'année 2025. Plus de 550 collaborateurs ont ainsi été directement impliqués dans des processus structurés de résolution de problèmes, et plus de 1 000 participants ont pris part à des activités de formation et de développement. Les défis relevés allaient de l'efficacité globale des équipements (OEE - Overall Equipment Effectiveness) sur les lignes de production critiques aux initiatives de réduction des rebuts et des déchets, en passant par le perfectionnement des compétences du personnel, l'efficacité de la maintenance, la planification pluriannuelle et l'utilisation accrue de matériaux recyclés. Plusieurs sites ont enregistré des améliorations à deux chiffres en matière d'OEE, de disponibilité des machines, de cadence et de performances de changement de production.

En 2025, les initiatives d'excellence en matière d'Achat se sont poursuivies dans le cadre de l'amélioration des performances opérationnelles à l'échelle du Groupe. Le déploiement de nouveaux systèmes ERP en Amérique du Nord et en Australie améliorera, à terme, la transparence, la précision et la rapidité des données Achats, tandis que l'intégration de la gestion de la qualité fournisseurs au cadre de gestion des risques de l'entreprise renforce la cohérence et la standardisation à l'échelle du Groupe. En 2025, l'équipe Achats a également mis en place un service en libre-service de données de veille économique afin de fournir des informations en temps réel destinées à faciliter la prise de décision des équipes achats et commerciales.

Culture de la performance

Tout au long de l'année 2025, Aliaxis a renforcé une culture de la performance, en plaçant la responsabilité individuelle, la transparence et la rigueur d'exécution au cœur de ses priorités. Les équipes ont dû aligner leurs objectifs sur ceux d'Horizon 2030, renforcer le contrôle financier et caler les décisions opérationnelles avec les priorités du Groupe.

Trois indicateurs clés permettent de suivre l'évolution de la culture performance du Groupe en 2025 : l'amélioration des résultats en matière de Santé et sécurité au travail, la satisfaction clients et la mise en œuvre réussie du nouveau modèle opérationnel.

Tout cela est guidé par We Care, We Dare, We Deliver – les comportements attendus à l'échelle du Groupe. « We Care » souligne que la performance commence par les personnes : en accordant la priorité à la sécurité des équipes, à un comportement inclusif et en maintenant un engagement fort envers les clients et les communautés, Aliaxis favorise un environnement de respect et de pratiques éthiques. « We

Dare » soutient le progrès en encourageant la curiosité, la remise en question constructive et l'amélioration continue, permettant ainsi aux équipes d'agir avec agilité, de s'adapter, d'innover et d'identifier des méthodes de travail plus efficaces. « We Deliver » met l'accent sur l'exécution et renforce la responsabilité et la collaboration, en veillant à ce que les décisions débouchent sur des actions claires et que chaque individu contribue à faire avancer l'organisation. Ensemble, ces comportements façonnent la manière dont nous atteignons nos performances : renforcer la sécurité et le bien-être, offrir qualité et service aux clients, et collaborer efficacement dans le cadre d'un modèle opérationnel en constante évolution.

Satisfaction client et innovation

L'orientation client, qui consiste à évaluer ce que les clients souhaitent voir davantage ou moins, et à adapter les actions et les comportements en conséquence, constitue un élément essentiel de la performance du Groupe. À ce titre, le Net Promoter Score (NPS) devient un outil indispensable pour mesurer le succès de la stratégie « Horizon 2030 » du Groupe. Comprendre les écarts entre les mesures internes de paramètres tels que la ponctualité et l'intégralité des livraisons (On-Time In-Full) et la satisfaction client est un exemple de la manière dont les données sont utilisées pour améliorer la performance en matière de satisfaction client. Le NPS pour 2025 s'est établi à 49, ce qui correspond globalement à celui de l'année dernière. Les progrès réalisés dans certaines régions ont été contrebalancés par d'autres, où les baisses attendues étaient liées aux difficultés rencontrées lors de la mise en service du système ERP.

Aliaxis s'engage à proposer à ses clients des solutions innovantes grâce à ses centres de recherche et développement locaux. En 2025, le chiffre d'affaires généré par les produits lancés depuis moins de cinq ans, appelé « New Product Revenue », s'élevait à 6.6% ; au cours des deux dernières années, Aliaxis a déposé 29 brevets, garantissant ainsi le pipeline d'innovations de demain. Les avancées en matière d'innovation varient au sein du Groupe. En Asie, l'accent est fortement mis sur les partenariats avec les universités et les institutions, et le nouveau positionnement de la marque, qui affirme que « la science est à l'origine de chaque tuyau Ashirvad », souligne le rôle central que joue l'innovation pour différencier les produits d'Aliaxis de ceux de concurrents de moindre qualité sur le marché régional. Dans la région EMEA, le centre de recherche exploratoire d'Elancourt, en France, a été fermé. D'autres centres de recherche dans la région, tels que celui de Cholet, en France, continuent de se concentrer sur le développement de produits destinés à servir directement les clients. En Amérique, IPEX a ouvert un nouveau Centre de recherche avancée de €20 millions près de Toronto, au Canada, et a lancé 11 nouveaux produits et plus de 100 variantes de produits, générant près de €90 millions de chiffre d'affaires en 2025. Dans la région Pacifique, l'innovation au service des clients, à travers des produits tels que la selle de dérivation du projet du tunnel du port de Sydney, constitue un facteur de différenciation permettant de remporter des appels d'offres pour des projets d'envergure.

Les efforts de recherche et développement d'Aliaxis visent à proposer des produits durables, légers et résistants, qui s'inscrivent dans les principes de l'économie circulaire et de l'éco-conception. Avec 70% du chiffre d'affaires net du Groupe provenant de produits conçus pour durer plus de 50 ans, et afin de garantir leur recyclabilité en fin de vie, Aliaxis utilise des outils tels que l'IA, le jumeau numérique et l'impression 3D pour prototyper, tester et commercialiser des solutions répondant aux critères les plus stricts.

Santé et sécurité au travail

Bien qu'Aliaxis ait réalisé des progrès significatifs en matière de sécurité au travail, le Groupe a récemment constaté un ralentissement de la baisse des taux d'accidents.

Cela a donné lieu à une mise à jour de la roadmap pluriannuelle en matière de sécurité au travail afin de continuer à progresser vers l'objectif à long terme : devenir un leader du secteur en matière de sécurité. La nouvelle feuille de route 2026-2030 s'appuie sur les progrès réalisés dans le cadre du plan précédent,

clarifie les priorités et définit les attentes quant à la gestion et l'intégration de la sécurité au travail dans toutes les régions du Groupe.

En 2025, l'accent a continué d'être mis sur trois leviers clés d'amélioration : les personnes et les comportements, les routines de Management et la gestion des risques clés. Aliaxis a par ailleurs commencé à se préparer à renforcer les Observations de sécurité au travail menées par les dirigeants et à améliorer l'implication du personnel terrain grâce à l'identification proactive des dangers. Le Groupe a également accéléré l'intégration de la sécurité dans les routines managériales fondamentales (par exemple, les méthodes de travail standardisées, les réunions à plusieurs niveaux, la résolution de problèmes) et l'élaboration de guides opérationnels globaux visant à partager les meilleures pratiques d'Aliaxis. Parallèlement, le Groupe a continué à appliquer ses Standards Santé et Sécurité et à renforcer ses procédures de gouvernance et d'audit.

Ces efforts aident Aliaxis à instaurer une culture de la performance dans laquelle la sécurité au travail relève de la responsabilité des dirigeants et des équipes, les risques sont gérés de manière proactive et dans laquelle l'excellence opérationnelle favorise l'amélioration continue. Le taux d'incidents à signaler au sein du Groupe s'est établi à 4.2 pour 2025, et le personnel de première ligne a identifié et corrigé plus de 109 000 dangers (soit une augmentation de 45% par rapport à 2024) ; ce dernier chiffre témoigne des efforts intensifs déployés pour identifier et corriger de manière proactive les risques liés à la sécurité.

Modèle opérationnel

L'un des grands projets lancés fin 2024 et mis en œuvre au début de l'année 2025 a été la refonte du modèle opérationnel. Ce nouveau modèle permet d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise en centralisant certaines fonctions, telles que la fonction Finance ou la fonction Juridique, qui relèvent désormais directement du siège social d'Aliaxis à Bruxelles, tandis que l'innovation, les ressources humaines et les opérations sont en grande partie gérées au niveau local ou régional, ce qui permet au siège social de jouer un rôle de centre d'excellence pour l'analyse comparative et le partage des bonnes pratiques.

Chaque membre du Comité exécutif a travaillé sur la refonte de ce modèle, en se basant sur les besoins primaires de l'entreprise et de ses clients, tout en veillant à la meilleure allocation des ressources pour réduire les doublons et garantir un niveau satisfaisant d'engagement opérationnel. Les ressources humaines, essentielles au Groupe, constituent un aspect majeur du modèle opérationnel révisé. Par conséquent, l'identification des rôles critiques, suivie de plans de succession clairs, d'une cartographie des postes inter-régionale et de la définition des compétences clés d'Aliaxis, a constitué l'une des principales priorités de 2025, qui se poursuivra en 2026. Le processus d'ancrage de ce modèle opérationnel se poursuit, certaines fonctions de moindre importance nécessitant une approche davantage axée sur l'apprentissage par la pratique afin de clarifier les rôles et les responsabilités.

La refonte du modèle opérationnel mondial a été mise en œuvre avec succès en EMEA. La stratégie régionale EMEA, baptisée « Fast Track », s'est appuyée sur le nouveau modèle opérationnel et s'est concentrée sur la centralisation des fonctions clés. En 2025, cette approche a permis de réduire les doublons entre les pays et la région, avec une organisation par fonction et en s'alignant sur les besoins des segments. Les équipes commerciales locales ont pu se concentrer sur l'engagement client en s'appuyant sur les portefeuilles de produits régionaux et sur l'expérience des grands projets, pour mieux servir les marchés locaux.

Environnement social et de bonne gouvernance

Double évaluation de la matérialité et préparation au corporate sustainability reporting directive (CSRD) de 2027

Une double évaluation de la matérialité a été réalisée en 2025 et six thèmes ont été identifiés comme étant significatifs pour Aliaxis : le changement climatique, la pollution, l'eau, l'utilisation des ressources et l'économie circulaire, ses employés et sa gouvernance. En vue de la publication complète des informations requises par la Sustainability Reporting Directive (CSRD) dans le futur rapport 2027, Aliaxis sollicite cette année une évaluation avec assurance limitée portant sur des données qualitatives et quantitatives issues de quatre de ces thèmes. La publication d'un rapport pleinement audité se rapproche, grâce à l'harmonisation mondiale des paramètres de collecte et de reporting des données.

Développement durable

La plupart des produits et solutions d'Aliaxis étant liées au transport, au stockage et au traitement de l'eau ; le groupe souhaite devenir un partenaire de confiance en matière de durabilité pour ses clients, ses actionnaires et ses employés. Aliaxis poursuit son engagement auprès d'institutions mondialement reconnues telles que le Pacte mondial des Nations unies (United Nations Global Compact) et le Sustainable Procurement Pledge. Le Groupe s'engage également en faveur de la transparence, notamment à travers : le Carbon Disclosure Project, avec l'amélioration de la note climatique de C à B d'ici 2025 et le maintien d'une note C pour l'eau ; EcoVadis, avec une note améliorée (69%) et le maintien du niveau Bronze ; et la mise en place d'un reporting CSRD pleinement conforme.

En 2025, le Groupe a réduit ses émissions de scope 1 et 2 de 17% par rapport au niveau de référence de 2024. Les émissions totales de gaz à effet de serre liées à ses propres activités se sont élevées à 161,000 tonnes de CO₂, ce qui témoigne de l'attention constante portée à la décarbonisation sur l'ensemble de son empreinte mondiale.

La consommation totale d'énergie se composait de 83% d'électricité et de 17% d'énergie non électrique. Sur l'électricité consommée, 39% provenait de contrats d'approvisionnement en énergie renouvelable ou de la production sur site, le reste provenant de sources non renouvelables. Globalement, les combustibles fossiles représentaient 66% de la consommation totale d'énergie, y compris l'électricité non renouvelable et l'énergie non électrique d'origine fossile.

La circularité est un levier essentiel pour améliorer les résultats en matière de développement durable. L'intégration de matériaux recyclés reste un objectif clé dans la région Pacifique, la Nouvelle-Zélande ayant lancé un deuxième partenariat qui, à lui seul, a permis de collecter plus de 5,000 tonnes de matériaux thermoplastiques post-consommation et post-industriels en 2025. L'extension du site de Toowoomba en Australie permettra également de traiter jusqu'à 6,500 tonnes de broyats par an.

Aliaxis assure le suivi de la durabilité et de la recyclabilité de ses produits. En 2025, 70% du chiffre d'affaires net du Groupe a été évalué comme étant recyclable, avec une durée de vie de plus de 50 ans. En s'appuyant sur les principes de l'éco-conception, le Groupe a pu optimiser des produits nouveaux et existants (recommercialisés), tels que le Chutunic® EVO, conçu et relancé à partir de son site de Nicoll à Cholet, en France.

En mai 2024, Aliaxis a fait part de son intention de fixer des objectifs de décarbonisation à court terme, fondés sur des données scientifiques et couvrant l'ensemble du Groupe, dans le cadre de l'initiative Science Based Targets. Aliaxis travaille actuellement à la définition de ces objectifs et des initiatives qui les sous-tendent, en adoptant une approche globale et « bottom-up » impliquant toutes les régions pour réduire l'empreinte carbone globale. Le Groupe soumettra ses objectifs de décarbonisation et ses plans d'action en mai 2026, dans le cadre de ces engagements.

Capital humain

En 2025, les équipes RH régionales et mondiales ont élaboré une nouvelle feuille de route structurée autour de quatre piliers alignés avec la stratégie Horizon 2030 : renforcer le vivier de dirigeants, améliorer l'engagement et l'expérience des collaborateurs, constituer une main-d'œuvre agile et tournée vers l'avenir, et faire progresser l'utilisation des technologies RH et de l'analyse prédictive.

Dans chaque région, des efforts ont été déployés pour développer les compétences des cadres supérieurs, affiner la gestion des talents et améliorer les processus de succession. Le plan de succession pour les postes de direction a considérablement progressé, passant de 43,9% en 2024 à 79% à la fin de 2025. Quarante-huit dirigeants à fort potentiel ont été identifiés grâce aux évaluations Hogan, à la suite desquelles une méthodologie relative aux postes critiques a été mise en œuvre à l'échelle du Groupe, confirmant que 33% des postes de direction sont critiques. L'année a également vu le lancement du projet d'architecture mondiale des emplois, avec un chantier d'alignement des rôles et des classifications qui se prolongera jusqu'en 2026. Les Revues des Talents ont également progressé, passant de 69% en 2024 à 82% en 2025. Enfin, un séminaire à l'INSEAD Business School en France est prévu en avril 2026 pour participer au développement des cadres supérieurs.

L'enquête «Aliaxis & Me» - effectuée tous les deux ans - a mis en avant un taux d'engagement des employés de 84% en 2025. Elle a également fourni des informations précieuses sur la manière d'améliorer les conditions de travail des employés. Par ailleurs le taux de départs volontaires a baissé, passant de 10,5% à 9,4%.

En 2025, des ajustements ont été apportés aux plans d'incitation à court terme (Short-Term Incentive - STI) et à long terme (Long-Term Incentive - LTI) pour s'aligner sur les nouveaux objectifs stratégiques, refléter les pratiques du marché et assurer une meilleure gouvernance. Les modifications apportées au plan STI incluent : l'ajout d'un quatrième indicateur de performance avec une pondération révisée pour chaque indicateur ; l'ajustement des règles de versement pour permettre un versement au prorata de la rémunération STI dans des situations spécifiques ; et l'amélioration des mécanismes visant à respecter le budget alloué. Les modifications apportées au plan LTI incluent : une modification des indicateurs de performance de l'entreprise avec une pondération révisée pour chaque indicateur et une attention accrue portée aux critères ESG ; une révision de la période d'acquisition des droits, qui passe de quatre à trois ans ; et l'ajout d'une clause de récupération.

Dans plusieurs régions, les systèmes RH, la qualité des données et les outils numériques ont été significativement améliorés pour faciliter la planification des effectifs et les prises de décision. Cela a notamment été rendu possible grâce à des innovations RH : des robots et assistants IA en Inde et en Amérique du Nord, des tableaux de bord « Power BI » centralisés en Amérique du Nord offrant une visibilité en temps réel sur les indicateurs clés relatifs aux effectifs, et des systèmes de gestion de la main-d'œuvre contractuelle en Inde.

Caractéristiques locales

Aliaxis célèbre les cultures et traditions locales tout en offrant l'appartenance à un groupe international. Avec un effectif qui compte désormais 121 nationalités, le Groupe continue de valoriser les perspectives uniques apportées par la diversité de ses employés. Rien qu'en 2025, il a accueilli 2 407 nouveaux collaborateurs, dont 24.7% de femmes. Au total, les femmes représentent 21.5% des effectifs de 2025 (elles représentent 30.1% des employés de bureau et 14.3% des agents de première ligne).

Le Groupe s'est fortement attaché à promouvoir une culture qui encourage la mobilité interne et le partage des connaissances entre les régions, facilitant ainsi la collaboration et stimulant l'innovation. Au cours de l'année écoulée, il a procédé à plus de 330 promotions internes, tirant parti des atouts uniques des employés pour atteindre les objectifs communs de l'organisation.

La région Amériques représente 47.8% de l'effectif total. La région EMEA arrive en deuxième position avec 26.4%, suivie par l'Asie avec 15.8%. Les activités dans la région Pacifique représentent désormais 8.8% des effectifs du Groupe.

Hors siège social, les collaborateurs de première ligne constituent 54,4 % des effectifs d'Aliaxis, dont 53.4% se trouvent dans les Amériques (39.3% en Amérique du Nord et 14.1% en Amérique latine).

Gouvernance - culture d'entreprise et éthique des affaires

Avec la conviction que la maturité éthique et la conformité se construisent dans la durée, Aliaxis investit en continu dans le développement de ses collaborateurs et de ses processus. En 2025, les comités d'éthique ont joué un rôle plus actif, se réunissant régulièrement pour examiner les questions d'éthique, de conformité et les cas remontés via le whistleblowing (système protégeant les lanceurs d'alerte). Le comité mondial s'est réuni à 12 reprises. Le dispositif de Conformité a également progressé, les équipes centrales et régionales ayant amélioré la documentation, les outils et les tableaux de bord afin de mieux suivre ce sujet clés. Une formation mondiale continue sur des thèmes fondamentaux contribue à établir des normes cohérentes en matière de conduite responsable. La formation obligatoire pour les employés administratifs s'est poursuivie et a été étendue aux équipes de première ligne à travers le monde. Les efforts de sensibilisation au whistleblowing se sont également poursuivis, soutenus par un canal de signalement amélioré pour les tiers. Au sein du Groupe, 72 cas, pour la plupart anonymes, ont été reçus ; tous ont été examinés et, le cas échéant, ont fait l'objet d'une enquête formelle. Aliaxis a en outre lancé une initiative visant à mener des évaluations de conformité ciblées, dont les résultats ont alimenté l'évaluation des risques et conduit à la mise à jour de plans d'amélioration. Cette initiative sera poursuivie et progressivement déployée dans d'autres domaines de conformité. Elle renforce un cycle d'amélioration continue, combinant communication, reporting systématique, évaluations des risques intégrées et documentation renforcée. Ce processus est en cours et restera une priorité à long terme pour le Groupe.

Le Conseil d'administration est régulièrement informé, soit directement, soit par l'intermédiaire du Comité des risques et d'audit, des initiatives et de l'évolution d'Aliaxis en matière d'éthique et de conformité.

Risques et incertitudes

Le profil de risque des sociétés du groupe Aliaxis est similaire à celui d'autres entreprises de fabrication et de distribution opérant dans un environnement international, ce qui inclut des risques économiques et sectoriels ainsi que des risques financiers liés à l'exposition aux devises, aux taux d'intérêt et aux prix des matières premières. Le Groupe est également exposé à des risques plus spécifiques, tels que la responsabilité civile, la responsabilité du fait des produits et la responsabilité de l'employeur, la sécurité informatique, les dommages matériels et les pertes d'exploitation, ainsi que les risques découlant de procédures fiscales ou judiciaires. L'évolution des procédures administratives, fiscales et judiciaires est décrite, le cas échéant, dans les notes 29 (Provisions) et 35 (Passifs éventuels) des états financiers consolidés.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Des risques liés à la solvabilité, aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, aux prix des matières premières et à la liquidité surviennent dans le cadre des activités courantes du Groupe. Toutefois, les expositions financières les plus importantes pour Aliaxis concernent les fluctuations des taux d'intérêt sur la dette financière du Groupe et les fluctuations des taux de change.

L'approche du Groupe en matière de gestion de ces risques est décrite dans la note 32 (Instruments financiers).

Perspectives pour l'année 2026

Les conditions de marché devraient rester difficiles en 2026. Un redressement progressif est attendu, les activités mondiales de construction et d'infrastructure devant se redresser au second semestre. La stratégie d'Aliaxis, lancée en 2025, continue de mettre l'accent, tout au long de l'année 2026, sur la réduction structurelle des coûts fixes, une allocation rigoureuse du capital, une gestion optimisée du fonds

de roulement et la génération de trésorerie. Ces initiatives visent à ramener Aliaxis vers une croissance rentable et durable ainsi qu'un bilan sain.

Depuis la publication des résultats annuels 2025, l'incertitude qui règne au Moyen-Orient accentue la volatilité des marchés des intrants, avec, pour l'instant, un impact financier limité. Au cours de la période à venir, l'approvisionnement et les coûts seront affectés de manière différente selon les régions ; des actions appropriées et des mesures d'atténuation sont actuellement à l'étude. Les conséquences à moyen et long terme sur les marchés finaux restent incertains.

Dividende

Le conseil d'administration d'Aliaxis propose de verser un dividende brut de €0.473 par action, ce qui représente -53.6% du résultat de base consolidé par action de -€0.88 et 75.7% du résultat net récurrent. Cette proposition reflète une baisse du dividende de 50% par rapport à l'année précédente.

Le dividende est soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du 4 mai 2026.

Nominations statutaires

Le mandat de Kieran Murphy en tant qu'administrateur expirera lors de la prochaine Assemblée générale annuelle des actionnaires du 4 mai 2026. Il ne se représente pas pour un nouveau mandat.

Depuis la création d'Aliaxis en 2003 et tout au long de ses 23 années au sein du Groupe, M. Murphy a joué un rôle clé dans l'élaboration et le renforcement de la gouvernance et du contrôle financier du Groupe. Au cours des 13 dernières années, durant lesquelles il a présidé le Comité des risques et d'audit, la grande expertise et la connaissance approfondie du Groupe dont fait preuve M. Murphy ont contribué à consolider le processus de prise de décision stratégique d'Aliaxis et à soutenir sa vision à long terme ainsi que ses performances.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa sincère gratitude à M. Murphy pour ses services exceptionnels et sa précieuse contribution en tant qu'administrateur et président du Comité des risques et d'audit.

Comptes consolidés

Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global.....	19
Etat consolidé de la situation financière.....	21
Etat consolidé des variations des capitaux propres	22
Tableau consolidé des flux de trésorerie.....	23

Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global

Compte de résultats consolidé

Au 31 décembre (en € milliers)	Annexes	2025	2024
Chiffre d'affaires	6, 7	3,542,301	3,913,944
Coût des ventes		(2,698,445)	(2,802,242)
Marge brute		843,856	1,111,701
Charges commerciales		(269,593)	(306,462)
Charges administratives		(386,814)	(398,715)
Frais de recherche et de développement	6	(34,951)	(39,322)
Autres produits / (charges) d'exploitation	9	(18,128)	(24,944)
Résultat opérationnel avant éléments d'ajustement	6	134,370	342,258
Eléments d'ajustement			
Résultat net des ventes d'entreprises	6, 8, 10	(20,037)	-
Coûts de restructuration	6, 11	(73,205)	(19,522)
Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill	6, 12	(56,838)	(68,518)
Autres revenus / (dépendances)	6, 13	(1,242)	(32,580)
Résultat opérationnel	6	(16,952)	221,639
Produits financiers	16	15,429	42,034
Charges financières	15	(60,380)	(71,850)
Résultat avant impôts		(61,903)	191,823
Charge d'impôt sur le résultat	17	(5,783)	(81,780)
Résultat de l'exercice		(67,687)	110,043
Attribuable aux propriétaires de la Société		(68,881)	108,392
Attribuable aux intérêts minoritaires		1,195	1,652
Résultat par action (en €) :			
Résultat de base par action	25	-0.88	1.39
Résultat dilué par action	25	-0.88	1.39

Les notes aux pages 25 à 96 font partie intégrante de ces comptes consolidés.

Autres éléments du résultat global

Au 31 décembre (en € milliers)	Annexes	2025	2024
Résultat de l'exercice reconnu dans le compte de résultat		(67,687)	110,043
<u>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</u>			
Réévaluation de l'IAS 19 et autre réévaluation des régimes à prestations définies (net de tax)	27b	(3,533)	5,082
<u>Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat</u>			
Ecart de change résultant des activités à l'étranger	24	(228,507)	32,974
Pertes nettes sur instruments de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger		-	-
Coût de couverture reconnu en réserve - Changement de la juste valeur	32	(51)	(140)
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	32	(281)	3,244
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie reclassée en résultat	32	(106)	(2,491)
Impôts différés sur les instruments de couverture	32	407	(343)
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt		(232,072)	38,327
Résultat global total de la période		(299,758)	148,370
Attribuable aux propriétaires de la Société		(299,744)	147,244
Attribuable aux intérêts minoritaires		(15)	1,126

Les notes aux pages 25 à 96 font partie intégrante de ces comptes consolidés.

Etat consolidé de la situation financière

Au 31 décembre (en € milliers)	Annexes	2025	2024
Immobilisations incorporelles et goodwill	18	869,946	1,054,776
Immobilisations corporelles	19	1,465,281	1,597,339
Immeubles de placement	20	1,271	1,259
Autres actifs non courants		40,381	42,675
Juste valeur positive des instruments financiers dérivés	32	4,547	744
Actifs d'impôt différé	28	106,473	39,369
Avantages au personnel	27b	22,845	31,336
Actifs non courants		2,510,743	2,767,498
Stocks	21	774,539	946,674
Créances d'impôt courant		56,620	52,827
Créances	22	521,394	590,544
Juste valeur positive des instruments financiers dérivés	32	2,700	5,776
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23	319,373	502,823
Actifs détenus en vue de la vente		3,863	6,096
Actifs courants		1,678,488	2,104,741
TOTAL DES ACTIFS	6	4,189,231	4,872,239
Au 31 décembre (en € milliers)	Annexes	2025	2024
Capital social	24	62,666	62,666
Primes d'émission	24	13,332	13,332
Résultats non distribués et réserves		2,012,660	2,387,255
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		2,088,658	2,463,253
Intérêts minoritaires	24	5,990	6,475
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		2,094,648	2,469,728
Prêts et emprunts	26	929,738	1,046,180
Dettes de contrats de location	33	225,927	255,527
Avantages au personnel	27b	45,670	59,460
Passifs d'impôt différé	28	36,421	48,547
Provisions	29	24,318	29,650
Juste valeur négative des instruments financiers dérivés	32	1,237	4,931
Autres dettes	31	3,881	3,508
Dettes non courantes		1,267,192	1,447,802
Prêts et emprunts	26	42,797	121,933
Dettes de contrats de location	33	36,260	35,182
Découverts bancaires	23	3,989	12,677
Provisions	29	22,735	21,065
Juste valeur négative des instruments financiers dérivés	32	942	2,270
Impôts courants à payer	30	53,337	54,869
Dettes commerciales et autres dettes	31	667,332	706,713
Dettes courantes		827,391	954,709
TOTAL DES PASSIFS	6	2,094,583	2,402,511
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4,189,231	4,872,239

Les notes aux pages 25 à 96 font partie intégrante de ces comptes consolidés.

Etat consolidé des variations des capitaux propres

2024

(en € milliers)	Annexes	Capital social	Primes d'émission	Réserves associées aux instruments de couverture	Réserve pour actions propres	Réserve pour écarts de conversion	Résultats non distribués	Total	Total Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Au 1er janvier 2024		62,666	13,332	(400)	(185,769)	(110,692)	2,612,381	2,391,518	6,367	2,397,885
Résultat de l'exercice							108,392	108,392	1,652	110,043
Autres éléments du résultat global :										
Ecart de conversion	24			65		33,427	7	33,500	(525)	32,974
Couvertures de flux de trésorerie (net de taxe)	32			271				271		271
Réévaluation IAS 19 (net de taxe)	27b						5,082	5,082		5,082
Transactions avec les propriétaires de la Société :										
Actions propres acquises					(1,340)			(1,340)		(1,340)
Actions propres vendues					13		38	51		51
Dividendes aux actionnaires	24						(73,839)	(73,839)	(1,023)	(74,862)
Changement de périmètre					(203)		(180)	(382)	5	(377)
Au 31 décembre 2024		62,666	13,332	(64)	(187,298)	(77,264)	2,651,881	2,463,252	6,474	2,469,726

2025

(en € milliers)	Annexes	Capital social	Primes d'émission	Réserves associées aux instruments de couverture	Réserve pour actions propres	Réserve pour écarts de conversion	Résultats non distribués	Total	Total Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Au 1er janvier 2025		62,666	13,332	(64)	(187,298)	(77,264)	2,651,881	2,463,252	6,474	2,469,726
Résultat de l'exercice							(68,881)	(68,881)	1,195	(67,687)
Autres éléments du résultat global :										
Ecart de conversion	24			(267)		(227,060)	29	(227,297)	(1,210)	(228,507)
Couvertures de flux de trésorerie (net de taxe)	32			(32)				(32)		(32)
Réévaluation IAS 19 (net de taxe)	27b						(3,533)	(3,533)		(3,533)
Transactions avec les propriétaires de la Société :										
Actions propres acquises					(1,003)		-	(1,003)		(1,003)
Dividendes aux actionnaires	24						(73,821)	(73,821)	(682)	(74,503)
Changement de périmètre					7		(33)	(26)	212	186
Au 31 décembre 2025		62,666	13,332	(363)	(188,294)	(304,324)	2,505,641	2,088,658	5,990	2,094,648

Les notes aux pages 25 à 96 font partie intégrante de ces comptes consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Au 31 décembre (en € milliers)	Annexes	2025	2024
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat après impôts		(67,687)	110,043
Amortissements des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	19, 20	178,470	173,319
Amortissements des immobilisations incorporelles	18	48,872	33,822
Perte de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et des actifs détenus en vue de la vente	19, 18	70,057	71,935
Perte de valeur du besoin en fonds de roulement et autres	21, 32	12,508	30,389
Pertes de valeur sur les titres de placement	15	-	16,661
Augmentation / (diminution) des provisions	29	27,903	14,302
Variation de la juste valeur des instruments financiers		(4,006)	(1,738)
(Produits) / charges d'intérêts	16, 15	35,796	28,595
Dividendes	16	(200)	-
(Profits) / pertes sur la vente d'immobilisations corporelles	13	(36,116)	(697)
(Profits) / pertes sur la vente des actifs détenus en vue de la vente		(4,309)	(647)
(Profits) / pertes sur la vente d'activité		20,037	(1,535)
(Profits) / pertes sur la vente de placement financier	16	1,341	-
Charge d'impôt	17	5,783	81,780
Autres - Principalement des effets de change		10,559	2,981
Flux de trésorerie bruts liés aux activités opérationnelles		299,007	559,210
Diminution / (augmentation) des stocks		74,288	(58,812)
Diminution / (augmentation) des créances		15,321	(27,460)
Augmentation / (diminution) des dettes commerciales et autres dettes		22,712	17,568
Augmentation / (diminution) des provisions	29	(28,524)	(38,625)
Variation du besoin en fonds de roulement et provisions		83,796	(107,330)
Trésorerie générée par les activités opérationnelles		382,804	451,880
Impôts payés sur le résultat	17	(92,847)	(113,244)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		289,957	338,636
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	19	47,755	1,793
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles		32	-
Produits des cessions d'actifs non courants détenus en vue de la vente		5,746	1,580
Remboursement des prêts consentis	26	36	102
Vente d'activité, sous déduction de la trésorerie cédée	8	19,859	2,298
Acquisition d'activités, sous déduction de la trésorerie acquise	8	(802)	(10,486)
Acquisition d'immobilisations corporelles	19	(170,921)	(238,020)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	18	(26,480)	(68,437)
Acquisition d'autres placements	3g, 16	(311)	(2,315)
Païement des prêts consentis	26	(303)	(1,678)
Dividendes reçus	16	200	-
Intérêts reçus		10,700	16,680
Autres - Principalement des effets de change		28	99
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(114,460)	(298,384)

Les notes aux pages 25 à 96 font partie intégrante de ces comptes consolidés.

Au 31 décembre (en € milliers)	Annexes	2025	2024
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Produit des cessions d'actions propres		-	13
Produit des émissions d'emprunts	26	103,144	114,839
Rachat d'actions propres		(1,003)	(1,340)
Remboursement d'emprunts	26	(259,931)	(125,136)
Remboursement des contrats de location	33	(51,319)	(48,729)
Dividendes payés	24	(75,341)	(75,642)
Intérêts payés		(34,352)	(32,787)
Paiement des coûts de transaction liés aux prêts et emprunts		(0)	2
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(318,803)	(168,780)
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE			
		(143,306)	(128,529)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre (en € milliers)	Annexes	2025	2024
Au 1 ^{er} Janvier 2025	23	490,148	623,396
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(143,306)	(128,529)
des transferts d'actifs / passifs détenus en vue de la vente		(8,084)	-
Effet de la variation des taux de change		(23,375)	(4,719)
Au 31 décembre 2025	23	315,384	490,148

Les notes aux pages 25 à 96 font partie intégrante de ces comptes consolidés.

Annexes aux comptes consolidés

1. Présentation de l'entreprise

Aliaxis S.A. (ci-après dénommée « la Société ») est une société de droit belge, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0860.005.067. Le siège social de la société est situé Avenue Arnaud Fraiteur, 15-23, 1050 Bruxelles. Les comptes consolidés de la Société pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2025 regroupent ceux de la Société et de ses filiales ainsi que la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence (ensemble dénommé « le Groupe » ou « Aliaxis »).

En 2025, Aliaxis employait environ 16,000 personnes, est présent dans plus de 40 pays à travers le monde et opère sur le marché au travers de plus de 75 unités de production ou de vente dont la plupart commercialisent leurs produits sous leurs propres marques. Le Groupe est principalement spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de tubes et raccords en plastique et de produits sanitaires pour la construction et la rénovation dans le secteur du bâtiment. Le Groupe dispose en outre d'une large gamme de produits destinés aux secteurs de l'industrie et des services aux collectivités.

Le Conseil d'Administration de la Société a arrêté en sa séance du 30 mars 2026 les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2025.

2. Base de préparation

(a) Déclaration de conformité

Les comptes consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) applicables, telles qu'adoptées par l'Union Européenne à partir du 1^{er} janvier 2025.

La Société a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée les normes et interprétations nouvellement émises, qui n'étaient pas encore entrées en vigueur à la date de clôture.

(b) Principes d'évaluation

Les comptes consolidés ont été préparés sur base du coût historique, à l'exception de ce qui suit:

- les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat sont également évalués à la juste valeur.
- paiements fondés sur des actions
- avantages au personnel
- actifs non courants détenus en vue de la vente

(c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Ces états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société à savoir l'euro et toutes les informations présentées en euros ont été arrondies au millier le plus proche, sauf indication contraire.

(d) Recours à des estimations

La préparation des comptes consolidés exige de la part de la direction d'émettre des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants rapportés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient donc différer des résultats estimés.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé dans l'exercice au cours duquel le changement a eu lieu et de tout exercice ultérieur affecté.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables qui impactent le plus les montants comptabilisés dans les comptes consolidés sont décrits dans les annexes suivantes :

- Annexe 18 – calcul des montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie;
- Annexe 27b – évaluation des obligations liées à des régimes de retraite à prestations définies;
- Annexe 28 – utilisation des pertes fiscales;
- Annexes 29 et 35 – provisions et passifs éventuels;
- Annexes 30 - passifs pour des positions fiscales incertaines ;
- Annexe 32 – valorisation des instruments financiers dérivés et mesure de l'efficacité de la comptabilité de couverture.

Évaluation des justes valeurs

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées en trois niveaux en termes de hiérarchie, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

De plus amples informations sur les hypothèses utilisées lors de l'évaluation de la juste valeur se trouvent dans les notes suivantes :

- Note 20 – immeubles de placement
- Note 32 – Instruments financiers

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon consistante avec celles de l'exercice précédent sous réserve des exceptions suivantes.

Le Groupe a adopté les normes et interprétations IFRS nouvelles ou amendées suivantes, à partir du 1er janvier 2025. Ces nouvelles normes et interprétations IFRS n'ont pas entraîné de changements significatifs dans les états financiers consolidés.

Amendements à IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères : manque d'échangeabilité, publiés le 15 août 2023, précisent quand une devise est convertible en une autre devise (ou non). Lorsqu'une devise n'est pas convertible, l'entité estime un cours de change au comptant. L'objectif lors de l'estimation d'un cours de change au comptant est de refléter le cours de change qui aurait été appliqué à la date de la transaction dans le cadre d'une opération de change régulière entre intervenants du marché compte tenu des conditions économiques qui existent à cette date. Les amendements ne contiennent pas d'exigences spécifiques pour l'estimation d'un taux de change. À la suite de ces amendements, les entités seront tenues de fournir de nouvelles informations afin d'évaluer l'incidence de l'utilisation d'un taux de change estimatif sur les états financiers.

a) Principes de consolidation

Une liste des principales filiales consolidées par intégration globale et des entreprises mises en équivalence est fournie à l'Annexe 37.

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité quand il est exposé à, ou a le droit à, des rendements variables dû à son implication dans l'entité et a la possibilité d'affecter ces rendements via son pouvoir sur l'entité. Les états financiers des filiales sont inclus dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où cette dernière cesse.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Transactions éliminées dans les comptes consolidés

Les soldes intra-groupe ainsi que les produits et charges latents résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des comptes consolidés. Les gains latents résultant de transactions réalisées avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les moins-values latentes sont éliminées selon les mêmes principes, à condition qu'elles ne soient pas représentatives d'une perte de valeur.

Perte de contrôle

Dans le cas d'une perte de contrôle, le Groupe élimine les actifs et passifs de la filiale, les intérêts minoritaires et toutes les autres composantes des capitaux propres de cette filiale dans les comptes consolidés. Tout surplus ou déficit résultant d'une perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Si le Groupe détient encore un intérêt dans la filiale, cet intérêt sera évalué à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle.

b) Monnaies étrangères

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités d'Aliaxis en appliquant le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires

libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change à cette date. A la date de clôture, les actifs et passifs non monétaires mesurés en coût historique libellés dans des monnaies étrangères restent convertis au taux de change constaté à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les différences de change résultant de ces conversions sont comptabilisées en résultat, à l'exception des écarts résultant de la conversion des instruments de capitaux propres disponibles à la vente ou d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger (voir ci-après) qui sont eux directement comptabilisés comme autres éléments du résultat global, sous la rubrique écart de conversion.

Activités à l'étranger

Les actifs et passifs des activités à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur découlant d'une acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges des activités à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice, qui se rapproche des taux de change constatés lors des différentes transactions. Les éléments constitutifs des capitaux propres sont convertis aux taux de change historiques.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global sous la rubrique réserves pour écarts de conversion. Quand il s'agit d'une filiale qui n'est pas détenue à 100%, la part proportionnelle de l'écart de conversion est allouée aux intérêts minoritaires. Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée de telle façon que le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint est perdu, le montant cumulé dans les écarts de conversion relatif à cette activité à l'étranger est reclassé en résultat et vient majorer ou minorer le résultat de cession. Quand le Groupe ne cède qu'une partie de son intérêt dans une filiale à l'étranger tout en maintenant le contrôle, la part proportionnelle du montant cumulé est réattribuée aux intérêts minoritaires. Quand le Groupe cède seulement une partie de son intérêt dans une entreprise associée ou une coentreprise à l'étranger tout en maintenant son influence notable ou le contrôle conjoint, la part proportionnelle du montant cumulé est comptabilisée en résultat.

Couverture d'un investissement net dans une entité à l'étranger

Le Groupe applique la comptabilité de couverture pour les écarts de change résultant de la différence entre la devise fonctionnelle des opérations réalisées à l'étranger et l'euro, indifféremment si l'investissement net est détenu de manière directe ou par l'intermédiaire d'une société mère. Les différences de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net d'une activité à l'étranger sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global sous la rubrique réserves pour écarts de conversion, pour la partie efficace de la couverture. Les différences de change se rapportant à la partie inefficace de la couverture sont comptabilisées en résultat. Lorsque l'investissement net couvert est cédé, pour tout ou partie, le montant cumulé des écarts de conversion comptabilisés en capitaux propres est reclassé en résultat et vient majorer ou minorer le résultat de cession.

De plus, les actifs et passifs monétaires représentant des créances à recevoir ou des dettes à payer à une entité à l'étranger, pour lesquels un règlement n'est ni prévu, ni probable dans un futur proche, sont considérés comme faisant partie de la participation nette du Groupe dans cette entité à l'étranger. Les différences de change sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global sous la rubrique réserves pour écarts de conversion et leur montant n'est transféré en résultat que lorsque l'investissement est cédé, pour tout ou partie.

Taux de change

Les principaux taux de change suivants ont été utilisés pour la préparation des comptes consolidés.

	Taux de change moyen		Taux de change à la date de clôture	
	2025	2024	2025	2024
AUD	1.752	1.640	1.760	1.673
CAD	1.578	1.481	1.612	1.489
GBP	0.857	0.847	0.872	0.827
NZD	1.942	1.788	2.040	1.851
USD	1.130	1.082	1.175	1.035
INR	98.565	90.534	105.563	88.635

c) Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill résulte de l'acquisition de filiales et est présenté sous la rubrique immobilisations incorporelles.

La valeur comptable du goodwill est allouée aux unités d'activités susceptibles de pouvoir bénéficier des synergies liées au regroupement d'entreprises, et qui seront alors considérées comme unités génératrices de trésorerie du Groupe.

Le goodwill est exprimé dans la monnaie fonctionnelle des unités d'activités à laquelle il se rapporte et est converti en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

Pour les entreprises associées et coentreprises, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation.

Le goodwill est comptabilisé au coût d'acquisition, déduction faite des pertes de valeur cumulées (voir Annexe 3k).

Dans le cadre du passage aux IFRS, le Groupe a souhaité ne pas réévaluer les regroupements d'entreprises qui avaient eu lieu avant la transition aux normes IFRS ; l'écart d'acquisition comptabilisé étant le montant, net des amortissements cumulés, comptabilisé selon le référentiel comptable antérieur du Groupe à savoir celui applicable en Belgique.

Pour les acquisitions réalisées depuis le 1er janvier 2010, l'écart d'acquisition représente l'excédent du coût de l'acquisition par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de l'entité acquise. Dans le cas où cet excédent est négatif (goodwill négatif), celui-ci est immédiatement comptabilisé en résultat.

Immobilisations incorporelles acquises à l'occasion d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles telles que les listes de clients, les marques, les brevets acquis lors d'un regroupement d'entreprises sont valorisées à leur juste valeur. Si une immobilisation ne peut faire l'objet d'une comptabilisation séparée, elle est alors partie intégrante du goodwill.

La juste valeur des listes clients est calculée sur base de la valeur actuelle des ventes (après impôts) avec ces clients après (i) application d'un taux de rotation (observé sur une période passée pertinente), et (ii) incluant dans les coûts opérationnels (à l'exception des coûts financiers) les charges spécifiques allouées aux actifs et à l'effectif utilisé.

Recherche et développement

Les dépenses de recherche engagées en vue d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou techniques sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont encourues.

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont capitalisées seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable, que le produit ou procédé est techniquement et commercialement faisable, que l'existence d'avantages économiques futurs est probable et qu'Aliaxis a l'intention et dispose de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les charges d'emprunts capitalisées, les coûts des matières, de la main-d'œuvre directe et les frais généraux directement nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue. Les dépenses de développement, qui ne respecteraient pas les précédents critères énoncés, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les frais de développement portés à l'actif sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements (voir ci-dessous) et pertes de valeur cumulés (voir Annexe 3k).

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par Aliaxis et ayant une durée d'utilité définie, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements (voir ci-dessous) et pertes de valeur cumulés (voir Annexe 3k).

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant.

Tous les autres frais, y compris les dépenses portant sur un goodwill ou une marque, générés en interne, sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements

L'amortissement des immobilisations incorporelles avec une durée de vie définie est comptabilisé en résultat linéairement sur une période correspondant à la durée d'utilité estimée, à partir du moment où l'actif est prêt à être mis en service. Le goodwill n'est pas amorti.

Les durées d'utilité ont été estimées de la manière suivante:

- Brevets, concessions et licences 5 ans
- Frais de développement activés..... 3-5 ans
- Logiciels informatiques 5-7 ans
- Dessins 25 ans

Les listes clients sont amorties linéairement sur une période correspondant au nombre d'années durant lesquelles la valeur actuelle des flux de trésorerie générés par chaque client est significative.

La durée d'utilité des listes de clients sera soumise à une limite maximale de 15 ans, applicable à partir de 2026 pour toute acquisition future.

Les méthodes d'amortissement, les durées de vie ainsi que les valeurs résiduelles sont revues à chaque fin d'exercice et ajustées si nécessaire.

d) Immobilisations corporelles

Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements (voir ci-dessous) et pertes de valeur cumulées (voir Annexe 3k). Au 1er janvier 2005, date de transition aux normes IFRS, Aliaxis a choisi de réévaluer certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur et a considéré ces justes valeurs comme coût présumé à cette date.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, par exemple les coûts des matières premières ainsi que les coûts directs de production, les coûts nécessaires pour permettre d'utiliser l'actif dans des conditions d'exploitation prévues ou encore, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de

l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située. Un logiciel acquis qui fait partie intégrante des fonctionnalités du matériel auquel il est associé est comptabilisé comme une composante de ce matériel.

Les pertes et profits sur les cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le montant net des cessions avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle. Les pertes et profits sont comptabilisés en résultat dans les autres produits/charges d'exploitation.

Lorsque des composants d'immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Dépenses ultérieures

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif bénéficieront au Groupe et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements

L'amortissement est comptabilisé linéairement sur une période correspondant à la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'immobilisations corporelles. Les actifs loués sont amortis sur la période la plus courte entre leur durée d'utilité et la période de location, sauf s'il est certain que le Groupe en deviendra propriétaire à la fin de la période de location. Les terrains ne sont pas amortis.

Les éléments des immobilisations corporelles sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont installés et sont prêts à être utilisés.

Les durées d'utilité ont été estimées de la manière suivante:

- Bâtiments:
 - Structure 40-50 ans
 - Toiture et revêtement 15-40 ans
 - Installations.....15-20 ans
- Installations, machines et outillages:
 - Silos.....20 ans
 - Matériel et outillage 10 ans
 - Moules 3-5 ans
- Mobilier.....10 ans
- Equipement de bureau 3-5 ans
- Matériel roulant 5 ans
- Matériel informatique 3-5 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité, ainsi que les valeurs résiduelles lorsqu'elles sont significatives, sont réexaminées à chaque date de clôture.

e) Contrats de location

Les contrats de locations sont comptabilisés par un actif conférant un droit d'utilisation et une dette locative à partir du moment où le bien loué a été mis à la disposition du Groupe. L'actif conférant un droit d'utilisation est évalué au coût, diminué des amortissements cumulés et des réductions de valeurs et ajusté par les réévaluations éventuelles de la dette des loyers. Le coût du droit d'utilisation inclut le montant de la dette de locative comptabilisé, les charges directes éventuellement apportées, les paiements de loyers effectués à la date de début du contrat, moins tout avantage incitatif à la location éventuellement perçu.

L'actif conférant un droit d'utilisation est amorti sur une base linéaire sur la plus courte période entre la durée déterminée par les clauses du contrat et l'estimation de la durée de vie résiduelle de l'actif sous-jacent. Le Groupe a décidé d'appliquer la règle d'exemption pour les contrats de location qui ont, à la date de commencement une durée inférieurs à 12 mois ('contrats de location à courte durée') et les contrats de location

portant sur des actifs de faible valeur ('actifs de faible valeur'). Les actifs de faibles valeurs sont les actifs qui ont une valeur inférieure ou égale à €5.000 lorsqu'ils sont neufs.

La dette locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début de contrat. Les paiements de loyers se composent des loyers fixes, moins un quelconque incitent reçu en lien avec le contrat de location, des loyers variables indexés sur un indice ou un taux et les montants payables au titre de la garantie de valeur résiduelle.

Le paiement de loyers inclut également le prix d'exercice d'une option d'achat que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer et des pénalités de résiliation anticipées du contrat de location, à moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain de ne pas résilier le contrat par anticipation. Si les loyers variables ne sont pas indexés sur un indice ou un taux, ils sont comptabilisés comme charges dans la période pendant laquelle l'événement ou la condition qui déclenche le paiement se produit.

Le taux d'actualisation utilisé par le Groupe pour calculer la valeur actualisée des paiements, est le taux d'emprunt marginal Groupe qui a été déterminé selon deux dimensions :

- La devise dans laquelle le contrat a été exprimé
- La durée du contrat de location. Par simplification, les durées ont été regroupées dans différentes catégories avec des taux pour chacune d'elle. Les taux ont été extrapolés si nécessaire et dont la moyenne a été calculée par après.

Après la date de commencement, les dettes locatives sont augmentées des intérêts à payer et est réduites par les loyers payés. Chaque paiement de loyer est alloué entre la dette et le coût de financement. Chaque paiement de loyer est comptabilisé comme charge dans le compte de résultat sur la période de location de manière à obtenir, pour chaque période, un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

La dette locative est réévaluée s'il y a une modification, un changement dans les termes du contrat de location, un changement dans le paiement de la dette de loyers (par exemple des modifications des loyers futurs dû à un changement d'indice ou de taux ou du taux utilisé pour détermine les paiements des dettes de loyers) ou si le Groupe revoit ses probabilités d'exercer l'option d'achat de l'actif sous-jacent.

Les paiements des loyers due endéans les 12 mois sont classifiés comme dettes courantes. Tous les paiements des loyers qui sont dus à plus de 12 mois après la date de clôture sont classifiés comme dettes non-courantes. Les loyers sur les contrats de location d'actifs de faible valeur et sur les contrats de location de courte durée, sont comptabilisées comme charge dans le compte de résultat, sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

Certains contrats de locations pour des voitures contiennent des paiements de loyers variables. C'est notamment le cas pour les contrats de location de voitures qui comprennent une clause d'ajustement de prix de fin de leasing : à la fin du contrat de location, une révision finale du loyer détermine l'ajustement final de location. Cette révision finale est le paiement d'un loyer (crédit) qui reflète l'utilisation réelle du véhicule lorsqu'il était sous contrat de location. Le montant final n'est pas connu au début du contrat de location. Cet ajustement de location n'est pas un montant spécifique mais dépend de facteurs connus tels que l'amortissement mensuel, le coût d'acquisition initial et toute une série de facteurs inconnus au début du bail comme le kilométrage, l'état du véhicule, usure normale, dommages, la géographie, le canal d'élimination et d'autres facteurs. Ces facteurs pris ensemble représentent « l'utilisation » de la voiture. Les paiements qui varient en fonction de l'utilisation de l'actif sous-jacent et les kilométrages du véhicule sont les paiements variables du contrat de location. La révision finale de loyer est reconnue comme charge ou, dans le cas d'un crédit, comme une réduction des charges lorsqu'elle est réalisée.

f) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus soit pour en retirer des loyers, soit pour valoriser le capital, soit pour les deux. Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements et pertes de valeurs cumulés (voir Annexe 3k).

L'amortissement est comptabilisé en résultat linéairement sur une période égale à la durée d'utilité correspondante à celle définie dans le cadre des immobilisations corporelles (voir Annexe 3d).

Les justes valeurs, qui sont déterminées pour être fournies dans les annexes aux comptes consolidés, sont basées sur des valeurs de marché, à savoir une estimation du montant auquel le bien pourrait être échangé entre des

parties bien informées, prudentes, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière et ce, à la date de l'évaluation et après que des actions marketing appropriées aient été prises. En l'absence de prix récents dans un marché actif, une telle évaluation est obtenue en prenant en considération le montant total des flux de trésorerie estimés et attendus de la mise en location de ces actifs. Un taux d'actualisation reflétant les risques spécifiques inhérents aux flux nets de trésorerie est alors appliqué aux flux de trésorerie nets annuels afin de dégager la valeur de l'immeuble.

g) Autres actifs non courants

Titres de capitaux propres

Cette rubrique reprend les placements dans les titres de sociétés dans lesquelles Aliaxis n'a aucun contrôle, ni d'influence significative. Ces investissements sont comptabilisés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont valorisés, après leur comptabilisation initiale, à la juste valeur, à l'exception des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de cotation sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être mesurée de manière fiable. Ces participations, qui ne peuvent faire l'objet d'une valorisation à la juste valeur sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Titres d'emprunts

Les placements dans des titres d'emprunts sont classifiés dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat ou des actifs financiers disponibles à la vente et sont valorisés à leur juste valeur. Les profits ou pertes qui en résultent sont comptabilisés respectivement en résultat ou directement en autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur (voir Annexe 3k) ainsi que les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat.

Autres actifs financiers

Un actif financier est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du résultat s'il est détenu à des fins de transaction ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat si Aliaxis gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Autres actifs

Ces actifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur (voir Annexe 3k).

h) Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition ou si celui-ci est inférieur, à la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré pour les matières premières, les emballages, les consommables, les composants et biens achetés en vue de leur revente, et selon la méthode du premier entré – premier sorti (FIFO) pour les composants et les produits finis, ainsi que pour les en-cours de fabrication.

Le coût comprend les dépenses encourues pour l'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût inclut également les coûts de production et une quote-part appropriée des frais de production généraux basés sur une capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, déduction faite des coûts liés à leur achèvement et des frais nécessaires pour réaliser la vente.

i) Créances

Les créances regroupent les créances commerciales et autres créances. Ces montants sont comptabilisés à leur coût amorti diminué des pertes de valeur (voir Annexe 3k).

j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse et les dépôts à terme avec une échéance finale de 3 mois ou moins à la date d'acquisition. Pour des raisons liées à la présentation du tableau de flux de trésorerie, les découverts bancaires qui peuvent à tout moment devenir exigibles et qui font partie intégrante de

la gestion de trésorerie du Groupe sont considérés comme un des composants de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le Groupe investit dans des Fonds du marché monétaire (MMF). Les fonds du marché monétaire sont des fonds communs de placement à capital variable qui investissent dans des instruments de dette à court terme tels que des bons du Trésor, des certificats de dépôt, des obligations, des gilts d'État et des billets de trésorerie. Les principaux objectifs sont la préservation du capital, une liquidité élevée et un modeste rendement supplémentaire par rapport aux taux d'intérêt à court terme ou aux taux de référence.

Le Groupe investit uniquement dans des Fonds du marché monétaire ayant un rating élevé, liquidité journalière et considérés comme étant des composants de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Ils sont classifiés sous IFRS 9 comme :

- Fonds à valeur nette d'actifs stable, comptabilisés en tant que « Fonds du marché monétaire au travers des autres éléments du résultat global »
- Fonds à valeur nette d'actifs variable, comptabilisés en tant que « Fonds du marché monétaire au travers du compte de résultat »

k) Dépréciation

Actifs financiers

Pour les instruments financiers et les actifs sur contrats, le Groupe enregistre des corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti et les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le Groupe évalue les corrections de valeur pour pertes à un montant égal aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sauf pour les éléments suivants qui sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir :

- Les instruments de dettes dont il est déterminé qu'ils présentent un faible risque de crédit à la date de clôture ; et
- Les autres instruments de dette et les comptes bancaires dont le risque de crédit (c'est-à-dire le risque de défaillance au cours de la durée de vie prévue de l'instrument financier) n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale.

Le Groupe suppose que le risque de crédit associé à un actif financier a augmenté significativement si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le débiteur paye la totalité de ses obligations liées au crédit envers le Groupe sans que ce dernier ait recours à des actions telles que la réalisation de la garantie (le cas échéant) ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 365 jours.

Les pertes de crédits attendues pour la durée de vie correspondent à tous les cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie prévue des instruments financiers. Les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir correspondent aux cas de défaillance possibles au cours des douze mois suivant la date de clôture (ou d'une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à douze mois). La période maximale à prendre en considération pour évaluer les pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale pendant laquelle l'entité est exposée au risque de crédit.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les pertes de crédits sont évaluées selon la valeur actualisée de l'ensemble des manques à gagner en flux de trésorerie attendus (c'est-à-dire, la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus au Groupe aux termes du contrat et les flux de trésorerie qu'il s'attend à recevoir. Les pertes de crédit attendues sont actualisées aux taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

A chaque date de clôture, le Groupe détermine si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti et les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont dépréciés. Un actif financier est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie estimés de cet actif financier.

Les corrections de valeur pour pertes liées aux actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. Pour les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, la correction pour pertes est enregistrée en résultat dans les autres éléments du résultat global.

Actifs non-financiers

Les valeurs comptables des actifs non-financiers du Groupe, autres que les stocks (voir Annexe 3h) et les actifs d'impôt différé (voir Annexe 3v), sont examinées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une quelconque indication externe ou interne de dépréciation. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie (UGT) est supérieure à sa valeur recouvrable. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs ou groupes d'actifs. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'une UGT sont affectées d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités) sur la base de proratas.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés avec un taux d'actualisation approprié avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

L'approche globale du Groupe est de tester chaque goodwill au niveau de l'unité d'activités la plus petite à laquelle il est associé pour des raisons de reporting externe, qui est généralement au niveau de l'entité rapportant. La valeur recouvrable d'un goodwill associé à une UGT est basée sur une approche des flux de trésorerie libres escomptés, basée sur des modèles actuels d'évaluation d'entreprises. Ces calculs sont corroborés par des coefficients d'évaluation ou d'autres indicateurs disponibles de la juste valeur.

Une perte de valeur relative à un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées au cours des exercices antérieurs sont évaluées à chaque date de clôture s'il existe une indication que les pertes ont diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise uniquement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif après la reprise n'est pas supérieure à la valeur comptable (déduction faite des amortissements) qui aurait été obtenue, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

I) Activités abandonnées, actifs détenus en vue de la vente

Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante des activités du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique importante et distincte qui a été cédée ou est détenue en vue de la vente, ou est une filiale acquise uniquement dans le but de la revente. Une telle classification a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est ainsi classifiée, l'état consolidé du résultat global comparatif est représenté comme si cette activité avait été classifiée comme telle depuis le début de la période comparative.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés) sont classés comme actifs détenus en vue de la vente s'il est probable qu'ils soient recouverts principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue. Immédiatement avant d'être considérés comme détenus en vue de la vente, les actifs (ou les composants du groupe destiné à être cédé) sont réévalués selon les principes comptables du Groupe. Ensuite, les actifs (ou groupe destiné à être cédé) sont généralement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure à la valeur comptable. Toute perte de valeur au titre d'un groupe destiné à être cédé est affectée d'abord au goodwill, puis aux autres actifs et passifs au prorata de leur valeur comptable, à l'exception toutefois des stocks, des actifs financiers, des actifs d'impôt différé et des actifs générés par des avantages au personnel qui continuent d'être évalués selon les principes comptables du Groupe qui leur sont applicables. Les pertes de valeur résultant de la comptabilisation initiale d'un actif comme détenu en vue de la vente ainsi que les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont comptabilisés en résultat. Les profits ainsi comptabilisés ne peuvent excéder le cumul des pertes de valeur prises en résultat. Les immobilisations incorporelles et corporelles qui sont classifiées comme des actifs destinés à la vente ne sont plus dépréciés ni

amortis. En plus les entreprises associées et les coentreprises ne sont plus mises en équivalence une fois qu'elles sont classifiées comme des actifs destinés à la vente.

m) Capital

Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Rachat d'instruments de capitaux propres

En cas de rachat par le Groupe de ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les frais directement attribuables, net d'impôt, est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont présentées sous la rubrique réserve pour actions propres. En cas de vente ou réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus sont inclus dans les capitaux propres, et le surplus ou le déficit de la transaction est transféré vers les bénéfices non distribués.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés comme dettes à partir du moment où ils ont été déclarés.

n) Prêts et emprunts

Les prêts et emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur déduction faite des coûts de transaction y afférents. Après leur comptabilisation initiale, les emprunts et prêts portant intérêts sont comptabilisés au coût amorti, toute différence entre le montant initial qui a été comptabilisé et le montant à l'échéance étant portée en résultat sur la durée de vie attendue de l'instrument financier sur la base d'un taux d'intérêt effectif.

o) Avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

Le régime à cotisations définies est un plan d'avantages au personnel pour lequel une société paye des contributions fixes à une entité légale séparée, sans pour autant avoir d'obligation légale de payer des montants ultérieurs. Les cotisations versées à des régimes de retraite à cotisations définies sont prises en résultat pendant la période durant laquelle les services liés sont rendus par les membres du personnel.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de l'exercice et des exercices antérieurs ; cet avantage est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré des coûts des services rendus non comptabilisés et de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations d'entreprises qui ont au moins une note de crédit AA et ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe et qui sont libellées dans la monnaie de paiement des avantages.

Les calculs sont effectués annuellement, avec une régularité suffisante, par des actuaires qualifiés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en résultat.

Le Groupe reconnaît les gains et pertes sur les limitations de l'actif au titre de prestations définies ou sur les obligations de financement minimum lorsque ces événements ont lieu. Les gains et pertes sur les limitations de l'actif au titre de prestations définies incluent toute modification de la juste valeur des actifs du plan établi et toute modification dans la valeur actuelle des obligations à prestations définies.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif net) et, le cas échéant, la variation de l'effet du plafonnement de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif net), sont comptabilisés immédiatement en autres éléments

du résultat global. Le Groupe détermine la charge (le produit) d'intérêts net sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies de la période, en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies, au passif (à l'actif) net, tel que déterminé au début de l'exercice. Ce passif (actif) net est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du paiement de cotisations et du règlement de prestations au cours de la période. Les charges d'intérêt net et les autres charges au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net.

Lorsque les calculs conduisent à un actif pour Aliaxis, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut excéder la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime.

Afin de calculer la valeur actualisée des avantages économiques, tout besoin de refinancement minimum qui s'applique à n'importe quel régime dans le Groupe est pris en considération. Il existe un avantage économique pour le Groupe, si c'est réalisable pendant la durée de vie du régime ou à l'occasion du règlement des dettes du régime.

Autres avantages à long terme

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages au personnel à long terme, autre que les régimes de retraite, tel que les primes de jubilé, est égale à la valeur des avantages futurs obtenus par les membres du personnel en échange des services rendus au cours des périodes en cours et antérieures. L'obligation est calculée au moyen de la méthode des unités de crédit projetées, et est actualisée pour dégager sa valeur actuelle, et la juste valeur des actifs y afférents en est déduite. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations d'entreprises qui ont au moins une note de crédit AA et ayant des dates d'échéance proches de celles des engagements du Groupe et qui sont libellées dans la monnaie de paiement des avantages. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées en charges lorsqu' Aliaxis est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan de licenciement formalisé et détaillé avant la date normale de départ à la retraite. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées si Aliaxis a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre soit acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable. Si ces indemnités sont dues plus de 12 mois après la date de fin d'exercice, elles sont alors actualisées et comptabilisées à leur valeur actuelle.

Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages au personnel à court terme tels que les bonus sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Une provision est comptabilisée pour le montant qu'Aliaxis s'attend à payer au titre des primes réglées en trésorerie à court terme ou des plans de bonus si le Groupe Aliaxis a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

p) Provisions

Une provision est comptabilisée si, comme issue d'un événement passé, le Groupe a une obligation légale ou contractuelle pouvant être estimée de manière fiable, et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour remplir cette obligation. Les provisions sont déterminées en actualisant les futurs flux de trésorerie estimés à un taux d'impôt reflétant la réalité économique à la date de l'estimation. L'effet de l'actualisation est comptabilisé en charges financières.

Garanties

Une provision pour garanties est comptabilisée au moment de la vente des biens et services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et une pondération de toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsqu'Aliaxis a approuvé un plan de restructuration formalisé et détaillé et que la restructuration a été initiée ou annoncée publiquement avant la date de clôture de fin d'exercice. Les pertes d'exploitation futures ne sont pas provisionnées.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. La provision est évaluée à la valeur actuelle du coût attendu de la résiliation ou, si celle-ci est inférieure, au coût de l'exécution du contrat. Avant qu'une provision ne soit établie, le Groupe comptabilise toute perte de valeur sur les actifs associés au contrat.

q) Dettes

Les dettes qui englobent les dettes commerciales et autres dettes représentent des biens et services fournis au Groupe avant la date de clôture et qui restent impayées. Ces montants sont comptabilisés à leur coût amorti.

r) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Aliaxis détient des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt découlant de ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement. La politique d'Aliaxis consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives, et par conséquent le Groupe ne garde ni n'émet des instruments financiers dérivés à de telles fins. Néanmoins, les dérivés qui ne répondent pas aux caractéristiques en matière de comptabilité de couverture sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des comptes de résultat tout comme des instruments détenus à des fins de transaction.

Les dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et comptabilisés séparément si le contrat hôte n'est pas un actif financier et si certaines conditions sont présentes.

Lors de la désignation initiale du dérivé comme instrument de couverture, le Groupe documente formellement la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, en y incluant les objectifs et stratégies de gestion des risques en initiant l'opération de couverture et le risque de couverture, et y mentionne enfin les méthodes qui seront utilisées lors de l'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Le Groupe évalue aussi bien au moment de la création de la relation de couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture pourront être « très efficaces » dans la compensation des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert respectif attribuable au risque de couverture avec l'objectif ultime de valider la relation économique entre l'instrument de couverture et le sous-jacent.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie de transaction prévisionnelle, la transaction devrait avoir une haute probabilité de se réaliser et devrait présenter une exposition aux variations des flux de trésorerie qui pourrait ultimement affecter le résultat.

Les dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur; les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations en résultant sont comptabilisées selon les modalités décrites ci-dessous.

Couvertures de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme instrument de couverture dans le but de couvrir la variabilité des flux de trésorerie imputable à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévisionnelle hautement probable et qui pourrait affecter le compte de résultat, la partie efficace des variations de la juste valeur d'un dérivé désigné comme instrument de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée directement en capitaux propres (réserve de couverture). La partie efficace des variations de la juste valeur comptabilisée en capitaux propres est limitée aux changements cumulatifs actualisés de la juste valeur de l'élément couvert depuis le début de la couverture. Toute partie inefficace des variations de juste valeur de la couverture, est comptabilisée en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères d'une comptabilité de couverture, arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé, la comptabilité de couverture à titre prospectif est abandonnée. Le profit ou la perte cumulés comptabilisés précédemment en capitaux propres sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Lorsque l'élément couvert est un actif non-financier, le montant comptabilisé en capitaux

propres est reclassé dans la valeur comptable de l'actif lorsqu'il est comptabilisé. Dans les autres cas, le montant comptabilisé en capitaux propres est reclassé en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Si le flux prévisionnel couvert par un instrument dérivé ne devait plus se produire, les montants comptabilisés dans la réserve de couverture, ainsi que de coût de couverture sont immédiatement reclassés dans le compte de résultat.

Le Groupe désigne uniquement la variation de juste valeur de l'élément spot des contrats de change à terme comme instrument de couverture dans les relations de couverture des flux de trésorerie. La variation de la juste valeur de l'élément forward (points de swap) est comptabilisée séparément dans la réserve de coût de couverture dans les capitaux propres.

Lorsque l'opération couverte aboutit ultérieurement à la comptabilisation d'un élément non financier, le montant accumulé dans la réserve de couverture et le coût de la réserve de couverture sont directement inclus dans le coût initial de l'élément non financier lorsqu'il est comptabilisé.

Dans les autres cas, le montant comptabilisé en capitaux propres est transféré au compte de résultat au cours de la même période où l'élément couvert affecte le résultat net.

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre un investissement net dans une activité à l'étranger, la partie du bénéfice ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considéré comme étant effective est comptabilisée directement en capitaux propres sous la rubrique réserves pour écarts de conversion, tandis que la partie non effective est comptabilisée en résultat.

Le montant comptabilisé en capitaux propres est reclassé en résultat à titre d'ajustement de reclassement lors de la cession de l'opération étrangère.

Couvertures de juste valeur

Lorsqu'un instrument de couverture est conclu dans le but de couvrir une variation de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, tout gain ou perte résultant de la valorisation à la juste valeur de cet instrument de couverture est comptabilisé en résultat. L'élément couvert est également comptabilisé à la juste valeur, avec tout gain ou perte lié comptabilisé en résultat.

Couvertures économiques

La comptabilité de couverture n'est pas appliquée aux instruments dérivés qui couvrent économiquement des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères. Les variations de la juste valeur de tels instruments dérivés sont comptabilisées en résultat.

s) Produits

Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les produits provenant de la vente des biens sont reconnus lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement à la livraison des biens. Le Groupe examine s'il y a d'autres clauses dans le contrat qui alloue une partie du prix à d'autres obligations de performance. En déterminant le prix de transaction pour la vente des biens, le Groupe examine les effets de ces considérations variables et l'existence d'autres éléments de financements importants (s'il en existe).

Revenus locatifs

Les revenus locatifs provenant des immeubles de placement sont comptabilisés en résultat sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Les incitants à la location octroyés sont compris dans le revenu total de location pendant la durée du contrat de location.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées initialement comme produits constatés d'avance lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et qu'Aliaxis se conformera aux conditions qui y sont liées. Les subventions qui compensent les frais encourus par le Groupe sont reprises systématiquement en résultat pendant la période au cours de laquelle les frais correspondants sont encourus. Les subventions qui indemnisent le Groupe

pour les frais d'un actif sont systématiquement reprises dans les autres produits et charges d'exploitation en tenant compte de la durée d'utilité de l'actif.

t) Les éléments ajustés

Les éléments ajustés sont les éléments qui sont considérés par la Direction comme ne faisant pas partie du déroulement ordinaire de l'activité du Groupe. Ces éléments sont présentés séparément car ils sont considérés comme important par rapport aux revenus générés dans le cadre des activités ordinaires du Groupe et de ses filiales. Cette séparation permet une meilleure compréhension de la performance du Groupe dans les comptes consolidés. Les éléments ajustés comprennent :

- Produits et dépenses résultant de la vente d'une activité
- Coûts de restructuration liés à des projets de transformations et restructurations
- Réduction de valeur sur des actifs non financiers (incluant les réductions de valeur sur goodwill)
- Autres produits et charges d'exploitation relatif à des projets en dehors de l'activité ordinaire du Groupe.

u) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêt sur les placements, les dividendes, les profits réalisés sur la cession des actifs financiers disponibles à la vente, les augmentations de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat, les profits de change et les profits sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés en résultat. Les revenus d'intérêt sont comptabilisés lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés à la date à laquelle le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les charges financières comprennent les intérêts à payer sur les emprunts, l'effet de la désactualisation des provisions, les pertes de change, les diminutions de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat, les pertes de valeur comptabilisées au titre des actifs financiers (excepté les pertes sur créances) et les pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisées en résultat. Les coûts relatifs aux emprunts qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les gains et pertes de change sont compensés et présentés en net, soit en produits financiers soit en charges financières selon l'évolution nette de la position des mouvements de change.

v) Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat reprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt courant est le montant estimé des impôts à payer sur les revenus imposables de l'exercice, en appliquant les taux d'imposition en vigueur à la date de clôture, ainsi que tous les ajustements sur les impôts à payer pour les exercices précédents. L'impôt courant à payer comprend également l'impôt relatif aux dividendes déclarés.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases taxables (y compris les différences qui surviennent suite à l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises). Un impôt différé n'est pas reconnu sur la reconnaissance initiale du goodwill, la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif suite à une transaction qui n'est pas effectuée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le résultat imposable, et les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront probablement pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est évalué aux taux d'imposition d'application pour les différences temporaires lorsqu'elles sont extournées, en fonction des taux d'imposition adoptés ou substantiellement adoptés à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'ils sont relatifs à des impôts sur les revenus, due à la même autorité d'imposition, et sur la même entité taxable ou même groupes d'entités taxables.

En évaluant le montant des impôts courants et différés, le Groupe se doit de prendre en compte les impacts liés aux positions fiscales incertaines ainsi que l'impôt additionnel et les intérêts de retard qui seraient dus. Le Groupe est d'avis que les dettes d'impôts sont correctement évaluées pour toutes les années d'imposition encore

ouvertes, selon une estimation faite en prenant en compte plusieurs facteurs, dont les interprétations des lois fiscales et l'expérience passée. Cette évaluation se base sur des estimations et des hypothèses pouvant entraîner des prises de décisions subjectives comparativement à des événements futurs. Des nouvelles informations disponibles pourraient contredire des décisions prises auparavant, ce qui pousserait le Groupe à reconsidérer son jugement. De tels changements d'estimation des dettes fiscales impacteraient ainsi la charge d'impôt de l'exercice en cours.

Un actif d'impôt différé n'est reconnu que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporaire correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable que le future bénéfice imposable correspondant sera disponible.

À partir de l'exercice financier 2024, Aliaxis est tenu de se conformer aux nouvelles obligations internationales relatives aux règles du Pilier 2. La réglementation du Pilier 2 de l'OCDE vise à garantir que les grandes entreprises multinationales paient un niveau minimum d'imposition sur les revenus générés dans chaque juridiction où elles exercent leurs activités (c'est-à-dire une imposition effective de 15 %).

Dans ce contexte, l'impact du Pilier 2 a été jugé non matériel pour le Groupe.

w) Actifs et passifs éventuels

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les comptes consolidés, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils donnent lieu, lorsqu'ils sont significatifs, à une information dans les annexes sauf si la possibilité d'une perte est faible. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les comptes consolidés mais sont présentés dans les annexes, lorsqu'ils sont significatifs et qu'une entrée de ressources représentatives d'avantages économiques est probable.

x) Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant après la date de clôture qui fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture (événements donnant lieu à des ajustements) sont reflétés dans les comptes consolidés. Les événements survenant après la date de clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les annexes desdits comptes lorsqu'ils sont significatifs.

y) Résultat par action

Aliaxis présente un bénéfice de base et dilué par action pour ses actions ordinaires. Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

z) Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur à 31 décembre 2025 et n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés.

Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 Classement et évaluation des instruments financiers, publiés le 30 mai 2024, visent à garantir la clarté et la cohérence des informations financières. Les amendements comprennent :

- Des clarifications sur la classification des actifs financiers présentant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (« ESG ») et des caractéristiques similaires - les caractéristiques liées à l'ESG dans les prêts pourraient avoir un impact sur le fait que les prêts soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur. Pour assurer une cohérence dans la pratique, les amendements clarifient la manière dont les flux de trésorerie contractuels de ces prêts doivent être évalués.
- Une clarification de la date de décomptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier. L'IASB a également décidé de développer une option de méthode comptable permettant à une entreprise de décomptabiliser un passif financier avant la date de règlement (« settlement date ») si des critères spécifiques sont remplis.

L'IASB a également introduit des obligations de fournir des informations supplémentaires dans les annexes afin d'améliorer la transparence pour les investisseurs en ce qui concerne les investissements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les instruments financiers présentant des caractéristiques conditionnelles, par exemple des caractéristiques liées à des objectifs ESG.

Les amendements sont applicables aux périodes annuelles commençant à partir du 1er janvier 2026, l'adoption anticipée étant autorisée. Les changements ne devraient avoir aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du groupe. Ces amendements ont été approuvés par l'UE.

Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles- Amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7, publiés le 18 décembre 2024, aideront les entités à mieux rendre compte des impacts financiers des contrats d'électricité dépendante de la nature, qui sont souvent structurés sous forme de contrats d'achat d'électricité (Power Purchase Agreements – PPA's). Les contrats d'électricité dépendante de la nature aident les entités à garantir leur approvisionnement en électricité à partir de sources telles que l'énergie éolienne et solaire. La quantité d'électricité produite dans le cadre de ces contrats peut varier en fonction de facteurs incontrôlables tels que les conditions météorologiques. Les normes comptables actuelles peuvent ne pas refléter de manière adéquate l'incidence de ces contrats sur les performances d'une entité.

Les amendements ont pour objectif de :

- Clarifier les critères d'application de l'exemption pour 'usage propre' ;
- Assouplir les conditions d'application de la comptabilité de couverture si ces contrats sont utilisés comme instruments de couverture ; et
- Définir les informations supplémentaires à fournir dans les annexes afin de permettre aux investisseurs de comprendre l'effet de ces contrats sur les performances financières et les flux de trésorerie d'une entité.

Les amendements entrent en vigueur pour les périodes annuelles commençant à partir du 1er janvier 2026 ; une adoption anticipée étant possible. Les changements ne devraient avoir aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du groupe. Les amendements ont été approuvés par l'UE.

Améliorations annuelles – Volume 11, publiée le 18 juillet 2024, comprend des clarifications, des simplifications, des corrections et des amendements visant à améliorer la cohérence de plusieurs normes IFRS.

Les normes modifiées sont les suivantes :

- IFRS 1 Première adoption des normes IFRS ;
- IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir et guide d'application sur la mise en œuvre de l'IFRS 7 ;
- IFRS 9 Instruments financiers ;
- IFRS 10 États financiers consolidés ; et
- IAS 7 Tableau des flux de trésorerie.

Les amendements entrent en vigueur pour les périodes annuelles commençant à partir du 1er janvier 2026 ; une adoption anticipée étant autorisée. Les amendements ont été approuvés par l'UE.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers, publiée le 9 avril 2024, remplacera la norme IAS 1 Présentation des états financiers. La nouvelle norme introduit les nouvelles exigences clés suivantes :

- Les entités seront tenues de classer tous les produits et charges dans cinq catégories du compte de résultat, à savoir exploitation, investissement, financement, activités abandonnées et impôt sur le résultat. Les entités seront également tenues de présenter un nouveau sous-total « résultat d'exploitation ». Le résultat net des entités ne changera pas.
- Les mesures de performance définies par la direction (« Management Performance Measures » ou « MPM's ») seront présentées dans une note unique dans les états financiers.
- Des indications supplémentaires seront fournies sur la manière de regrouper les informations dans les états financiers.

En outre, toutes les entités seront tenues d'utiliser le sous-total du résultat d'exploitation comme point de départ du tableau des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie liés à l'activité selon la méthode indirecte. La norme entre en vigueur pour les périodes annuelles commençant à partir du 1er janvier 2027 ; une adoption anticipée étant autorisée. Les changements ne devraient avoir aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du groupe. La norme n'a pas encore été approuvée par l'UE.

IFRS 19 Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir , publiée le 9 mai 2024, et les amendements, publiés le 21 août 2025, permettront aux filiales éligibles d'appliquer les normes IFRS avec des obligations d'information réduites. Une filiale pourra appliquer la nouvelle norme dans ses états financiers consolidés, séparés ou individuels si à la date de clôture :

- elle n'a pas d'obligation d'information du public; et
- sa société mère produit des états financiers consolidés conformes aux normes IFRS.

La norme (et ses amendements) entre en vigueur pour les périodes annuelles débutant à partir du 1er janvier 2027 ; une adoption anticipée étant autorisée. Les changements ne devraient avoir aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du groupe. La norme (et les amendements) n'a pas encore été approuvés par l'UE.

Conversion dans une monnaie de présentation qui est celle d'une économie hyperinflationniste - Amendements à IAS 21, publiés le 13 novembre 2025, clarifient la manière dont les entités doivent convertir leurs états financiers d'une monnaie non hyperinflationniste vers une monnaie hyperinflationniste. Pour assurer une cohérence dans la pratique et améliorer l'utilité des informations pour les investisseurs, les amendements précisent que :

- une entité dont la monnaie fonctionnelle n'est pas hyperinflationniste utilise le taux de clôture à la dernière date de clôture pour convertir tous les montants des états financiers (y compris les comparatifs) dans sa monnaie de présentation ; et
- une entité utilise le taux de clôture à la dernière date de clôture pour convertir tous les montants (à l'exception des comparatifs) d'une opération étrangère dont la monnaie fonctionnelle n'est pas hyperinflationniste et applique l'indice général des prix pour retraiter les comparatifs.

Les amendements entrent en vigueur pour les périodes annuelles débutant à partir du 1er janvier 2027 ; une adoption anticipée étant autorisée. Les changements ne devraient avoir aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du groupe. Les amendements n'ont pas encore été approuvés par l'UE.

4. Regroupements d'entreprises

a) Méthode du coût d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés sur base de la méthode du coût d'acquisition à la date d'acquisition qui correspond à la date à laquelle le contrôle a été transféré dans le Groupe (voir 3a la définition de contrôle). Le contrôle consiste dans le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour évaluer le contrôle, le Groupe prend en considération les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables.

Tout goodwill qui apparaît est testé annuellement par le test de dépréciation.

Tout gain suite à l'affaire réalisée est reconnu directement en résultat.

La compensation transférée (ou le montant payé) ne comprend pas les montants payés dans le cadre de relations préexistantes. Ces montants sont comptabilisés généralement en résultat.

Les coûts directement imputables à l'acquisition, autres que ceux associés à l'émission de dettes ou de titres de participation que le Groupe encourt à l'occasion d'un regroupement d'entreprises, sont pris en charge dès qu'ils sont encourus.

Toute compensation conditionnelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si la compensation conditionnelle est classée dans les capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé dans les capitaux propres. Sinon, les modifications subséquentes à la juste valeur de la compensation conditionnelle sont comptabilisées en résultat.

Les options de vente accordées aux actionnaires minoritaires sont enregistrées comme un passif évalué à la valeur actuelle du prix d'exercice et comptabilisées selon la méthode actuelle lorsque les intérêts minoritaires ont accès actuel aux rendements qui font l'objet des options de vente. Selon cette méthode, les intérêts minoritaires continuent à être enregistrés parce que les actionnaires minoritaires ont toujours accès aux rendements associés à la propriété des intérêts sous-jacents. Tous changements de la valeur comptable du passif sont comptabilisés en capitaux propres. Les passifs financiers découlant de l'option de vente ne sont pas inclus dans la compensation transférée du regroupement d'entreprise, mais comptabilisés séparément. Si l'option de vente expire sans avoir été exercée, le passif de vente est renversé contre les capitaux propres.

b) Détermination de la juste valeur

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises réunissant les conditions de la comptabilisation selon la norme IFRS 3 sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition de la manière suivante :

- La juste valeur des immobilisations corporelles repose sur des valeurs de marché. La juste valeur d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, suite à des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La juste valeur des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires quand disponibles et dépréciés au coût de remplacement si besoin.
- La juste valeur des brevets, marques et listes de clients repose sur les paiements actualisés de redevances estimées qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque. La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.
- La juste valeur des listes clients est calculée sur la base de la valeur actuelle des ventes (après impôts) avec ces clients après (i) application d'un taux de rotation (observé sur une période passée pertinente), et (ii) incluant dans les coûts opérationnels (à l'exception des coûts financiers) les charges spécifiques allouées aux actifs et à l'effectif utilisé.
- La juste valeur des stocks acquis est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts estimés pour l'achèvement et la vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et écouler les stocks.
- Les passifs éventuels sont évalués à la juste valeur au moment du regroupement d'entreprises si cette juste valeur peut être déterminée de manière fiable. Le montant représente ce qu'un tiers pourrait exiger pour assumer ces passifs éventuels, et reflète toutes les attentes sur les flux de trésorerie possibles et non pas le montant le plus probable, ou le plus important ou le moins élevé.

5. Gestion des risques financiers

a) Vue d'ensemble

Cette annexe présente des informations relatives à l'exposition du Groupe au risque de crédit, de liquidité et de marché, et les objectifs, méthodes et processus adoptés par le Groupe pour évaluer et gérer son risque, ainsi que la gestion de son capital. Des informations quantitatives sont incluses tout au long des annexes aux comptes consolidés.

Aliaxis est exposé au cours de l'exercice normal de son activité à des risques de crédit, de taux d'intérêts, de change, de matières premières et de liquidité. Cependant, le risque financier le plus important pour le Groupe provient de la fluctuation des taux d'intérêt sur sa dette financière ainsi que de l'évolution des taux de change.

Le Groupe fait face à ces risques et définit des stratégies pour limiter leur impact sur ses performances dans le cadre de sa politique de gestion des risques financiers. Parmi ces stratégies figure l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Bien que la valeur de ces instruments financiers dérivés soit sujette aux fluctuations du marché après leur acquisition, ces fluctuations sont généralement compensées par des changements opposés dans la valeur du sous-jacent couvert.

Le Comité d'Audit Financier est chargé de superviser la façon dont la direction s'assure de la conformité des pratiques avec les politiques et les procédures, et examine si le cadre de gestion des risques est approprié aux risques auxquels le Groupe est confronté. Le Comité d'Audit Financier se base sur les contrôles mis en place par la direction.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière du Groupe si un client ou une contrepartie d'un instrument financier fait défaut à ses obligations financières et concerne principalement les montants à recevoir des clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée par les caractéristiques individuelles de chaque client, son industrie et le pays ou la région où il opère. Les principaux canaux de distribution du Groupe sont les grossistes et les grandes chaînes de distribution de matériel de bricolage (DIY). Malgré une tendance à la consolidation de ses clients sur les principaux marchés européens et nord-américains, la diversité de la gamme des produits d'Aliaxis aide le Groupe à maintenir un large portefeuille de clients et permet d'éviter, autant que possible, une exposition trop importante vis-à-vis d'un client particulier.

La direction d'Aliaxis a établi une politique de crédit et l'exposition aux risques de crédit est suivie de façon régulière. Le Groupe évalue le risque de crédit associé à chaque client qui souhaiterait bénéficier d'un crédit supérieur à une certaine limite. Le Groupe n'exige pas la mise en place de sûretés pour garantir ses actifs financiers, sauf dans de rares circonstances.

Les placements ne sont autorisés que dans des titres liquides et uniquement auprès de contreparties ayant une notation de crédit très satisfaisante. Les opérations impliquant des instruments financiers dérivés sont réalisées avec des contreparties avec lesquelles le Groupe a signé des contrats cadres et qui disposent de notations de crédit favorables. La direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie manque à ses obligations.

Le Groupe reconnaît une réduction de valeur qui représente son évaluation des pertes à supporter par rapport à des créances commerciales et autres ainsi qu'à des investissements. Les principaux éléments de cette réduction de valeur sont une composante spécifique de perte qui est relative à une exposition individuelle significative et une composante de perte générale établie pour des groupes d'actifs similaires par rapport à des pertes qui ont été contractées mais pas encore identifiées. La réduction de valeur générale est basée sur des données historiques de statistiques de paiement pour des actifs financiers similaires.

Le risque de crédit maximum est limité à la valeur comptable de chaque actif financier, y inclus celle des produits dérivés figurant dans l'état de la situation financière.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour le Groupe de se trouver dans l'incapacité de respecter ses obligations financières à leur échéance.

D'une façon générale, le Groupe s'assure de disposer d'une trésorerie suffisante pour satisfaire à ses dépenses opérationnelles, en plus de ses obligations financières. Cela exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes qui ne peuvent pas être anticipées de manière raisonnable.

De plus, le Groupe s'est assuré l'accès à des facilités bancaires et à des instruments de dette de marchés de capitaux.

- Pour ce qui est des facilités bancaires, le Groupe dispose d'une ligne de crédit revolving multi devises d'un montant total de €950 millions à échéance en octobre 2028 et d'autres lignes de crédit bilatérales.
- Pour ce qui est du marché des capitaux de dettes, le Groupe a émis :
 - (i) Un montant de €18 millions de titres de placement privé US (titres swappés) pour une période de 12 ans à échéance 2027
 - (ii) Une obligation de €750 millions pour une durée de 7 ans, échéant en novembre 2028.

d) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des fluctuations dans les prix du marché, tels que les cours de change, les prix des matières premières, les taux d'intérêt et les cours boursiers, affectent le résultat du Groupe ou la valeur de ses détentions d'instruments financiers. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et contrôler les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

Le Groupe achète et vend des dérivés et contracte également des dettes financières pour gérer le risque de marché. Toutes ces transactions sont réalisées dans le cadre des politiques de gestion des risques financiers. En général, le Groupe vise à appliquer une comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité du résultat.

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur les ventes, achats, emprunts, dividendes, redevances et intérêts libellés dans une monnaie autre que l'euro. Les principales devises contribuant au risque de change sont le dollar canadien (CAD), le dollar néo-zélandais (NZD), la livre sterling (GBP), la roupie indienne (INR), le dollar australien (AUD) et le dollar américain (USD). Lorsqu'il n'existe pas de couverture naturelle, le risque de change est géré par l'utilisation de contrats de change à terme. Ces contrats ont tous une échéance inférieure à un an.

Les risques de change associés à des engagements fermes et des transactions prévues peuvent être couverts (en partie ou en totalité) lorsque la réalisation de ces transactions peut raisonnablement être attendue dans un délai précis. Les principes en matière de comptabilité de couverture ne sont pas appliqués aux instruments dérivés lorsqu'ils couvrent d'un point de vue économique des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères, autres que des prêts octroyés aux sociétés du Groupe.

Les variations de la juste valeur de tels instruments dérivés sont comptabilisées en résultat en tant que pertes et gains de change. La comptabilité de couverture est appliquée à certains instruments dérivés couvrant le risque de change des prêts/emprunts entre sociétés du Groupe exprimés en monnaies étrangères. Dans ce cas, l'élément à terme est comptabilisé dans la réserve de coût de couverture, alors que l'impact de change est comptabilisé en tant que pertes et gains de change dans le compte de résultat.

La politique du Groupe est de couvrir partiellement le risque associé à la consolidation d'actifs nets libellés dans des devises autres que l'euro en conservant de manière permanente des dettes dans ces mêmes devises. Lorsqu'un emprunt, contracté dans une devise étrangère, sert de couverture à un investissement net dans une filiale étrangère, les différences de change provenant de la conversion de l'emprunt en euro sont directement comptabilisées comme autres éléments du résultat global et plus précisément dans la rubrique réserves pour écarts de conversion.

En ce qui concerne les autres actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, le Groupe s'assure que son exposition nette est maintenue à un niveau acceptable en achetant ou en vendant des devises aux taux spot lorsqu'il est nécessaire de rectifier des déséquilibres à court terme.

Risques liés aux matières premières

Les matières premières utilisées pour fabriquer les produits du Groupe sont principalement les résines plastiques telles que le polychlorure de vinyle (PVC), le polyéthylène (PE) et le polypropylène (PP), qui constituent un élément significatif du coût des produits du Groupe. Les prix de ces matières premières sont volatils et ont

tendance à être cycliques. Aliaxis est généralement en mesure de répercuter les augmentations du prix des matières premières dans le prix de vente de ses produits, bien que parfois avec un certain décalage dans le temps. Le Groupe s'efforce de continuellement optimiser ses achats de résines grâce à une approche centralisée de l'approvisionnement de ses principales matières premières.

De plus, le Groupe est également exposé à la volatilité des prix de l'énergie (en particulier l'électricité). En février 2024, le Groupe a conclu un accord d'achat d'électricité virtuel (VPPA) avec un développeur basé en Italie pour une période de 10 ans, exposant le Groupe à la baisse des prix de l'électricité renouvelable.

Risque de taux d'intérêt

La politique du Groupe est de couvrir le risque associé aux taux d'intérêt par l'utilisation de swaps, des swaps de taux et de devises ou d'autres produits dérivés. Aucun produit dérivé n'est acquis ou conservé à des fins spéculatives.

La plupart des risques liés aux taux d'intérêt sont couverts par des instruments de dette à taux fixe.

Autres risques liés au prix du marché

La demande pour les produits du Groupe est principalement influencée par le niveau d'activité du secteur de la construction et en particulier le niveau des mises en chantier de logements, le niveau de rénovation et l'évolution des dépenses d'infrastructure et des marchés industriels. Ces risques sont toutefois partiellement atténués par la diversification géographique et industrielle. La demande est influencée par les fluctuations du niveau général d'activité dans les différents marchés, dont les facteurs principaux incluent le taux de croissance du PIB, les variations des taux d'intérêt, le niveau des mises en chantier de nouveaux logements et les dépenses d'investissements dans les secteurs de l'industrie ou d'infrastructure.

e) Gestion du capital

La politique du Conseil d'Administration est de maintenir une base de capitaux propres forte afin de maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et des autres parties prenantes et de soutenir le développement futur des activités. Le Conseil d'Administration contrôle la rentabilité des capitaux propres (bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société divisé par la moyenne des capitaux propres d'Aliaxis au début et à la fin de l'exercice).

Le Conseil d'Administration contrôle également le niveau des dividendes versés aux Actionnaires ordinaires. L'intention actuelle du Groupe est de recommander lors de l'Assemblée Générale un dividende en augmentation cohérente avec celle des exercices passés et sujet à une révision annuelle en fonction de la future rentabilité du Groupe.

Aucune assurance ne peut cependant être donnée que la Société paiera des dividendes dans le futur. De tels paiements dépendront d'un certain nombre de facteurs tels que les perspectives, les stratégies, les résultats opérationnels, les gains, le capital nécessaire et les surplus, les conditions financières générales, les restrictions contractuelles et tout autre facteur considéré comme pertinent par le Conseil.

Le Conseil cherche à maintenir un équilibre entre les hauts rendements qui pourraient être possibles avec un plus haut niveau d'endettement et les avantages et la sécurité offertes par une position confortable de capitaux propres. En 2025, la rentabilité sur capitaux propres était de -3.0% (2024 : 4.5%). En comparaison, le taux d'intérêt moyen pondéré sur l'endettement financier brut (y compris les charges d'intérêt sur dettes de location) était de 3.1% (2024 : 3.3%).

Il n'y a pas eu de changement durant l'exercice dans l'approche du Groupe au niveau de la gestion du capital. Le Groupe restera prudent compte tenu des circonstances économiques actuelles.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont sujettes à des exigences en matière de capital imposées par l'extérieur.

6. Segments opérationnels

Le groupe possède les quatre divisions stratégiques suivantes, représentant ses segments rapportables :

- Amériques
- Pacifique
- EMEA
- Asie

Ces divisions sont gérées séparément car elles requièrent différentes stratégies marketing. Le directeur opérationnel du Groupe revoit au moins trimestriellement les rapports de gestion interne de chaque division.

Les autres segments comprennent des activités mineures en Chine et en Afrique du Sud. Aucun de ces segments n'a atteint les seuils quantitatifs des segments rapportables en 2025 ou 2024.

Il existe quelques relations intersegmentaires qui se limitent à certains transferts de matières premières et des services de distribution partagés. Les informations relatives à chaque segment sont présentées ci-dessous. L'EBITDA ajusté est utilisé pour mesurer la performance car le management juge que cette information est la plus pertinente pour évaluer les résultats des segments respectifs par rapport à d'autres entités qui opèrent dans la même industrie.

(en € milliers)	Amériques		Pacifique		EMEA		Asie		Autres segments		Non alloués aux segments opérationnels		TOTAL GROUPE	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Chiffre d'affaires externe	1,795,623	1,972,697	394,479	444,546	860,327	902,080	449,263	550,683	42,610	43,937	-	-	3,542,301	3,913,944
EBIT récurrent	106,104	304,455	(11,364)	23,512	43,152	28,388	1,741	5,987	(2,942)	(6,286)	(2,320)	(13,797)	134,370	342,258
Depreciation et amortissement	116,832	97,271	27,626	27,375	41,866	43,786	28,040	28,672	2,373	2,411	12,843	8,602	229,581	208,117
EBITDA récurrent	222,936	401,725	16,262	50,887	85,019	72,174	29,781	34,660	(569)	(3,875)	10,523	(5,195)	363,951	550,375
Résultat net sur la vente d'activités	-	-	-	-	(19,130)	-	-	-	-	-	(907)	-	(20,037)	-
Coûts de restructuration	(32,592)	(1,454)	(1,894)	-	(22,616)	(18,068)	(337)	-	-	-	(15,767)	-	(73,205)	(19,522)
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	(50,418)	(50,686)	-	-	(4,200)	(4,200)	-	-	(2,220)	(13,631)	-	-	(56,838)	(68,518)
Autres produits / (charges)	(34,161)	(32,975)	-	(250)	34,868	2,474	149	-	-	-	(2,097)	(1,828)	(1,242)	(32,580)
EBIT par segment	(11,068)	219,339	(13,258)	23,262	32,074	8,593	1,553	5,987	(5,162)	(19,917)	(21,091)	(15,626)	(16,952)	221,639
Actifs par segment	1,795,341	2,231,870	370,006	421,225	740,640	717,294	421,789	549,285	39,063	47,393	822,392	905,173	4,189,231	4,872,239
Passifs par segment	555,692	656,232	85,237	105,665	220,962	234,675	125,099	193,809	17,066	17,960	1,090,528	1,194,170	2,094,583	2,402,511
Investissements	114,032	165,255	19,650	42,324	33,234	54,235	24,611	31,130	432	1,927	5,443	11,585	197,401	306,457
Capitaux employés	1,437,737	1,806,128	313,581	349,879	579,737	552,783	321,729	398,427	26,601	34,191	682,454	776,131	3,361,840	3,917,539
Frais de R&D	8,189	8,042	2,954	4,042	10,865	10,508	3,198	3,381	2,468	2,773	7,277	10,576	34,951	39,322
Moyenne du nombre d'employés (FTE)	7,433	6,954	1,368	1,381	3,864	4,170	2,552	2,598	574	571	238	272	16,028	15,945

Les actifs non alloués représentent principalement des transactions financières intercompagnies, de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des dérivés, des immobilisations incorporelles et des créances.

Les passifs non alloués représentent principalement des passifs d'impôts et d'impôts différés ainsi que de la dette financière et commerciale.

Nous référons à la section 1 (Revue des activités commerciales) du Rapport de gestion pour une explication des principales évolutions par segment.

7. Chiffres d'affaires

En 2025, le chiffre d'affaires du Groupe a diminué par rapport à 2024, en raison d'un marché moins porteur ayant entraîné une baisse des volumes au sein du Groupe, ainsi que d'une normalisation des prix, particulièrement aux États-Unis et en Asie.

(a) Chiffre d'affaires des clients externes par activité

(en € milliers)	2025	2024
Bâtiments	1,623,826	1,880,460
Infrastructure	755,064	808,769
Industrie	518,584	447,820
Agriculture	215,255	363,560
Électrique	350,207	402,995
Autres	79,364	10,340
Total chiffre d'affaires	3,542,301	3,913,944

(b) Chiffre d'affaires des clients externes par zone géographique

(en € milliers)	2025	2024
Amérique du Nord	1,452,057	1,641,478
Inde	441,215	541,784
Australie	273,025	325,890
France	252,050	262,947
Royaume-Uni	153,030	135,936
Allemagne	137,482	141,629
Nouvelle-Zélande	98,742	112,588
Italie	71,090	74,469
Pérou	69,930	65,810
Espagne	66,995	70,516
Chili	33,189	34,463
Reste du Monde	493,495	506,432
Total chiffre d'affaires	3,542,301	3,913,944

8. Acquisitions et cessions de filiales et intérêts minoritaires

(a) Marley Deutschland GmbH

En décembre 2025, Aliaxis a finalisé un accord de vente pour son activité Marley Deutschland GmbH (Allemagne) pour une contrepartie totale, nette des coûts de transaction, de €19.9 millions, résultant en une perte nette sur cessions de €20.0 millions (voir annexe 10). La cession de cette unité opérationnelle n'a pas été classée comme une activité abandonnée, car elle ne répond pas aux critères définis par la norme IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. Les activités cédées ne constituent ni une ligne d'activité majeure distincte, ni une zone géographique d'exploitation distincte ; elles ne s'inscrivent pas dans un plan coordonné unique visant à céder une telle ligne d'activité, et leur importance financière est non significative dans le contexte du Groupe.

9. Autres produits et charges d'exploitation

(en € milliers)	2025	2024
Subventions publiques	1,266	820
Revenus locatifs des immeubles de placement	815	1,108
Charges opérationnelles des immeubles de placement	9	(118)
Profits / (pertes) sur la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	117	(104)
Coûts de restructuration	(171)	57
Amortissement d'immobilisations liées aux acquisitions et fusions	(20,223)	(25,648)
Impôts de nature opérationnelle	(7,299)	(7,541)
Autres produits locatifs	481	578
Indemnisation d'assurance	4,017	8,653
Dépréciation des immobilisations	(237)	(983)
Autres	3,096	(1,766)
Autres produits (charges) d'exploitation	(18,128)	(24,944)

Les coûts d'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et fusions s'élèvent à -€20.2 millions et concernent principalement les listes de clients chez Vinidex, Ipex USA, Harco et Ashirvad.

En 2025, les indemnisations d'assurance incluent principalement un remboursement suite à un incendie en Australie. En 2024, ces indemnisations comprenaient également des remboursements pour des matériaux défectueux identifiés lors d'un état des lieux réalisé à la suite d'importants dégâts des eaux en Amérique du Nord.

10. Résultat net sur la vente d'activités

En 2025, le résultat net sur vente d'activités correspond principalement à la perte sur cession de Marley Deutschland GmbH pour un montant de -€ 20.0 millions (voir annexe 8).

11. Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration pour l'année terminée le 31 décembre 2025 s'élevaient à €73.2 millions. Ces coûts concernaient principalement des projets supplémentaires de transformation et de restructuration en EMEA, Amérique du Nord et en Amérique latine.

En 2024, les coûts de restructuration s'élevaient à €19.5 millions. Ces dépenses étaient principalement liées à des initiatives supplémentaires de transformation et de restructuration en EMEA et en Amérique latine.

12. Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill

Les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles réalisés en fin d'année ont entraîné une réduction de valeur de €39.7 millions (2024 : €50.7 millions) liée à la liste de clients de Valencia Pipes. Cet ajustement est conforme à la révision des attentes concernant les avantages économiques futurs de cet actif, principalement en raison de la baisse des volumes et des marges dans l'ouest des Etats-Unis (voir note 18).

La dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill comprend également une perte de valeur sur le goodwill de Nicoll Perù (€8.9 millions), de Zypho (€4.2 millions) et d'Opti (€2.2 millions) (voir Note 18).

En 2024, la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill comprend également une perte de valeur sur le goodwill d'Aquarius (€13.6 millions) et de Zypho (€4.2 millions) (voir note 18).

13. Autres produits et charges

Le total des autres produits et charges s'élevait à -€1.2 million, principalement en raison de graves dommages, subis dans notre usine d'Asheville (États-Unis), à cause des inondations provoquées par l'ouragan Helene en septembre 2024, entraînant des coûts exceptionnels de -€37.4 millions (2024 : -€31.2 millions). Ces coûts exceptionnels étaient principalement liés aux coûts de remise en état du site, de nettoyage et de maintenance (-€24.5 millions) et à la sous-activité de production (-€9.6 millions). De plus, les autres produits et charges incluent des coûts de fusion et acquisition de -€2.8 millions, partiellement compensés par la plus-value réalisée sur la vente de nos actifs immobiliers au Royaume-Uni (+€35.8 millions) et au Mexique (+€4.3 millions).

En 2024, en plus des coûts relatifs aux graves dommages, subis dans notre usine d'Asheville (-€31.2 millions), les autres produits et charges incluaient des coûts de fusion et d'acquisition de -€4.6 millions, partiellement compensés par la plus-value réalisée sur le transfert d'actifs de notre activité Wefatherm (+€1.9 million) et la plus-value réalisée sur la vente des immobilisations corporelles (+€1.4 million).

14. Complément d'information sur les charges d'exploitation

Les charges de personnel suivantes sont incluses dans le résultat opérationnel :

(en € milliers)	Annexes	2025	2024
Salaires et appointements		743,404	776,416
Cotisations à la sécurité sociale		117,369	117,687
Variation de la provision pour restructuration		7,505	6,645
Dépenses de pension pour régimes à prestations définies	27b	7,599	5,912
Contributions aux régimes à cotisations définies	27a	23,998	24,842
Autres frais salariaux		40,991	42,243
Frais de personnel		940,866	973,744

Le nombre moyen d'équivalents temps plein est réparti comme suit :

(en unités)	Annexes	2025	2024
Production		11,651	11,017
Ventes et marketing		2,426	2,785
R&D et administration		1,951	2,143
Total effectif	6	16,028	15,945

Les charges de personnel, les amortissements et les pertes de valeur sont incluses sous les rubriques suivantes de l'état consolidé du résultat global:

	Frais de personnel	Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	Total des amortissements et dépréciations
(en € milliers)				
Coût des ventes	539,419	148,913	15,374	164,287
Charges commerciales	163,155	7,375	159	7,535
Charges administratives	196,472	17,086	10,921	28,007
Frais de recherche et de développement	20,563	4,292	200	4,492
Autres (produits) / charges d'exploitation	423	2,846	22,452	25,299
Éléments d'ajustement	20,834	10,941	56,838	67,780
Total	940,866	191,454	105,945	297,399

15. Charges financières

(en € milliers)	2025	2024
Charges d'intérêt sur emprunts financiers	(32,280)	(34,204)
Charges d'intérêt sur contrats de location	(13,467)	(12,476)
Amortissement des frais différés de mise en place d'emprunts	(1,639)	(1,681)
Charges d'intérêt sur autres passifs	(12)	(6)
Perte nette de change	(4,006)	-
Frais bancaires	(4,316)	(4,162)
Perte sur investissements financiers	(1,964)	(16,661)
Autres	(2,696)	(2,660)
Charges financières	(60,380)	(71,850)

En 2024, la dépréciation de nos investissements liés à Aliaxis Next a entraîné une perte de €16.7 millions et est enregistrée comme perte sur investissements financiers. Aliaxis ne dispose d'aucune influence ou contrôle significatif sur ces investissements. Cette perte est due à la révision des attentes concernant les avantages économiques de ces investissements.

16. Produits financiers

(en € milliers)	2025	2024
Produits d'intérêt sur trésorerie et équivalents de trésorerie	10,704	19,051
Produits d'intérêt sur autres actifs	110	730
Dividendes	200	0
Gain de change net	-	4,557
Autres	4,414	17,697
Produits financiers	15,429	42,034

En 2025, la baisse des produits d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie reflète principalement l'effet combiné de la diminution des taux d'intérêt du marché et de la réduction du volume des dépôts au cours de l'année.

En 2024, la rubrique "Autres" s'expliquait principalement par la dissolution de Glynwed Inc (une entité américaine) au sein du Groupe, qui a généré un gain de €15.4 millions en raison des fluctuations favorables des taux de change lors du processus de consolidation des capitaux propres.

17. Impôts sur le résultat

Les impôts comptabilisés en résultat peuvent être détaillés de la manière suivante :

(en € milliers)	2025	2024
Impôts courants de l'exercice	(91,476)	(114,968)
Ajustements des impôts courants liés à des exercices précédents	7,671	2,198
Total des charges d'impôt courant	(83,805)	(112,770)
Comptabilisation initiale et reprise des différences temporaires	80,542	31,159
Impact du changement de taux d'imposition adoptés	(553)	(783)
Ajustements des impôts différés liés à des exercices précédents	(2,842)	614
Reconnaissance des actifs d'impôt différé sur pertes fiscales non comptabilisés précédemment	875	-
Total des produits / (charges) d'impôt différé	78,022	30,990
Total de la charge d'impôt reprise en résultat	(5,783)	(81,780)

La réconciliation du taux d'imposition effectif avec la moyenne pondérée des taux nominaux d'imposition peut être résumée de la manière suivante :

(en € milliers)	2025		2024	
Profit / (perte) avant impôts	(61,903)		191,823	
Impôts calculés sur base de la moyenne des taux nationaux d'imposition	20,950	33.8%	(51,827)	27.0%
Impact fiscal de:				
Charges non déductibles	(3,278)	(5.3%)	(3,950)	2.1%
Réduction de valeur non-déductible sur goodwill	(3,993)	(6.5%)	(4,017)	2.1%
Charges d'intérêt non déductibles	(61)	(0.1%)	-	-
Crédit d'impôt et déduction fiscale	1,987	3.2%	2,878	(1.5%)
Pertes fiscales de l'année pour lesquelles des actifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés	(12,836)	(20.7%)	(11,218)	5.8%
Changement de taux d'imposition adoptés	(553)	(0.9%)	(783)	0.4%
Impôts sur les résultats distribués et non distribués	(7,976)	(12.9%)	(13,767)	7.2%
Précompte mobilier	(7,166)	(11.6%)	(7,328)	3.8%
Taxation sur d'autres bases que le résultat	(1,418)	(2.3%)	(6,239)	3.3%
Utilisation de pertes fiscales non comptabilisées précédemment	5,783	9.3%	430	(0.2%)
Ajustements des impôts courants liés à des exercices précédents	7,671	12.4%	11,383	(5.9%)
Ajustements des impôts différés liés à des exercices précédents	(2,842)	(4.6%)	614	(0.3%)
Reconnaissance des actifs d'impôt différé sur pertes fiscales non comptabilisées précédemment	875	1.4%	-	0.0%
Autres	(2,925)	(4.7%)	2,044	(1.1%)
Charge d'impôt reprise en résultat	(5,783)	(9.3%)	(81,780)	42.6%

La charge d'impôts, composée des impôts courants et différés, s'élevait à €6 millions (2024: €82 millions), ce qui représente un taux d'imposition effectif de -9.3% (2024: 42.6%). Le Groupe a évalué l'impact de la directive Pillar 2 comme étant immatériel.

18. Immobilisations incorporelles et goodwill

	2025		2024	
	Goodwill	Immobilisations incorporelles (durée d'utilité définie)	Total immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles
(en € milliers)				
Valeur d'acquisition				
Au 1er janvier	791,124	696,732	1,487,856	1,392,251
Changement du périmètre de consolidation et cessions d'Actifs	(19,249)	(1,855)	(21,104)	3,560
- Acquisitions	153	-	153	3,678
- Déconsolidation	(19,402)	(1,855)	(21,257)	(119)
Acquisitions	(0)	26,480	26,480	68,437
Cessions et désaffectations	-	(856)	(856)	(1,449)
Transferts	-	(9,784)	(9,784)	2,304
Ecart de conversion	(61,182)	(55,301)	(116,483)	22,754
Au 31 décembre	710,694	655,415	1,366,109	1,487,856
Amortissements et pertes de valeur				
Au 1er janvier	(104,991)	(328,089)	(433,080)	(323,283)
Changement du périmètre de consolidation	-	1,515	1,515	-
- Déconsolidation	-	1,515	1,515	-
Charge de l'exercice	(15,283)	(90,662)	(105,945)	(102,681)
- Amortissements	-	(48,872)	(48,872)	(33,822)
- Dépréciations d'actifs (comptabilisées) / reprises	(15,283)	(41,790)	(57,073)	(68,859)
Cessions et désaffectations	-	1,018	1,018	1,283
Transferts	-	1,906	1,906	-
Ecart de conversion	12,012	26,413	38,424	(8,399)
Au 31 décembre	(108,263)	(387,900)	(496,163)	(433,080)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	602,431	267,515	869,946	1,054,776
Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	686,134	368,643	1,054,776	1,068,968

Les changements du périmètre de consolidation et cessions d'actifs réfèrent principalement à la vente de l'activité Marley Deutschland GmbH (Allemagne). (voir note 8).

Au cours de l'année 2025, une dépréciation du goodwill a été reconnue pour Nicoll Perù (€8.9 millions), Zypho (€4.2 millions) et Opti (€2.2 millions), en raison de la révision des attentes concernant les avantages économiques futurs de ces entreprises.

Au cours de l'année 2024, une dépréciation du goodwill a été reconnue pour Aquarius Spectrum (€13.6 millions) et Zypho (€4.2 millions) en raison de la révision des attentes concernant les avantages économiques futurs de ces entreprises.

La dépréciation des immobilisations incorporelles s'explique par la dépréciation de la liste de clients de Valencia de €39.7 millions (2024 : €50.7 millions). Cette dépréciation a été calculée selon un modèle DCF, prenant en compte la durée de vie restante de l'immobilisation incorporelle du client, avec un CMPC avant impôt de 15%.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles sont principalement liées à la mise en œuvre du nouveau système ERP qui a été implémenté.

La valeur comptable du goodwill alloué à chaque UGT au 31 décembre est comme suit :

(en € milliers)		2025	2024
UGTs	Pays		
Aliaxis North America et ses filiales	Canada et Etats-Unis	369,954	408,758
FIP (1)	Italie	70,013	61,887
Nicoll	France	32,701	32,701
Aliaxis Deutschland GmbH Technical Plastics	Allemagne	31,712	31,712
New Zealand et ses filiales	Nouvelle-Zélande	30,246	33,338
Ashirvad	Inde	29,013	34,383
Philmac	Australie	24,188	25,446
Aliaxis Iberia	Espagne	9,429	9,429
Marley Deutschland GmbH	Allemagne	-	19,402
Nicoll Perù SA	Pérou	-	8,893
La.Re.Ter (1)	Italie	-	8,125
Zypho	Portugal	-	4,200
Autres (2)	Autres	5,176	7,859
Goodwill		602,431	686,134

(1) Lareter Spa a fusionné avec Fip Formatura Inezione Polimeri spa depuis le 1er janvier 2025

(2) Valeur comptable du goodwill alloué à différentes UGTs individuellement négligeables

Les paramètres d'évaluation (CMPC (coût moyen pondéré du capital) et taux de croissance) du goodwill sont alloués comme suit aux différents UGTs au 31 décembre :

(en € milliers)		Croissance au-delà des périodes de prévision	CMPC avant impôts	CMPC après impôts
UGTs	Pays			
Aliaxis North America et ses filiales	Canada	2.00%	10.10%	7.40%
Aliaxis North America et ses filiales	Etats-Unis	2.00%	11.50%	8.40%
FIP	Italie	2.00%	11.65%	8.85%
New Zealand et ses filiales	Nouvelle-Zélande	2.00%	11.80%	8.50%
Ashirvad	Inde	3.50%	15.50%	10.00%
Nicoll	France	2.00%	12.30%	8.85%
Aliaxis Deutschland GmbH	Allemagne	2.00%	11.65%	8.15%
Philmac	Australie	2.00%	11.90%	8.30%
Aliaxis Iberia	Espagne	2.00%	11.50%	8.65%
Nicoll Perú SA	Pérou	3.00%	14.25%	10.00%
Durman Esquivel et ses filiales	Amérique centrale	2.50%	17.65%	12.35%

Le goodwill est, pour les besoins du test de dépréciation, alloué aux unités opérationnelles qui représentent au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne.

Les valeurs recouvrables des UGTs sont déterminées sur la base de leur valeur d'utilité, en application de méthodes de calcul conformes à celles pratiquées dans le passé. Le calcul de cette valeur d'utilité se base sur des projections de flux de trésorerie libres sur 5 ans, tenant compte des informations contenues dans le budget de 2026 et extrapolées pour les quatre années suivantes. Pour le Pérou, la valeur recouvrable de cette UGT est évaluée en déduisant les coûts de cession à la juste valeur des actifs.

Des hypothèses ont été faites pour chaque UGT en tenant compte des performances passées et des anticipations de l'évolution du marché, impliquant généralement une performance opérationnelle stable par rapport au budget 2026 et une croissance 2% à 4% par an, et 10% pour l'Inde (reflétant les caractéristiques de marché spécifiques de l'Inde). En raison de la situation spécifique de certains UGT, les projections pour certains pays dévient des hypothèses générales mentionnées ci-dessus, en particulier pour les investissements d'Aliaxis Next (TCAC de 20%), Zypho (TCAC de 35%) et d'Amérique du Nord (TCAC de 5%).

La valeur terminale est calculée pour chaque unité à partir d'un flux de trésorerie normalisé à la fin de la dernière période projetée et d'un taux nominal de croissance (y inclus le taux d'inflation estimé) de 2% en moyenne pour l'Amérique du Nord, de 2% pour l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, 2.5% pour l'Amérique Latine (Amérique centrale) et de 3.5% en Inde afin de refléter les perspectives de croissances plus élevées de ce dernier.

Les flux de trésorerie ont été escomptés au taux moyen pondéré du coût du capital. En fonction des pays concernés, ce dernier varie entre 10.4% et 16.2%. Le coût de la composante des fonds propres pour les pays développés est basé sur un taux sans risque et une prime de risque sur fonds propres de 5.50% pour l'Europe et de 4.25% pour les autres régions. En ce qui concerne les pays émergents, une prime de risque par pays est ajoutée. Le coût de la composante de dette pour les deux types d'économie reflète le coût estimé du financement à long terme desdites économies.

Les résultats du test sont sensibles aux hypothèses utilisées. Une augmentation du coût moyen pondéré du capital de 1% ou une diminution de 0.5% de la croissance à l'infini aurait entraîné un certain nombre de pertes de valeur, pour un montant total de €10 millions. Ce risque est principalement lié à Aliaxis Germany.

En 2025, une dépréciation du goodwill a été comptabilisée pour les UGT suivantes : Zypho (€4.2 millions), Nicoll Perù (€8.8 millions) et Opti (€2.1 millions).

19. Immobilisations corporelles

					2025	2024
	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Autres	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total	Total
(en € milliers)						
Valeur d'acquisition ou coût présumé						
Au 1er janvier	1,117,941	1,839,663	165,982	302,158	3,425,744	3,102,672
Changement du périmètre de consolidation et						
cessions d'Actifs	(22,856)	(37,093)	(2,284)	(224)	(62,458)	9,383
- Acquisitions	671	73	2	-	746	11,349
- Déconsolidation	(23,527)	(37,166)	(2,286)	(224)	(63,203)	(1,966)
Acquisitions	24,278	44,784	12,103	125,817	206,982	337,379
Cessions et désaffectations	(12,776)	(49,979)	(15,663)	(61,121)	(139,540)	(46,843)
Transferts	39,128	103,762	27,231	(165,752)	4,369	(11,432)
Ecart de conversion	(81,981)	(111,178)	(9,409)	(23,296)	(225,865)	34,585
Au 31 décembre	1,063,733	1,789,958	177,960	177,581	3,209,232	3,425,744
Amortissements et pertes de valeur						
Au 1er janvier	(392,817)	(1,324,523)	(110,211)	(853)	(1,828,404)	(1,693,808)
Changement du périmètre de consolidation	13,703	32,678	1,580	-	47,962	1,966
- Déconsolidation	13,703	32,678	1,580	-	47,962	1,966
Charge de l'exercice	(57,602)	(109,365)	(24,487)	-	(191,454)	(176,280)
- Amortissements	(53,588)	(100,553)	(24,329)	-	(178,470)	(173,205)
- Dépréciations d'actifs (comptabilisées) / reprises	(4,013)	(8,811)	(159)	-	(12,984)	(3,076)
Cessions et désaffectations	22,445	88,413	16,500	215	127,573	37,875
Transferts	271	9,300	(7,062)	-	2,508	7,576
Ecart de conversion	23,515	68,747	5,611	(8)	97,864	(5,733)
Au 31 décembre	(390,485)	(1,234,749)	(118,071)	(646)	(1,743,951)	(1,828,404)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	673,248	555,209	59,889	176,935	1,465,281	1,597,339
Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	725,123	515,140	55,771	301,305	1,597,339	1,408,864
Dont:						
Immobilisations louées à la fin de l'exercice	215,304	15,622	15,248	-	246,175	281,380
Immobilisations louées à la fin de l'exercice précédent	251,566	12,571	17,243	-	281,380	219,961

La direction du Groupe estime que la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est négligeable.

Le montant total des acquisitions des immobilisations corporelles, excluant les immobilisations louées, s'élève à €170.9 millions. Ces investissements concernent principalement des investissements de réhabilitation de notre site d'Asheville (États-Unis), la nouvelle usine en Inde et l'expansion aux États-Unis.

La valeur d'acquisition et les amortissements et pertes de valeurs des actifs corporels entièrement amortis sont sortis des livres via le mouvement cessions et désaffectations. En 2025, il inclut également les désinvestissements stratégiques de biens immobiliers et d'actifs inutilisés à Lenham (Royaume-Uni).

Les changements du périmètre de consolidation et cessions d'actifs concernent la vente de l'activité Marley Deutschland (Allemagne) et l'acquisition d'actifs en Inde.

20. Immeubles de placement

(en € milliers)	2025	2024
Valeur d'acquisition		
Au 1er janvier	3,996	10,317
Cessions et désaffectations	(6,351)	
Transferts	6,351	(6,425)
Ecart de conversion	36	104
Au 31 décembre	4,032	3,996
Amortissements et pertes de valeur		
Au 1er janvier	(2,737)	(7,138)
Charge de l'exercice	-	(115)
- Amortissements	-	(115)
Cessions et désaffectations	4,536	
Transferts	(4,536)	4,589
Ecart de conversion	(25)	(73)
Au 31 décembre	(2,761)	(2,737)
Valeur comptable au 31 décembre	1,271	1,259

À la fin de l'année 2025, les immeubles de placement comprennent 3 bâtiments commerciaux loués (en partie ou en totalité). La juste valeur de marché de ces bâtiments, basée sur un rapport d'évaluation externe, est estimée à €6.3 millions (2024: €6.2 millions). Ces immeubles sont catégorisés en niveau 3. Les mouvements de cession et désaffectation incluent notre désinvestissement stratégique d'immeuble de placement à Lenham (Royaume-Uni).

21. Stocks

Au 31 décembre (en € milliers)	2025	2024
Stock en transit	19,950	34,634
Matières premières, matériaux d'emballage et consommables	195,004	262,435
Composants	45,722	46,807
En-cours de fabrication	16,604	22,865
Produits finis	445,307	516,292
Marchandises achetées en vue de leur revente	51,952	63,641
Stocks, net de réduction de valeur	774,539	946,674

La réduction de valeur totale sur stocks s'élève à €67.9 millions au 31 décembre 2025 (2024: €69.7 millions).

La charge de la réduction de valeur comptabilisée en résultat durant l'exercice est de €11.3 millions (2024: €25.6 millions), une diminution comparée à l'année précédente expliquée les dommages importants sur le site d'Asheville (Etats-Unis) causés par des inondations suite au passage de l'ouragan Helene en 2024.

22. Créances

Au 31 décembre (en € milliers)	Annexes	2025	2024
Créances commerciales brutes	32	458,817	522,679
Pertes de valeur	32	(25,224)	(30,984)
Créances commerciales		433,594	491,695
 Autres taxes à récupérer		45,479	49,106
Autres		42,322	49,742
Autres créances		87,801	98,849
 Créances		521,394	590,544

L'exposition du Groupe au risque de crédit et aux pertes de valeur sur créances sont détaillés dans l'annexe 32.

23. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre (en € milliers)	2025	2024
Dépôts en banque à court terme	21,921	90,425
Comptes courants bancaires	202,812	348,348
Caisse	527	83
Fonds du marché monétaire	94,114	63,968
Trésorerie et équivalents de trésorerie	319,373	502,823
Découverts bancaires	(3,989)	(12,677)
Trésorerie et équivalents de trésorerie tels que repris dans le tableau des flux de trésorerie	315,384	490,146

Les dépôts à court terme sont tenus avec des contreparties de notation supérieure, pour des périodes inférieures ou égales à trois mois et sont rémunérés aux taux de marché.

Les devises les plus significatives sont CAD, EUR et USD.

Le Groupe investit dans des Fonds du marché monétaire (MMF), ayant un rating élevé, liquidité journalière et considérés comme des composants de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les fonds du marché monétaire sont des fonds communs de placement à capital variable qui investissent dans des instruments de dette à court terme tels que des bons du Trésor, des certificats de dépôt, des obligations, des gilts d'État et des billets de trésorerie. Les principaux objectifs sont la préservation du capital, une liquidité élevée et un modeste rendement supplémentaire par rapport aux taux d'intérêt à court terme ou aux taux de référence.

24. Capitaux propres

Capital et primes d'émission

Le capital et les primes d'émission de la Société au 31 décembre 2025 s'élevaient à €76.0 millions (2024: €76.0 millions) et étaient constitués de 91,135,065 actions ordinaires entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale (2024: 91,135,065).

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit aux dividendes tels que déclarés. Les actions nominatives bénéficient d'un double droit de vote, sous réserve du respect de certaines conditions.

Réserves associées aux instruments de couverture

Dans l'état consolidé des variations de capitaux propres, les réserves associées aux instruments de couvertures comprennent les réserves de couverture de flux de trésorerie et les coûts de couverture. De plus amples informations sur cette répartition sont disponibles à l'Annexe 32.

Les réserves de couverture de flux de trésorerie comprennent pour un montant total négatif de -€1.1 million (2024: -€0.5 million) la partie effective du changement net cumulé de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie. Fin 2025, les coûts de couverture étaient de -€0.1 million. Les réserves associées aux instruments de couverture s'élèvent à un montant total négatif de -€0.4 million hors taxes.

Réserves pour actions propres

Au 31 décembre 2025, le Groupe détenait 13,117,181 actions propres (2024: 13,079,681). Aliaxis Management Company SRL en détient 2,000,000 et Société Financière du Val d'Or détenait le reste.

Les investissements passés des employés dans Aliaxis Management Company SRL arrivent progressivement à échéance. Leur participation combinée s'élève désormais à 5,323 actions, représentant 0,27 % d'Aliaxis Management Company SRL.

En 2021, Société Financière du Val d'Or SA a vendu 431,000 actions nominatives qu'elle détenait dans Aliaxis SA, à certains membres du management du groupe et a conservé un droit de rachat jusqu'en 2041. Ce droit de rachat est déclenché si le propriétaire décide de vendre ou de dématérialiser les actions, et peut être exercé au prix du marché Euronext Expert Market à ce moment-là. En 2025, la Société Financière du Val d'Or SA a racheté 37,500 actions. Elle détient encore des droits de rachat sur 338,500 actions.

Réserves pour écarts de conversion

Les réserves pour écarts de conversion comprennent toutes les différences de change provenant de la conversion des états financiers des filiales du Groupe situées à l'étranger aussi bien que les écarts de conversion des engagements qui couvrent les investissements nets à l'étranger et les impacts de conversion résultant des couvertures d'investissement net. L'évolution négative des réserves pour écarts de conversion au cours de l'année 2025 qui s'élève à €227.1 millions s'explique par l'affaiblissement des principales monnaies d'échange envers l'EUR à la fin de l'année, comme le dollar canadien (8.2%), le dollar américain (13.5%), la roupie indienne (19.1%), la livre sterling (5.4%), le colon costaricien (10.9%) et le dollar néo-zélandais (10.2%).

En 2024, l'évolution positive des réserves pour écarts de conversion s'élevait à €33.4 millions. Cette augmentation s'explique par le renforcement des principales monnaies d'échange envers l'EUR à la fin de l'année, comme le dollar américain (6.2%), la roupie indienne (3.5%) et la livre sterling (4.6%) partiellement compensé par l'affaiblissement du dollar canadien (1.9%)

Dividendes

En 2024, un dividende de €86.2 millions a été déclaré et payé par Aliaxis SA, soit un dividende brut de €0.9460 par action. Exclusion faite de la part attribuable aux actions propres détenues par le Groupe, ce montant est de €73.8 millions.

Pour cet exercice, le Conseil d'Administration a proposé qu'un dividende de €43.1 millions, soit un dividende brut de €0.4730 par action, soit déclaré et payé. Exclusion faite de la part attribuable aux actions propres détenues par le Groupe, ce montant est de €36.9 millions. Ce dividende n'a pas été provisionné.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires s'élèvent à €6.0 millions, en ligne par rapport à l'année dernière.

25. Résultat par action

Bénéfice de base par action

Le calcul du bénéfice de base par action est déterminé à partir du bénéfice attribuable aux actionnaires d'Aliaxis de € -68.9 millions (2024: € 108.4 millions) et de la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice, déduction faite des actions propres. Ce calcul s'effectue de la manière suivante :

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires, net d'actions propres

(en milliers d'actions)	2025	2024
Actions ordinaires émises	91,135	91,135
Actions propres	(13,080)	(13,041)
Actions ordinaires émises au 1er janvier, net d'actions propres	78,055	78,094
Impact des actions vendues / (acquises) durant la période	(20)	(24)
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre, net d'actions propres	78,036	78,070

26. Prêts et emprunts

Au 31 décembre (en € milliers)	2025	2024
Non courant		
Emprunts bancaires garantis	78	159
Emprunts bancaires non garantis & autres	165,582	284,295
Placements privés US	18,051	18,051
Obligation	747,611	746,768
Coûts de transaction différés	(1,583)	(3,092)
Prêts et emprunts non courants	929,739	1,046,180
Courant		
Emprunts bancaires garantis	177	1,271
Emprunts bancaires non garantis & autres	44,129	88,494
Placements privés US	-	33,807
Coûts de transaction différés	(1,509)	(1,639)
Prêts et emprunts courants	42,797	121,933
Prêts et emprunts	972,536	1,168,112

La ventilation des variations de prêts et d'emprunts en flux de trésorerie et en variations non monétaires peut être détaillée comme suit :

Au 31 décembre (en € milliers)	Flux de trésorerie			Variations non monétaires			2025
	2024	Entrée	Sortie	Transfer / Changement de périmètre	Impact taux	Ammorti- sment	
Non courant							
Emprunts bancaires garantis	159	-	(81)	-	-	-	78
Emprunts bancaires non garantis, & autre	284,295	71,687	(152,551)	(7,024)	(30,800)	(26)	165,582
Placements privés US	18,050	-	-	-	-	-	18,050
Obligation	746,768	-	-	-	-	843	747,611
Coûts de transaction différés	(3,092)	-	-	1,509	-	-	(1,583)
Prêts et emprunts non courants	1,046,180	71,687	(152,632)	(5,514)	(30,800)	818	929,739
Courant							
Emprunts bancaires garantis	1,271	-	(1,094)	-	-	-	177
Emprunts bancaires non garantis & autre	88,494	31,492	(74,949)	7,024	(7,932)	-	44,129
Placements privés US	33,806	-	(31,560)	-	(2,247)	-	(0)
Coûts de transaction différés	(1,639)	-	-	(1,509)	-	1,639	(1,509)
Prêts et emprunts courants	121,933	31,492	(107,603)	5,514	(10,178)	1,639	42,797
Prêts et emprunts	1,168,113	103,180	(260,235)	-	(40,978)	2,456	972,536

Au 31 décembre 2025, la dette financière du Groupe se compose comme suit :

- Une ligne de crédit revolving multi devises à 5 ans (avec deux possibles extensions d'un an), conclue entre Aliaxis Holdings SA / Aliaxis North America / Glynwed USA Inc et un syndicat de 15 banques pour un montant total de €950 millions (après l'activation de la clause « Accordion » effectuée en 2023). En 2023 également, la 2^e extension d'un an a été entièrement exercée, de manière à amener la date d'échéance à octobre 2028.
Au 31 décembre 2025, l'utilisation de la ligne de crédit syndiquée s'élevait à €164 millions (2024 : €269millions).
- Une obligation de €750 millions, d'une durée de 7 ans, avec un coupon annuel de 0.875% et une échéance en novembre 2028 (prix d'émission 99.213%).
- Des titres émis sur le marché des placements privés aux Etats-Unis (US private placements) pour un montant de €18 millions à 2.64% échéant en 2027

Ces programmes de placements privés ainsi que la ligne syndiquée sont sans garantie et sont soumis aux covenants (comprenant entre autres des covenants financiers basés sur la couverture des intérêts et sur un niveau de levier financier) et aux engagements standards pour ce type de crédits, et ne faisaient l'objet d'aucune violation au 31 décembre 2025.

Les autres emprunts d'Aliaxis Holdings SA et d'autres filiales du Groupe comprennent un certain nombre de lignes de crédit bilatérales ou multilatérales.

Les termes et conditions des prêts et emprunts significatifs sont les suivants :

Au 31 décembre (en € milliers)	Devise	Taux d'intérêt nominal	Année d'échéance	2025	2024	Valeur nominale	Valeur comptable
				Valeur nominale	Valeur comptable		
Emprunts bancaires garantis	EUR	Euribor + margins	2026-2027	255	255	1,430	1,430
Emprunts syndiqués non garantis	USD	Libor + 0.75%	2028	164,320	164,320	269,003	269,003
Autres emprunts bancaires non garantis	CLP	6.24%	2026	5,233	5,233	2,434	2,434
	COP	11.97%-13.20%	-	-	-	9,420	9,420
	PEN	5.23% -5.95%	2026	15,597	15,597	15,808	15,808
	INR	6.30% - 7.30%	2026-2027	21,909	21,909	66,001	66,001
	USD	4.7% - 10.35%	2026	4,947	4,947	7,631	7,631
	GTQ	10.00%	-	-	-	4,638	4,638
	EUR	Euribor + margins	2026	27	27	33	33
Obligation	EUR	0.875%	2028	750,000	750,000	750,000	750,000
Dettes placement privé américain	USD	4.26%	0	-	-	33,806	33,806
	EUR	2.64%	2027	18,051	18,051	18,051	18,051
Autres (*)				(7,803)	(7,803)	(10,143)	(10,143)
Total des prêts et emprunts portant intérêt				972,536	972,536	1,168,112	1,168,112

(*) Autres prêts et emprunts portant intérêt incluent prêts, frais d'arrangements différés et prime d'émission d'obligation

L'échéancier de remboursement des dettes est le suivant :

(en € milliers)	Total	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	255	177	78	-	-
Emprunts bancaires non garantis & autre	209,711	44,129	2,733	164,320	(1,471)
Placements privés US	18,051	-	18,051	-	-
Obligation	747,611	-	-	747,611	-
Coûts de transaction différés	(3,092)	(1,509)	(1,583)	-	-
Total au 31 décembre	972,536	42,797	19,278	911,931	(1,471)

27. Avantages au personnel

Aliaxis procure des plans d'avantages telles que les régimes de retraite et de soins médicaux, les plans indemnités de fin de carrière et autres régimes d'avantages à long terme dans plusieurs pays dans lesquels le Groupe opère. En outre, le Groupe a également des plans de paiement à base d'actions et un régime de gains à long terme.

Le Groupe gère pour ses employés un certain nombre de régimes à prestations et à cotisations définies à travers le monde, dont les actifs sont généralement détenus dans des fonds de pensions séparés. Les régimes de retraite sont généralement financés par des cotisations des employés et des cotisations de l'entreprise. Aliaxis procure des régimes de retraite financés et non financés à l'avance.

a) Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, les sociétés du Groupe versent des cotisations à des fonds de pension ou à des compagnies d'assurance.

Une fois que les cotisations ont été versées, les sociétés du Groupe n'ont plus d'obligation de paiement. Les contributions régulières constituent une charge pour la période pendant laquelle ils sont dus. En 2025, les dépenses des régimes à cotisations définies pour le Groupe s'élève à €24.0 millions (en 2024: €24.8 million)

b) Régimes à prestations définies

En 2025, Aliaxis dispose d'un total de 41 régimes à prestations définies qui offrent les avantages suivants:

Les prestations de retraite:	28
Médaille du travail:	9
Prestations médicales:	4

Tous les plans ont été établis conformément à la pratique courante et aux exigences légales de chaque pays concerné.

Les régimes de retraite à prestations définies fournissent généralement un avantage lié aux années de service et à la rémunération de fin de carrière.

Les régimes de retraite en Australie, en Belgique, en Inde, en Suisse et en Angleterre sont externalisés via des contrats d'assurance ou via des fonds de pension légalement séparés du Groupe. Au Canada, le groupe gère deux plans de retraite de base financés et deux plans de retraite complémentaire non financés. En Allemagne, le groupe gère un plan de retraite financé et un plan de retraite non financé.

Les besoins de financement sont précisés dans le contrat d'assurance ou, dans le cas des fonds de pension, basé sur les documents d'évaluation actuarielle du fond de pension énoncées dans les politiques de financement du plan et conformes aux exigences de financement minimal locales. Pour les deux plans au Canada, un plan de redressement est mis en place afin de remplir les exigences de financement minimum.

La législation belge impose aux employeurs de garantir un rendement minimum sur les cotisations définies versées à la fois par l'employeur et l'employé. L'obligation de garantir un rendement minimum expose le groupe à un risque de sous-financement pour les régimes en place. Ce risque dépend du rendement réel des actifs et de l'évolution de la garantie minimale légale. Pour répondre aux normes IFRS, ces régimes hybrides à cotisations définies sont classés et présentés comme des régimes à prestations définies.

Les régimes de retraite en Italie, en Autriche et en Nouvelle-Zélande sont des régimes non externalisés.

Les régimes relatifs à la couverture de soins médicaux fournissent des prestations médicales après la retraite pour des anciens employés en France, au Canada, aux Etats-Unis et en Angleterre.

Les plans accordant d'autres avantages à long terme sont accordés en Autriche, en Australie, en Allemagne, en Inde, en Nouvelle-Zélande et en France. Ces régimes à prestations définies exposent le Groupe à des risques

actuariels, tels que le risque de longévité, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de marché (investissement).

Le Groupe dispose de plus d'un régime à prestations définies et a généralement fourni des informations agrégées à l'égard de ces plans, étant donné que ces plans ne sont pas exposés à des risques très différents.

Au 31 décembre, la dette nette du Group pour la retraite, les indemnités médicales, les indemnités de fin de carrière et les autres régimes d'avantages à long terme comprend ce qui suit:

	2025			2024		
	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long- terme	TOTAL	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long- terme	TOTAL
(en € milliers)						
Valeur actualisée de l'obligation à prestations définies pour les régimes externalisés	187,104	-	187,104	191,665	-	191,665
Juste valeur des actifs	(202,675)	-	(202,675)	(211,969)	-	(211,969)
Situation de capitalisation des régimes externalisés	(15,571)	-	(15,571)	(20,304)	-	(20,304)
Valeur actualisée de l'obligation à prestations définies pour les régimes non externalisés	25,229	9,724	34,953	38,401	10,027	48,428
Situation de capitalisation des régimes totales au 31 décembre	9,658	9,724	19,382	18,097	10,027	28,124
Actif irrécouvrable à la fin de l'année	3,442	-	3,442	-	-	-
Passif comptabilisé au bilan au 31 décembre	13,100	9,724	22,824	18,097	10,027	28,124
Passifs	35,945	9,724	45,670	49,433	10,027	59,460
Actifs	(22,845)	-	(22,845)	(31,336)	-	(31,336)
Passif comptabilisé au bilan au 31 décembre	13,100	9,724	22,824	18,097	10,027	28,124
Passifs courants	11,886	1,476	13,362	12,186	1,191	13,377
Passifs non courants	1,214	8,248	9,463	5,911	8,836	14,747

Les mouvements dans le passif net au titre des obligations à prestations définies comptabilisés dans l'état de la situation financière au 31 décembre sont les suivants :

	2025			2024		
	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long- terme	TOTAL	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long- terme	TOTAL
(en € milliers)						
Au 1er janvier	18,097	10,027	28,124	28,205	9,850	38,054
Contributions de l'employeur	(6,031)	(1,294)	(7,325)	(6,588)	(929)	(7,515)
Charges comptabilisées dans le compte de résultat	5,997	1,630	7,628	4,556	1,351	5,907
Montant comptabilisé en autres éléments du résultat étendu	4,760	-	4,760	(6,840)	-	(6,840)
Ecart de taux de change	(57)	(544)	(601)	(1,238)	(244)	(1,483)
Au 31 décembre	13,100	9,724	22,825	18,095	10,027	28,124

Les changements dans la valeur actuelle des obligations à prestations définies sont les suivants:

	2025			2024		
	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long- terme	TOTAL	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long- terme	TOTAL
(en € milliers)						
Au 1er janvier	230,066	10,027	240,093	238,652	9,850	248,502
Coût des services rendus	4,617	1,239	5,856	4,011	1,285	5,296
Contributions de l'employeur	761	-	761	729	-	729
Coût financier	9,843	136	9,979	9,680	152	9,832
Pertes et (gains) actuariels résultant de modifications des hypothèses financières	(4,234)	56	(4,177)	(15,162)	(22)	(15,184)
Pertes et (gains) actuariels résultant de modifications des hypothèses démographiques	(1,361)	55	(1,306)	(411)	(6)	(417)
Pertes et (gains) actuariels résultant d'ajustements liés à l'expérience	5,469	55	5,524	1,447	(53)	1,393
Coût des services passé (y compris les réductions)	(231)	89	(142)	(992)	(5)	(997)
Prestations payées	(14,324)	(1,294)	(15,618)	(13,106)	(929)	(14,034)
Ecart de taux de change	(9,081)	(544)	(9,625)	5,218	(244)	4,974
Au 31 décembre	212,334	9,724	222,058	230,066	10,027	240,093

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes sont les suivantes:

	2025			2024		
	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long- terme	TOTAL	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long- terme	TOTAL
(en € milliers)						
Au 1er janvier	(211,969)	-	(211,969)	(215,314)	-	(215,314)
Produit d'intérêt	(9,561)	-	(9,561)	(9,069)	-	(9,069)
Cotisations de l'employeur	(6,031)	(1,294)	(7,325)	(6,586)	(929)	(7,515)
Cotisations des employés	(761)	-	(761)	(729)	-	(729)
Prestations payées (directes et indirectes, incluant les taxes sur les contributions payées)	14,324	1,294	15,618	13,106	929	14,034
Rendement des actifs, excl. Produit d'intérêt	1,466	-	1,466	12,261	-	12,261
Frais d'administration actuels	1,329	-	1,329	741	-	741
Ecart de taux de change	9,002	-	9,002	(6,379)	-	(6,379)
Au 31 décembre	(202,675)	-	(202,675)	(211,969)	-	(211,969)

En 2025, le passif net au titre des prestations définies a diminué de €5.3 millions au cours de l'année passant de €28.1 millions à €22.8 millions. Suite à la vente de Marley Deutschland GmbH, la dette a diminuée de €9.8 millions. Les changements des hypothèses financières (principalement l'augmentation du taux d'actualisation de 4.4 % à 4.5 %) ont entraîné une diminution des régimes à prestations définies de €4.2 millions, diminution qui a été accentuée de €1.4 million supplémentaire en raison de l'évolution des hypothèses démographiques. Cela a été compensé par une perte de €5.5 millions due à divers effets d'expérience de la population, ainsi que par une perte de €1.5 million liée à un rendement des actifs inférieur aux attentes. L'impact du plafonnement des actifs en Suisse a augmenté le passif net de €3.4 millions. Les mouvements de devises ont entraîné un gain de change de €0.6 million. L'augmentation restante de €0.3 million du passif net résulte de la combinaison d'éléments de charges récurrentes (hausse de €7.6 millions), compensée par les contributions de l'employeur (baisse de €7.3 millions).

Le total des contributions s'élève à €8.1 millions (en 2024: €8.2 millions) dont €7.3 millions ont été versés par l'employeur (en 2024: €7.5 millions) et €0.8 million ont été versés par les employés (en 2024: €0.7 million). De plus un total de €15.6 millions de prestations ont été payées (en 2024 : €14.0 millions). En conséquence, la position de capitalisation, c'est-à-dire le ratio de l'actif au titre des obligations à prestations définies a augmenté de 88% à 91%.

Le Groupe s'attend à une contribution d'environ €7.3 millions en 2026 pour à ses régimes à prestations définies.

	2025		TOTAL
	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long- terme	
(en € milliers)			
Cotisations de l'employeur attendues	5,868	1,476	7,344
Cotisations des employés attendues	746	-	746
Prestations payées (direct & indirect) attendues	11,882	1,476	13,358

La charge (revenu) reconnue dans les autres éléments du résultat global à l'égard de régimes à prestations définies peut être détaillée comme suit:

(en € milliers)	2025			2024		
	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long-terme	TOTAL	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long-terme	TOTAL
Coût des services:						
Coût des services rendus	4,617	1,239	5,856	4,011	1,285	5,296
Coût des services passé (y compris les réductions)	(231)	89	(142)	(992)	(5)	(997)
Frais d'administration	1,329	-	1,329	741	-	741
Coût net d'intérêt:						
Coût d'intérêt	9,843	136	9,979	9,680	152	9,832
Produit d'intérêt	(9,561)	-	(9,561)	(9,069)	-	(9,069)
Coût d'intérêt dû au plafonnement des actifs	-	-	-	185	-	185
Réévaluations						
Pertes et (gains) actuariels résultant de modifications des hypothèses financières	-	56	56	-	(22)	(22)
Pertes et (gains) actuariels résultant de modifications des hypothèses démographiques	-	55	55	-	(6)	(6)
Pertes et (gains) actuariels résultant d'ajustements liés à l'expérience	-	55	55	-	(53)	(53)
Charge de retraite comptabilisé en compte de résultat	5,997	1,630	7,628	4,556	1,351	5,907
Réévaluations dans les autres éléments du résultat étendu						
Rendement de l'actif (dépassant)/au-dessous le montant compris dans le coût net d'intérêt	1,466	-	1,466	12,261	-	12,261
Pertes et (gains) actuariels résultant de modifications des hypothèses financières	(4,234)	-	(4,234)	(15,162)	-	(15,162)
Pertes et (gains) actuariels résultant de modifications des hypothèses démographiques	(1,361)	-	(1,361)	(411)	-	(411)
Pertes et (gains) actuariels résultant d'ajustements liés à l'expérience	5,469	-	5,469	1,447	-	1,447
Ajustements liés à la limite du paragraphe 64, exclus les montants dans le coût net d'intérêt	3,420	-	3,420	(4,974)	-	(4,974)
Montant total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	4,760	-	4,760	(6,840)	-	(6,840)
Montant total comptabilisé en compte de résultat et des autres éléments du résultat global	10,758	1,630	12,388	(2,284)	1,351	(933)

La charge relative aux avantages au personnel est incluse dans les rubriques suivantes de l'état consolidé du résultat global :

(en € milliers)	2025	2024
Coût des ventes	2,797	2,179
Charges commerciales	337	311
Charges administratives	4,462	3,385
Frais de recherche et de développement	26	28
Autres produits/(charges) d'exploitation	7	8
Total au 31 décembre	7,628	5,912

Les hypothèses actuarielles principales à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées) peuvent être résumées comme suit:

	2025	2024
Taux d'actualisation au 31 décembre	4.52%	4.42%
Taux d'augmentation des salaires	2.83%	2.76%
Inflation	2.70%	2.87%
Taux initial d'évolution des coûts médicaux	5.47%	5.70%
Taux d'évolution des coûts médicaux	4.50%	4.50%
Taux d'augmentation des pensions	2.83%	2.86%

Le taux d'actualisation et le taux d'augmentation des salaires ont été pondérés en fonction de l'obligation des régimes à prestations définies.

Le taux d'inflation médical a été pondéré par l'obligation de ces plans payants pensions plutôt que par des montants forfaitaires à la retraite.

Au 31 décembre, les actifs du régime sont répartis dans des catégories suivantes (pourcentage des actifs):

	2025	2024
Obligations d'Etat	39.46%	39.20%
Obligations du secteur privé	4.81%	4.75%
Titres de capitaux propres	11.08%	10.32%
Contrats d'assurance	35.34%	34.35%
Propriété	2.87%	2.79%
Liquidités	6.34%	8.28%
Autres	0.09%	0.31%
	100.00%	100.00%

Les actifs du régime ne comprennent pas d'investissements dans les actions propres du Groupe ou de biens occupés par le Groupe.

La durée moyenne pondérée de l'obligation des régimes à prestations définies (ce qui est la durée moyenne de versement des prestations pondérés par leur taille) est 11.3 ans (2024 : 12.0 ans).

Au 31 décembre, la durée moyenne pondérée de vie est la suivante:

	Homme	Femme
Durée de vie à l'âge de 65 ans	21.4	23.7
Durée de vie à 65 ans pour les salariés âgés de 45 ans	22.7	25.0

Le total des obligations des régimes à prestations définies s'élève à € 222.1 millions et peut être réparti comme suit entre les membres actifs, entre les membres avec des droits à des prestations différées et entre pensionnés:

(en € milliers)	2025			2024		
	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long-terme	TOTAL	Régimes de retraite et plans médicaux	Indemnités de fin de contrat de travail et autres avantages à long-terme	TOTAL
Population active	48,638	9,724	58,363	56,377	10,027	66,405
Participants bénéficiant de droits acquis différés	61,494	-	61,494	69,556	-	69,556
Retraités/Bénéficiaires	102,247	-	102,247	104,173	-	104,173
Impôts liés aux services passés	(45)	-	(45)	(41)	-	(41)
Au 31 décembre	212,334	9,724	222,058	230,065	10,027	240,093

Une variation de 0.25% dans le taux d'actualisation présumé et le taux d'inflation aurait les effets suivants sur l'obligation des régimes à prestations définies:

(en € milliers)	2025	2024
Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre	222,058	240,093
% augmentation suite à une diminution de 0,25% du taux d'actualisation	2.45%	2.67%
% diminution suite à une augmentation de 0,25% du taux d'actualisation	(2.34%)	(2.53%)
% augmentation suite à une augmentation de 0,25% du taux d'inflation	0.96%	1.69%

L'obligation à prestations définies des régimes médicaux postérieurs à l'emploi s'élève à €3.1 millions. Une augmentation ou diminution d'un point de pourcentage de la tendance des soins de santé pris en charge (c'est à dire le taux de l'inflation médicale) aurait l'effet suivant:

(en € milliers)	2025	2024
Valeur actualisée de l'obligation au 31 Décembre pour les régimes de soins médicaux des retraités	3,084	3,101
impact relatif à une augmentation de 1% sur le somme du coût du service et de la charge d'intérêt	31	41
impact relatif à une augmentation de 1% sur le montant de la valeur actualisée de l'obligation	217	273
impact relatif à une diminution de 1% sur le somme du coût du service et de la charge d'intérêt	(29)	(38)
impact relatif à une diminution de 1% sur le montant de la valeur actualisée de l'obligation	(205)	(259)

Pour les plans où une évaluation complète a été effectuée, l'information de sensibilité décrite ci-dessus est exacte et est déterminée sur la base des résultats de cette évaluation complète. Pour les plans où les résultats préviennent la dernière évaluation actuarielle complète, l'information de sensibilité ci-dessus est approximative et tient compte de la durée des engagements et du profil global de la participation au régime.

c) Plan de bonus à long terme

Plan de bonus à long terme (PRE 2025).

Le plan de bonus à long terme a une période d'acquisition de quatre ans. Le versement dans le cadre de ce plan est conditionné à l'atteinte d'objectifs financiers et non financiers sur une période de quatre ans.

Plan de bonus à long terme (A PARTIR DE 2025).

Un nouveau plan de bonus à long terme a été introduit avec une période d'acquisition de trois ans.

Un nouveau plan LTI a été introduit avec une période d'acquisition des droits de trois ans. Le versement dans le cadre de ce plan est conditionné à l'atteinte d'objectifs financiers et non financiers sur une période de trois ans. Compte tenu du raccourcissement de la période d'acquisition, les bénéficiaires du LTI ayant reçu une attribution au titre du plan LTI 2024 auraient bénéficié d'un double versement en 2028. Une condition spécifique du plan LTI 2025 a donc été la renonciation à tout droit ou toute réclamation liée au plan LTI 2024. Ainsi, il n'existe plus aucune obligation en suspens au titre du plan LTI 2024.

Au total, au 31 décembre 2025, 174 employés actifs participaient au LTIP dans le cadre du plan actuel. Sur la base de l'atteinte des objectifs, cela entraînerait des paiements à la fin du cycle de trois ans pour un montant de 16,569 millions d'euros. L'octroi de cet incitant à long terme représente 48,88 % des rémunérations fixes 2025 des participants.

La provision pour le plan de bonus à long terme comptabilisée dans l'Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025 est de €23.0 millions.

28. Actifs et passifs d'impôt différé

L'évolution des actifs et passifs d'impôt différé est présentée ci-dessous :

(en € milliers)	Actifs		Passifs		Net	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Au 1er janvier	167,664	120,312	(176,842)	(157,820)	(9,178)	(37,508)
Reconnu dans le compte de résultats	76,886	43,611	1,136	(12,621)	78,022	30,990
Reconnu dans les capitaux propres	(754)	767	3,905	(2,843)	3,151	(2,076)
Changement du périmètre de consolidation	466		(466)		-	-
Autres changements	(1,827)	(15)	(3)	19	(1,830)	4
Ecart de conversion	(14,414)	2,989	14,301	(3,577)	(112)	(588)
Au 31 décembre	228,022	167,664	(157,969)	(176,842)	70,052	(9,178)

Le montant des actifs et passifs d'impôt différé peut être détaillé comme suit :

Au 31 décembre (en € milliers)	Actifs		Passifs		Net	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Immobilisations incorporelles	27,380	18,317	(27,778)	(37,467)	(398)	(19,150)
Immobilisations corporelles	8,233	12,613	(100,429)	(103,078)	(92,195)	(90,465)
Stocks	13,193	14,446	(7,523)	(6,892)	5,669	7,555
Avantages du personnel	10,492	12,440	(6,372)	(9,114)	4,120	3,326
Provisions	41,241	47,277	(62)	(61)	41,179	47,216
Prêts et emprunts	4,904	5,706	(78)	(5)	4,826	5,701
Résultats non distribués	-		(5,623)	(7,384)	(5,623)	(7,384)
Autres actifs et passifs	30,199	28,042	(10,104)	(12,842)	20,095	15,200
Pertes fiscales reportées	92,380	28,823	-	-	92,380	28,823
Actifs / (passifs) d'impôt	228,022	167,664	(157,969)	(176,843)	70,052	(9,178)
Compensation entre actifs et passifs	(121,549)	(128,295)	121,549	128,295	-	-
Actifs / (passifs) d'impôt net	106,473	39,369	(36,421)	(48,548)	70,052	(9,178)

Les pertes fiscales reportées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé s'élèvent à €488 millions (2024 : €505 millions). €381 millions de ces pertes fiscales n'ont pas de date d'échéance et €107 millions expireront au plus tard avant la fin de l'année 2045.

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé sur ces pertes fiscales reportées car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur soit disponible pour permettre la récupération de ces pertes fiscales non utilisées.

29. Provisions

(en € milliers)	2025			2024	
	Responsabilité produits	Restructurations	Autres	TOTAL	TOTAL
Au 1er janvier	6,629	8,725	35,361	50,715	72,530
Changement du périmètre de consolidation	(16)	(833)	0	(849)	-
Constitution de provisions	1,467	20,665	8,139	30,271	37,618
Utilisation de provisions	(2,226)	(14,108)	(4,896)	(21,230)	(31,111)
Reprise de provisions	(1,527)	-	(8,440)	(9,967)	(28,947)
Transfert et autres changements	-	-	1	1	740
Ecart de conversion	(332)	(52)	(1,504)	(1,888)	(115)
Au 31 décembre	3,995	14,397	28,660	47,053	50,715
Solde non courant à la fin de l'exercice	1,768	-	22,550	24,318	29,650
Solde courant à la fin de l'exercice	2,227	14,397	6,111	22,735	21,065

La provision responsabilité produits est une garantie pour les produits vendus ou services fournis par la Société. Cette garantie est estimée sur base de données historiques sur de produits similaires. Le Groupe s'attend à apurer la majeure partie de sa dette dans le courant de l'année prochaine.

Les provisions comprises dans les restructurations sont liées à des projets planifiés et contrôlés par le Management du Groupe; ils génèrent des changements significatifs, soit dans l'étendue des activités, soit dans la manière de conduire les affaires. Lorsqu'ils sont encourus, les coûts de restructuration sont comptabilisés dans les autres produits et charges d'exploitation et dans les éléments d'ajustement.

Les autres provisions comprennent essentiellement les obligations liées au plan de bonus en espèces à long terme. Pour de plus amples informations nous nous référons à la note 27c.

30. Provision pour positions fiscales incertaines

De par sa taille et sa présence mondiale, Aliaxis exerce des activités dans différentes juridictions. L'augmentation de la complexité de la législation fiscale, de sa constante évolution et de son interprétation particulièrement sur des matières tels les que les prix de transfert, ainsi que l'implication des filiales du Groupe Aliaxis dans des contrôles fiscaux de longue durée relatifs aux années antérieures ajoutent de l'incertitude sur certains traitements fiscaux. Les Positions Fiscales Incertaines ont été évaluées en détail en tenant compte, le cas échéant, des délais d'investigation des juridictions concernées. Cette analyse détaillée a abouti à la reprise partielle de provisions fiscales. Le Groupe effectue un suivi strict des Positions Fiscales Incertaines qui sont enregistrées comme passifs d'impôts courants pour un montant de €44.8 millions au 31 décembre 2025 (2024 : €48.2 millions).

31. Dettes commerciales et autres dettes

a) Autres dettes non-courantes

Au 31 décembre (en € milliers)	2025	2024
Autres	3,881	3,508
Autres dettes	3,881	3,508

b) Dettes commerciales courantes

L'exposition du Groupe au risque de change et de liquidité est détaillée dans l'Annexe 32.

Au 31 décembre (en € milliers)	2025	2024
Dettes commerciales	473,509	528,698
Dettes salariales et sociales	140,123	134,770
Impôts à payer autres que l'impôt sur le résultat	14,528	11,770
Intérêts à payer	3,340	5,641
Autres dettes	35,832	25,834
Dettes commerciales et autres dettes	667,332	706,713

La diminution des dettes commerciales s'explique en partie par la baisse des achats de résine réalisée en Inde.

32. Instruments financiers

a) Risque de change

Exposition

Le risque de change découle de transactions et d'instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise fonctionnelle dans laquelle ils sont mesurés. L'exposition principale du Groupe provient d'activités commerciales de vente et d'achat libellés en USD, et des titres émis sur le marché des placements privés aux Etats-Unis (US private placements).

Pour réduire l'exposition du Groupe au risque de change, des swaps de taux d'intérêt et de devises, ainsi que des contrats de change à terme sont conclus conformément à la politique de gestion du risque du Groupe. Le tableau suivant présente l'exposition totale du Groupe à ses devises principales, basée sur des montants notionnels, et l'exposition nette dans ces mêmes devises.

(en milliers de devises)	Au 31 décembre 2025						Au 31 décembre 2024					
	EUR	USD	CAD	GBP	AUD	NZD	EUR	USD	CAD	GBP	AUD	NZD
Actifs commerciaux et autres actifs	6,632	73,487	(352)	662	126	-	11,360	109,165	(4,865)	4,290	(604)	-
Actifs financiers	13,229	425,232	13	1,060	322,762	46,980	10,138	103,539	36	9,634	267,810	56,930
Passifs commerciaux et autres passifs	(47,797)	(80,483)	(2,904)	(773)	(2,065)	(315)	(44,240)	(100,167)	(4,270)	(379)	(16,687)	(234)
Passifs financiers	(230)	(37,005)	(230,171)	(171,375)	(391)	(124)	-	(55,087)	-	(141,817)	(391)	(62)
Position de change bilantaire	(28,167)	381,231	(233,414)	(170,426)	320,432	46,540	(22,743)	57,450	(9,098)	(128,272)	250,128	56,634
Contrats de change à terme	4,487	(301,555)	230,000	169,350	(272,371)	(23,200)	4,717	(36,678)	-	129,300	(216,650)	(32,900)
Swaps de taux et de devises	-	(12,666)	-	-	(50,000)	(25,000)	-	22,334	-	-	(50,000)	(25,000)
Nette position de change bilantaire	(23,680)	67,010	(3,414)	(1,076)	(1,939)	(1,660)	(18,026)	43,106	(9,098)	1,028	(16,522)	(1,266)
Dérivés de change servant de couverture à des positions prévisionnelles												
Contrats de change à terme	9,975	5,565	-	-	-	-	6,550	1,674	-	-	-	-
Options de change	9,750	-	-	-	-	-	8,000	-	-	-	-	-

L'impact dû à l'INR est limité, et dès lors n'est pas repris dans ce tableau.

Analyse de sensibilité

Un renforcement de 10% de l'euro contre les devises ci-dessus, au 31 décembre, aurait contribué à une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants ci-après. Cette analyse a été faite en supposant que toutes les autres variables, et en particulier les taux d'intérêt soient restés constantes. De la même manière, 10% d'affaiblissement de l'euro contre ces mêmes devises aurait eu l'effet opposé.

L'impact de change sur l'exposition nette est reflété dans le compte de résultat comme indiqué dans le tableau suivant. L'impact de change sur les éléments qui sont soumis à la comptabilité de couverture est reflété dans les capitaux propres.

(en € milliers)	2025						2024					
	EUR	USD	CAD	GBP	AUD	NZD	EUR	USD	CAD	GBP	AUD	NZD
Capitaux propres	(1,592)	(297)	-	-	-	-	(1,132)	(8)	-	-	-	-
Résultat	(2,864)	6,509	(241)	(91)	18	(1)	(2,047)	6,038	(672)	89	(877)	2,481

b) Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était la suivante :

(en € milliers)	2025	2024
	Valeur nette comptable	
Autres actifs non courants	41,852	44,308
Créances	475,913	541,407
Instruments de couverture - contrats de change à terme	2,700	3,563
Swaps de taux d'intérêts et de devises	4,547	2,969
Trésorerie et équivalents de trésorerie	319,373	502,823
Total	844,385	1,095,070

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit lié aux créances commerciales par région géographique était la suivante :

(en € milliers)	2025	2024
	Valeur nette comptable	
Pays zone Euro	61,587	69,795
Angleterre	15,661	18,607
Etats-Unis	103,472	126,807
Canada	79,262	81,821
Australie / Nouvelle-Zélande	51,157	52,536
Amérique Latine	51,067	51,997
Inde	57,119	73,872
Autres régions	14,266	16,231
Total	433,591	491,665

L'échéance des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

(en € milliers)	2025		2024	
	Brute	Dépréciation	Brute	Dépréciation
Non échues à la date de clôture	340,162	358	381,833	396
Echues - moins de 30 jours	60,856	755	75,728	138
Echues - entre 31 et 90 jours	27,581	1,282	27,315	1,156
Echues - entre 91 et 365 jours	13,702	4,460	13,742	5,032
Echues - plus d'un an	16,514	18,369	24,036	24,262
Total	458,815	25,224	522,654	30,984

Le mouvement de la perte de valeur sur les créances commerciales pendant l'exercice était comme suit :

(en € milliers)	2025	2024
Au 1er janvier	30,984	27,561
Changements dans le périmètre de consolidation	(22)	-
Comptabilisation	4,200	4,612
Utilisation	(1,406)	(640)
Reprise	(6,208)	(1,233)
Ecart de conversion	(2,323)	684
Total	25,224	30,984

Eu égard aux données historiques ainsi qu'à l'analyse du risque de crédit des clients, le Groupe considère que les montants dus depuis plus de 30 jours qui ne sont pas provisionnés à la clôture de l'exercice sont encore recouvrables.

c) Risques liés aux matières premières

En février 2024, le Groupe a conclu un accord d'achat d'électricité virtuel (VPPA) avec un développeur basé en Italie, pour une période de 10 ans et pour un volume annuel estimé à 65,000 MWh.

d) Risques associés aux taux d'intérêt

A la date de clôture, environ 79% de la dette brute (dettes de contrats de location exclues et après instruments de couverture) du Groupe étaient à taux fixe.

Sensibilité aux variations des taux d'intérêt

Un changement de 50 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture, aurait contribué à une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants ci-après. L'analyse a été effectuée en supposant que toutes les autres variables, et en particulier les cours de change soient restées constantes.

Les fondements de l'analyse de 2025 sont les mêmes que ceux de 2024.

	2025				2024			
	Résultat		Fonds propres		Résultat		Fonds propres	
	+50	- 50	+50	- 50	+50	- 50	+50	- 50
	points de	points de	points de	points de	points de	points de	points de	points de
Au 31 décembre (en € milliers)	base	base	base	base	base	base	base	base
Passifs financiers à taux flottant	(1,070)	1,070	-	-	(1,934)	1,934	-	-
Sensibilité des flux de trésorerie	(1,070)	1,070	-	-	(1,934)	1,934	-	-

	2025				2024			
	Résultat		Fonds propres		Résultat		Fonds propres	
	+50	- 50	+50	- 50	+50	- 50	+50	- 50
	points de	points de	points de	points de	points de	points de	points de	points de
Au 31 décembre (en € milliers)	base	base	base	base	base	base	base	base
Dérivés de taux d'intérêt	-	-	(67)	67	-	-	(46)	46
Sensibilité de la juste valeur	-	-	(67)	67	-	-	(46)	46

e) Risque de liquidité

Les tableaux suivants représentent les échéances contractuelles des passifs financiers incluant les paiements d'intérêt.

	Au 31 décembre 2025				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
(en € milliers)					
Passifs financiers non-dérivés					
Emprunts bancaires non garantis et autres	(209,711)	(231,683)	(52,560)	(180,594)	1,471
Emprunts bancaires garantis	(255)	(264)	(185)	(80)	-
Dettes de placement privé américain	(18,051)	(18,796)	(477)	(18,319)	-
Obligation	(750,000)	(763,836)	(6,563)	(757,273)	-
Dettes de contrats de location	(262,187)	(329,533)	(48,428)	(142,582)	(138,523)
Dettes commerciales et autres dettes	(669,771)	(669,771)	(667,332)	(2,439)	-
Découverts bancaires	(3,989)	(3,989)	(3,989)	-	-
Instruments financiers dérivés					
Dérivés de change, utilisés pour la couverture - décaissements	(942)	(836,803)	(836,803)	-	-
Dérivés de change, utilisés pour la couverture - encaissements	2,700	838,778	838,778	-	-
Autres dérivés *	(1,237)	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - décaissements	-	(58,559)	(2,539)	(56,020)	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - encaissements	4,547	60,086	1,818	58,268	-
	(1,908,896)	(2,014,371)	(778,279)	(1,099,040)	(137,052)

(*) Contrats d'achat d'électricité virtuels (VPPA)

	Au 31 décembre 2024				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
(en € milliers)					
Passifs financiers non-dérivés					
Emprunts bancaires non garantis	(372,788)	(426,000)	(104,399)	(321,601)	-
Emprunts bancaires garantis	(1,430)	(1,493)	(1,307)	(166)	-
Dettes de placement privé américain	(51,857)	(53,891)	(35,095)	(18,796)	-
Obligation	(750,000)	(776,250)	(6,563)	(769,688)	-
Dettes de contrats de location	(290,709)	(374,977)	(48,939)	(147,646)	(178,392)
Dettes commerciales et autres dettes	(708,630)	(708,630)	(706,713)	(1,917)	-
Découverts bancaires	(12,677)	(12,677)	(12,677)	-	-
Instruments financiers dérivés					
Dérivés de change, utilisés pour la couverture - décaissements	(2,270)	(371,226)	(371,226)	-	-
Dérivés de change, utilisés pour la couverture - encaissements	3,551	372,854	372,854	-	-
Autres dérivés *	(4,931)	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - décaissements	-	(96,590)	(34,749)	(61,841)	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - encaissements	2,968	96,522	36,436	60,086	-
	(2,188,772)	(2,352,358)	(912,377)	(1,261,569)	(178,392)

(*) Contrats d'achat d'électricité virtuels (VPPA)

Le tableau ci-dessous indique les périodes pendant lesquelles les flux de trésorerie des instruments dérivés, désignés en tant que couverture de flux de trésorerie, devraient se produire et indique leur juste valeur.

	Au 31 décembre 2025				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
(en € milliers)					
Dérivés de change - décaissements	(901)	(836,763)	(836,763)	-	-
Dérivés de change - encaissements	2,404	838,482	838,482	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - décaissements	-	(58,559)	(2,539)	(56,020)	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - encaissements	4,547	60,086	1,818	58,268	-
	6,050	3,246	998	2,248	-

	Au 31 décembre 2024				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
(en € milliers)					
Dérivés de change - décaissements	(2,007)	(370,963)	(370,963)	-	-
Dérivés de change - encaissements	3,563	372,866	372,866	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - décaissements	-	(96,590)	(34,749)	(61,841)	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - encaissements	2,968	96,522	36,436	60,086	-
	4,524	1,835	3,590	(1,756)	-

Le tableau ci-dessous indique les périodes pendant lesquelles les flux de trésorerie des instruments dérivés, désignés en tant que couverture de flux de trésorerie, devraient avoir un impact sur le résultat

(en € milliers)	Au 31 décembre 2025					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus	Impact déjà en résultat	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dérivés de change - décaissements	(901)	(836,763)	-	(836,763)	-	-
Dérivés de change - encaissements	2,404	838,482	-	838,482	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - décaissements	-	(58,559)	-	(2,539)	(56,020)	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - encaissements	4,547	60,086	4,571	1,818	53,696	-
	6,050	3,246	4,571	998	(2,324)	-

(en € milliers)	Au 31 décembre 2024					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus	Impact déjà en résultat	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dérivés de change - décaissements	(2,007)	(370,963)	-	(370,963)	-	-
Dérivés de change - encaissements	3,563	372,866	-	372,866	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - décaissements	-	(96,590)	-	(34,749)	(61,841)	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - encaissements	2,968	96,522	2,638	34,190	59,694	-
	4,524	1,835	2,638	1,344	(2,147)	-

f) Description et juste valeur des dérivés

Le tableau suivant donne une vue générale des montants nominaux (par maturité) des produits dérivés utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé aux emprunts et prêts portant intérêts (comme présentés à la note 26).

(en € milliers)	Montant nominal 2025			Montant nominal 2024		
	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Swaps de taux d'intérêt et de devises	-	56,019	-	31,560	56,019	-
Dérivés de change	872,255	-	-	413,787	-	-

Le tableau présenté ci-dessous indique les justes valeurs positives et négatives des instruments dérivés telles qu'elles sont respectivement reprises dans les rubriques créances et dettes commerciales et autres dettes de l'état de la situation financière. Y figurent également les montants nominaux de ces instruments par date de maturité, tels que présentés dans l'état de la situation financière.

(en € milliers)	Juste valeur				Montant nominal				Total
	Positive		Négative		Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
	Moins d'un an	Plus de 1 an	Moins d'un an	Plus de 1 an					
Dérivés de change	2,404	-	901	-	834,325	1,003	-	-	835,328
Swaps de taux d'intérêt et de devises	-	4,547	-	-	-	-	56,019	-	56,019
Dérivés qualifiés d'instruments									
de couverture de flux de trésorerie	2,404	4,547	901	-	834,325	1,003	56,019	-	891,347
Dérivés de change	296	-	41	-	34,926	2,000	-	-	36,926
Autres dérivés (*)	-	-	-	1,237	-	-	-	-	-
Dérivés non qualifiés d'instruments									
de couverture	296	-	41	1,237	34,926	2,000	-	-	36,926
Total	2,700	4,547	942	1,237	869,251	3,003	56,019	-	928,274
Total courant & non-courant		7,247		2,179					

(*) Les contrats d'achat d'électricité virtuels (VPPA) ont une valeur basée sur des volumes et des prix estimés. Étant donné les caractéristiques de ces contrats, un montant nominal ne peut pas être défini.

La juste valeur de tous les dérivés est déterminée par l'utilisation du modèle d'actualisation des flux de trésorerie.

g) Comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir son risque en matière de change et de taux d'intérêt. Dans la mesure du possible, le Groupe applique les typologies de comptabilité de couverture suivantes :

- Couverture de flux de trésorerie, pour une valeur nominale d'instruments de €891.3 millions (2024 : €460.6 millions). L'ajustement de la juste valeur de la partie effective de ces instruments dérivés est comptabilisé directement comme autres éléments du résultat global sous la rubrique réserves associées aux instruments de couverture.

L'évolution des réserves associées aux instruments de couverture se présente comme suit :

	2025		2024	
	Réserve de couverture	Coût de réserve couverture	Réserve de couverture	Coût de réserve couverture
(en € milliers)				
Au 1er janvier	(19)	(44)	(497)	97
Variation de la juste valeur de nouveaux instruments	-	-	732	-
Variation de la juste valeur des instruments existants - partie efficace	3,733	(127)	2,512	(606)
Instruments échus	(4,014)	-	-	-
Juste valeur de couvertures de flux de trésorerie transférées en résultat	-	75	-	466
Impôts différés liés aux couvertures	407	-	(343)	-
Différences de conversion	(269)	2	67	(1)
Impact de change sur les swaps de taux et de devises recyclé en résultat	(106)	-	(2,491)	-
Au 31 décembre	(268)	(94)	(19)	(44)

L'ajustement de la juste valeur de la partie inefficace de ces instruments dérivés est quant à lui comptabilisé en résultat financier.

Les instruments financiers dérivés qui cessent de répondre aux critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des dérivés détenus à des fins de négociation et les variations de juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en résultat.

En 2025, l'ajustement net comptabilisé en résultat financier représentait un gain de €0.005 millions (2024 : perte de €0.02 millions)

Le risque de change résultant du financement à long terme à taux fixe accordé aux sociétés du groupe et libellé en AUD, NZD et USD est couvert par des swaps de taux et de devises (CCRS), avec la partie efficace de la variation de la juste valeur enregistrée en capitaux propres. L'impact de change est reclassé en résultat, de manière à compenser l'impact de change des prêts octroyés au Groupe

Le tableau ci-après présente pour tous les swaps en taux et devises conclus avec des banques, leurs justes valeurs avec la partie respective d'impact de change et de taux d'intérêt, suivant les différentes typologies de couvertures appliquées.

(en € milliers)	Montant nominal			Juste valeur (€)			
	devise		EUR	Total	Impact de change	Impact de taux	Impact de "basis spread"
Couverture de flux de trésorerie - prêt groupe	USD	12,666	11,342	583	559	18	6
Couverture de flux de trésorerie - prêt groupe	USD	50,000	30,605	2,460	2,197	260	3
Couverture de flux de trésorerie - prêt groupe	USD	25,000	14,071	1,504	1,816	(315)	3
			56,019	4,547	4,571	(37)	12

h) Hiérarchie de la juste valeur

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers, ainsi que leurs valeurs comptables telles que présentées dans le bilan sont les suivantes :

(en € milliers)	31 décembre 2025				31 décembre 2024			
	Valeur comptable	Juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur		
		niveau 1	niveau 2	niveau 3		niveau 1	niveau 2	niveau 3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	319,373	-	319,373	-	502,823	-	502,823	-
Créances commerciales	521,394	-	521,394	-	590,544	-	590,544	-
Emprunts bancaires garantis	(255)	-	(255)	-	(1,430)	-	(1,430)	-
Emprunts bancaires non garantis	(209,711)	-	(209,711)	-	(372,788)	-	(372,788)	-
Dette de placement privé américain	(18,051)	-	(18,147)	-	(51,857)	-	(49,602)	-
Obligation	(750,000)	-	(706,965)	-	(750,000)	-	(687,503)	-
Dettes commerciales et autres dettes	(669,771)	-	(669,771)	-	(708,630)	-	(708,630)	-
Découverts bancaires	(3,989)	-	(3,989)	-	(12,677)	-	(12,677)	-
Dérivés de change, utilisés pour la couverture - encaissements	2,700	-	2,700	-	3,551	-	3,551	-
Dérivés de change, utilisés pour la couverture - décaissements	(942)	-	(942)	-	(2,270)	-	(2,270)	-
Autres dérivés *	(1,237)	-	(1,237)	-	(4,931)	-	(4,931)	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - décaissements	-	-	-	-	2,968	-	2,968	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises - encaissements	4,547	-	4,547	-	-	-	-	-
	(805,941)	-	(763,003)	-	(804,696)	-	(739,943)	-

(*) Contrats d'achat d'électricité virtuels (VPPA)

Tous les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur et, selon la méthode de valorisation utilisée pour déterminer cette juste valeur, les entrées sont basées sur des données observables directement (prix cotés) ou indirectement (dérivées des prix cotés). Ainsi le niveau de hiérarchie dans lequel les évaluations de juste valeur sont classées est le niveau 2.

Les actifs et passifs qui ne sont pas considérés en tant que dérivés sont comptabilisés au coût amorti.

La juste valeur est évaluée selon le modèle de l'actualisation des flux de trésorerie, en se basant sur les conditions de marché existant au jour de clôture des comptes annuels.

Par conséquent, la juste valeur des passifs portant intérêt à taux fixe se situe au niveau 2, alors que les passifs portant intérêt à taux flottant et toutes les créances et dettes commerciales et autres créances et dettes sont exclus de cette analyse, leur valeur comptable représentant une bonne approximation de leur juste valeur.

33. Contrats de location

L'état de la situation financière relatif aux contrats de location

Valeurs comptables du droit d'utilisation des contrats de location :

	Terrain & bâtiments	Installations, machines et équipements	Autres	Total droits d'utilisation de l'actif	Total droits d'utilisation de l'actif
(en € milliers)					
Actif conférant un droit d'utilisation					
Au 1er janvier	251,566	12,571	17,243	281,380	219,961
Changement du périmètre de consolidation et cessions d'Actifs	-	(442)	(294)	(736)	-
- Cessions	-	(442)	(294)	(736)	-
Ajouts	19,460	8,976	7,625	36,061	99,359
Cessions	(718)	(8)	(848)	(1,573)	(639)
Amortissements	(30,888)	(4,994)	(7,825)	(43,707)	(42,547)
Autres mouvements	(49)	-	49	-	-
Ecart de conversion	(24,067)	(481)	(701)	(25,250)	5,246
Au 31 décembre	215,304	15,622	15,248	246,175	281,380

L'augmentation des contrats de location pour l'année 2025 s'élève à €36.1 million (2024: €99.4 million). Les ajouts sont principalement liés au nouveau centre de distribution en Asie et dans la région EMEA, ainsi qu'à l'exécution d'options d'extension qui n'étaient auparavant pas considérées comme raisonnablement certaines.

Valeurs comptables et mouvements des dettes sur contrats de location durant la période :

(en € milliers)	2025	2024
Dettes sur contrats de location		
Au 1er janvier	290,709	222,306
Changement du périmètre de consolidation et cessions d'Actifs	(762)	-
- Cessions	(762)	-
Ajouts	36,061	99,359
Accumulation des intérêts	13,467	12,476
Palements	(51,319)	(48,733)
Ecart de conversion	(25,967)	5,301
Au 31 décembre	262,187	290,709
Courant	36,260	35,182
Non courant	225,927	255,527
Total des dettes sur les contrats de location	262,187	290,709

Le total des sorties de trésorerie liées aux contrats de location en 2025 s'est élevé à €51 millions (2024 : €49 millions).

L'analyse de la maturité des contrats de location est présente ci-dessous :

(en € milliers)	2025			2024		
	Palements minimaux de loyers	Intérêts	Principal	Palements minimaux de loyers	Intérêts	Principal
Moins d'1 an	48,428	12,168	36,260	48,939	13,757	35,182
Entre 1 et 5 ans	142,582	34,122	108,460	147,646	40,380	107,266
Plus de 5 ans	138,523	21,056	117,467	178,392	30,131	148,261
Total au 31 décembre	329,534	67,346	262,187	374,977	84,268	290,709

Montant comptabilisé au compte de résultat

Le compte de résultat présente les montants suivants relatifs aux contrats de location :

(en € milliers)	2025	2024
Charges d'amortissement sur les actifs conférant un droit d'utilisation	(43,707)	(42,547)
Terrain & bâtiments	(30,888)	(30,282)
Installations, machines et équipements	(4,994)	(4,702)
Autres	(7,825)	(7,562)
Charges d'intérêts sur les contrats de location	(13,467)	(12,476)
Total des charges sur les contrats de location	(57,174)	(55,023)

En 2025, les amortissements sur les contrats de location s'élèvent à €43.7 millions (2024: €42.5 millions).

Il n'y a eu aucun revenu de sous-location significatif en 2025.

Le Groupe dispose de plusieurs contrats de location comprenant des options de renouvellement et de résiliation. Ces options sont négociées par le management pour assurer une flexibilité dans la gestion du portefeuille d'actifs loués et s'aligner sur les besoins du Groupe.

34. Garanties, nantissements et engagements contractuels

Au 31 décembre (en € milliers)	2025	2024
Garanties réelles accordées	1,916	2,248
Engagements contractuels d'achat d'actifs	89,531	158,741

La baisse des engagements d'investissement par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par l'achèvement, ou l'état d'avancement très élevé, de plusieurs projets majeurs menés en Amérique du Nord, dans la région EMEA et en Inde.

35. Passifs éventuels

Au cours du premier trimestre 2015, une société du Groupe au Costa Rica a reçu un avis d'imposition provisoire des autorités fiscales relatif à l'année fiscale 2009. En 2019, le montant total de la réclamation, pénalités et intérêts inclus, conformément à l'avis d'imposition, s'élevait à € 29 millions. La même année, profitant d'une amnistie fiscale temporaire pour limiter les dépenses, la société a décidé de verser un montant de € 14 millions aux autorités fiscales costaricaines. La société continue de contester la décision sur le fond au niveau judiciaire afin de récupérer tous les montants versés.

Plusieurs *class actions* ont été intentées contre IPEX USA LLC et d'autres sociétés défenderesses devant un tribunal de l'Illinois aux Etats-Unis, chacune alléguant de violations du droit de la concurrence. De plus, IPEX USA LLC a reçu une assignation de la Division Concurrence du Ministère de la Justice des Etats-Unis concernant une enquête sur les tuyaux et les raccords et joints en PVC. IPEX USA LLC répond à l'assignation, conteste les allégations et se défendra en conséquence. En outre, Aliaxis North America Inc., Ipex Inc., Ipex USA LLC et Multi Fittings Corporation ont reçu une notification de poursuite civile de la ville de Kamloops, qui semble envisager d'engager une class action au Canada fondée sur les mêmes allégations. Ces entités contestent ces accusations et mettent en place leur stratégie de défense.

36. Parties liées

Avantages attribués aux cadres dirigeants du Groupe

En 2025, le coût total de la rémunération des membres du Conseil d'Administration ainsi que du comité exécutif (Excom) s'élève à €10.6 millions (2024 : €28.4 millions). Pour les membres du Conseil d'Administration, ce montant représente principalement les jetons de présence alors que pour les membres du comité exécutif, ce montant comprend le salaire de base, la rémunération variable et les coûts liés aux services de pension. L'année 2024 inclut également l'accord de départ ainsi que l'intégralité du paiement du plan de bonus à long terme des années précédentes de l'ancien CEO. La réorganisation et le renouvellement du Comité exécutif en 2025 ont aussi joué un rôle dans ce résultat particulièrement faible.

(en € milliers)	2025	2024
Rémunérations (base et variable)	10,242	27,941
Avantages postérieurs à l'emploi	323	451
Total	10,565	28,392

37. Sociétés du Groupe

Les filiales les plus importantes d'Aliaxis SA sont reprises ci-dessous. Une liste exhaustive des sociétés du Groupe et de leurs sièges ainsi que les états financiers consolidés seront déposés à la Banque nationale de Belgique.

Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	% Intérêt financier	Ville	Pays
SOCIETES FINANCIERES			
Aliaxis Global Procurement Company S.à.r.l.	100.00	Strassen	Luxembourg
Aliaxis Group SA	100.00	Paris	France
Aliaxis Holding Germany GmbH	100.00	Mannheim	Allemagne
Aliaxis Holding Italia Spa	100.00	Bologne	Italie
Aliaxis Holdings Australia Pty Ltd	100.00	Darlinghurst	Australie
Aliaxis Holdings SA	100.00	Bruxelles	Belgique
Aliaxis Holdings UK Ltd	100.00	Huntingdon	Royaume-Uni
Aliaxis Ibérica S.L.	100.00	Alicante	Espagne
Aliaxis Investments SA	100.00	Bruxelles	Belgique
Aliaxis Latinoamerica Coöperatief UA	100.00	Panningen	Pays-Bas
Aliaxis Luxembourg S.à r.l.	100.00	Luxembourg	Luxembourg
Aliaxis Management Company SRL	99.73	Bruxelles	Belgique
Aliaxis North America Inc	100.00	Saint-John	Canada
Aliaxis Research & Technology S.A.S.	100.00	Elancourt	France
Aliaxis Services SA	100.00	Paris	France
Aliaxis Ventures SA	100.00	Bruxelles	Belgique
Aliaxis Ventures USA Inc.	100.00	Wilmington	Etats-Unis
GDC Holding Ltd	100.00	Huntingdon	Royaume-Uni
Glynwed Dublin Corporation	100.00	Dublin	Irlande
Glynwed Holding B.V.	100.00	Panningen	Pays-Bas
Glynwed Overseas Holdings Ltd	100.00	Huntingdon	Royaume-Uni
Glynwed Pacific Holdings Pty Ltd	100.00	Adelaide	Australie
Glynwed USA Inc	100.00	Wilmington	Etats-Unis
GPS Beteiligungs GmbH	100.00	Mannheim	Allemagne
GPS GmbH & Co.KG	100.00	Mannheim	Allemagne
GPS Holding Germany GmbH	100.00	Mannheim	Allemagne
IPLA B.V.	100.00	Panningen	Pays-Bas
Marley European Holdings GmbH	100.00	Mannheim	Allemagne
Marley Holdings Pty Ltd	100.00	Nigel	Afrique du Sud
Marley Trust Holding Company (Pty)	100.00	Nigel	Afrique du Sud
New Zealand Investment Holdings Ltd	100.00	Auckland	Nouvelle-Zélande
Nicoll Do Brasil Participações Ltda	100.00	São Paulo	Brésil

Panningen Finance BV	100.00	Panningen	Pays-Bas
Société Financière du Héron SA	100.00	Bruxelles	Belgique
Société Financière du Val d'Or SA	100.00	Bruxelles	Belgique
The Marley Company (NZ) Ltd	100.00	Manurewa	Nouvelle-Zélande
SOCIETES INDUSTRIELLES ET SOCIETES DE VENTE			
Aliaxis Belgium SA	100.00	Tongres	Belgique
Aliaxis Bulgaria EOOD	100.00	Sofia	Bulgarie
Aliaxis Ceska Republika Sro	100.00	Vestec	Republique Tchèque
Aliaxis Nederland B.V.	100.00	Panningen	Pays-Bas
Aliaxis Deutschland GmbH	100.00	Mannheim	Allemagne
Aliaxis Greece Ltd	100.00	Kifisia	Grèce
Aliaxis Hungary SEE Kft.	100.00	Biatorbagy	Hongrie
Aliaxis Iberia S.A.U.	100.00	Alicante	Espagne
Aliaxis Latin American Services SA	100.00	San José	Costa Rica
Aliaxis Poland Sp.z.o.o.	100.00	Olesnica	Pologne
Aliaxis Sweden AB	100.00	Spaanga	Suède
Aliaxis UK Ltd	100.00	Huntingdon	Royaume-Uni
Aliaxis Utilities & Industry Private Ltd	100.00	Goa	Inde
Aliaxis Utilities and Industry AG	100.00	Wangs	Suisse
Aliaxis Utilities and Industry GmbH	100.00	Vienne	Autriche
Aliaxis Utilities and Industry S.A.S.	100.00	Mèze	France
Aquarius Spectrum Ltd	100.00	Yakum	Israël
Ashirvad Pipes Private Ltd	100.00	Bangalore	Inde
Canplas Industries Ltd	100.00	Barrie	Canada
Corporacion de Inversiones Dureco SA	100.00	Guatemala	Guatemala
Dureco de El Salvador SA de CV	100.00	San Salvador	El Salvador
Dureco Honduras SA	100.00	Comayaguela	Honduras
Durman Colombia SAS	100.00	Cundinamarca	Colombie
Durman Esquivel Industrial de Nicaragua SA	100.00	Managua	Nicaragua
Durman Esquivel SA	100.00	Panama	Panama
Durman Esquivel SA	99.99	San José	Costa Rica
Durman Esquivel SA de CV	100.00	Mexico DF	Mexique
Dynex Extrusions Ltd	100.00	Auckland	Nouvelle-Zélande
Fip Formatura Inezione Polimeri spa	100.00	Casella	Italie
FRIATEC S.A.R.L.	100.00	Cholet	France
Girpi S.A.S.	100.00	Harfleur	France
Glynwed Malaysia Sdn Bhd	100.00	Petaling Jaya Selangor	Malaisie
GPS Shanghai Co Ltd	100.00	Shanghai	Chine
Hamilton Kent Inc	100.00	Toronto	Canada
Hamilton Kent LLC	100.00	Wilmington	Etats-Unis
Harco Fittings LLC	100.00	Lynchburg	Etats-Unis
Harrington Industrial Plastics de Mexico de RL De CV	100.00	Querétaro	Mexique
Innoge PE Industries S.A.M.	100.00	Monaco	Monaco
IPEX Branding Inc.	100.00	Toronto	Canada

IPEX de Mexico SA de CV	100.00	Querétaro	Mexique
IPEX Electrical Inc.	100.00	Toronto	Canada
IPEX Inc	100.00	Toronto	Canada
IPEX Management Inc./IPEX Gestion Inc.	100.00	Toronto	Canada
IPEX Technologies Inc.	100.00	Toronto	Canada
IPEX USA LLC	100.00	Wilmington	Etats-Unis
Marley Magyarország ZRT	100.00	Szekszard	Hongrie
Marley New Zealand Ltd	100.00	Manurewa	Nouvelle-Zélande
Marley Pipe Systems (Namibia) (Pty) Ltd	100.00	Windhoek	Namibie
Marley Pipe Systems (SA) (Pty) Ltd	100.00	Nigel	Afrique du Sud
Multi Fittings Corporation	100.00	Wilmington	Etats-Unis
Nicoll Industria Plastica Ltda	100.00	São José dos Pinhais	Brésil
Nicoll Nordic A/S	100.00	Koege	Danemark
Nicoll Peru S.A.	100.00	Lima	Pérou
Nicoll S.A.	99.99	Buenos Aires	Argentine
Nicoll Uruguay S.A.	100.00	Montevideo	Uruguay
OptiRTC, Inc.	100.00	Boston	Etats-Unis
Philmac Pty Ltd	100.00	North Plympton	Australie
Raccords et Plastiques Nicoll S.A.S.	100.00	Cholet	France
Redi Spa	100.00	Bologne	Italie
RX Plastics Limited	100.00	Ashburton	Nouvelle-Zélande
SCI Frimo	100.00	Darvault	France
SCI LAML	100.00	Darvault	France
Silver-Line Plastics LLC	100.00	Asheville	Etats-Unis
Straub Werke AG	100.00	Wangs	Suisse
The Universal Hardware and Plastic Factory Ltd	51.00	Kowloon	Hong Kong
Vinidex Pty Ltd	100.00	Darlinghurst	Australie
Vinilit SA	100.00	Santiago	Chili
Zhongshan Universal Enterprises Ltd	51.00	Zhongshan	Chine
Zypho SA	100.00	Vila Nova de Gaia	Portugal

En juin 2025, Aliaxis Finance SA a fusionné avec Aliaxis Holdings SA.

En décembre 2025, Marley Deutschland GmbH et Wunstorf PPR pipes and fittings GmbH ont été vendues.

Note requise suivant les dispositions de la section 264b du code de commerce allemand (HGB). L'établissement des comptes consolidés d'Aliaxis S.A., libère GPS GmbH & Co. KG, Mannheim, Allemagne, de l'obligation de préparer ses états financiers conformément aux dispositions légales allemandes applicables aux sociétés et en publiée dans "Elektronischer Bundesanzeiger".

Les comptes consolidés d'Aliaxis SA sont publiés dans "Elektronischer Bundesanzeiger" en langue allemande.

38. Prestations fournies par le Commissaire

(en € milliers)	2025	2024
Audit		
Commissariat, examen des comptes individuels et consolidés		
- KPMG Réviseurs d'Entreprises	594	531
- Autres bureaux du réseau KPMG	2,706	2,719
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissaire		
- KPMG Réviseurs d'Entreprises	353	287
- Autres bureaux du réseau KPMG	341	296
Sous-total	3,994	3,833
Autres prestations:		
Fiscal	254	158
Autres	47	51
Sous-total	301	209
Prestations fournies par le Commissaire	4,295	4,042

39. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Nous n'avons pas connaissance d'évènement postérieur à la clôture justifiant la modification de la valeur des actifs et passifs ou justifiant des informations complémentaires.

Rapport du commissaire



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Aliaxis SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Aliaxis SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés et les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 2 mai 2024, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe durant 23 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément aux normes comptables IFRS émises par l'International Accounting Standards Board, telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à 4.189.231 ('000) EUR et l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global se solde par une perte de l'exercice de 67.687 ('000) EUR.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables IFRS émises par l'International Accounting Standards Board, telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Aliaxis SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Point clé de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Test de dépréciation du Goodwill

Nous référons à l'annexe 18 « immobilisations incorporelles et goodwill » des comptes consolidés

Description

Comme indiqué à l'annexe 18 'Immobilisations incorporelles et goodwill' des comptes consolidés, la Société a comptabilisé un goodwill pour un montant de 602.431 ('000) EUR au 31 décembre 2025. En vertu de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », le goodwill fait annuellement l'objet d'un test de dépréciation. La direction prépare le test de dépréciation, dans lequel elle valorise chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT »), sur base de projections de flux de trésorerie actualisés. La valeur recouvrable déterminée est ensuite comparée à la valeur nette comptable à la date de clôture du bilan afin de déterminer si une dépréciation de goodwill doit être comptabilisée et le cas échéant, le montant de la dépréciation à acter.

Ce test de dépréciation annuel a constitué un élément important pour notre audit compte tenu du montant significatif que représente le goodwill au 31 décembre 2025 par rapport au total du bilan. En outre, les estimations de la direction impliquent une part importante de jugement principalement dans le choix des hypothèses utilisées pour la projection des flux de trésorerie afin de déterminer la valeur recouvrable. Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, nous avons déterminé que le test de dépréciation annuel du Goodwill était un point clé de notre audit.

Nos procédures d'audit

Nous avons effectué les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons évalué le processus de prévision des flux de trésorerie préparés par la direction, y compris le contrôle arithmétique du modèle et le rapprochement des données aux plans financiers approuvés par le conseil d'administration ;
- Nous avons analysé la capacité de la direction à prévoir les flux de trésorerie avec précision et évalué le caractère raisonnable des prévisions actuelles en comparant les hypothèses clés avec les résultats historiques ;



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Aliaxis SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

- Nous avons évalué la pertinence des UGT identifiées par la direction sur base de notre compréhension des activités du Groupe et des exigences des normes comptables en vigueur ;
- Assisté d'un expert en valorisation, nous avons évalué la méthodologie et les hypothèses retenues par le Groupe, en particulier, celles portant sur la détermination des taux d'actualisation et des taux de croissance ;
- En outre, nous avons remis en question le caractère approprié de l'analyse de sensibilité effectuée par la direction en effectuant d'autres analyses de sensibilité autour des hypothèses clés utilisées par la direction, en particulier celles portant sur les taux d'actualisation et les taux de croissance ;
- Nous avons évalué s'il y avait une indication d'une éventuelle partialité de la part de la direction dans le choix des hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable ;
- Nous avons également évalué le caractère complet et adéquat des informations fournies dans l'annexe 18 des comptes consolidés.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes comptables IFRS émises par l'International Accounting Standards Board, telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Aliaxis SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Aliaxis SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport du commissaire parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, et des autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Aliaxis SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir :

- Gouvernance d'entreprise
- Chiffres clés

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Zaventem, le 31 mars 2026

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Digitally signed by
Jeroen Trumpener
(Signature)

Jeroen Trumpener
Réviseur d'Entreprises

Comptes annuels, distribution des bénéfices et nominations statutaires

Les comptes annuels statutaires sont résumés ci-dessous.

Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels d'Aliaxis SA, comprenant le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire sur lesdits comptes, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique dans les délais légaux.

Ces documents sont également disponibles sur simple demande à :

Aliaxis SA
Direction Financière
Avenue Arnaud Fraiteur, 15/23
1050 Bruxelles - Belgique

Le Commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises, a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels d'Aliaxis SA.

Bilan résumé après distribution du résultat

Au 31 décembre (en € milliers)	2025	2024
Immobilisations financières	1,527,349	1,462,349
Actifs immobilisés	1,527,349	1,462,349
Actifs circulants	2,298	17,769
Total de l'actif	1,529,647	1,480,118
Passif		
Capital souscrit	62,666	62,666
Primes d'émission	13,332	13,332
Réserve de réévaluation	92	92
Autres réserves	1,048,922	1,048,922
Bénéfice reporté	308,387	267,390
Capitaux propres	1,433,399	1,392,402
Dettes	96,248	87,715
Total passif	1,529,647	1,480,118

Compte de résultat résumé pour l'exercice se clôturant le 31 décembre

Au 31 décembre (en € milliers)	2025	2024
Ventes et prestations	974	-
Coût des ventes et prestations	(3,205)	(3,442)
Perte opérationnelle	(2,231)	(3,442)
Résultat financier	86,334	105,142
Bénéfice / (perte) de l'exercice	84,103	101,700

Distribution du résultat

Le Conseil d'Administration propose de payer un dividende net de €0.3311 par action. Le dividende brut proposé est €0.4730 par action représentant -53.6% du bénéfice consolidé de base par action qui est de -€0.88, et 75.7% du bénéfice de l'exercice ajusté. La distribution du dividende est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 4 mai 2026.

Le dividende sera mis en paiement le 1 juillet 2026 auprès de :

- Banque Degroof Petercam S.A.;
- BNP Paribas Fortis S.A. ;
- Belfius Banque S.A.;
- ainsi qu'au siège de la société.

La distribution proposée des résultats est la suivante :

Au 31 décembre (en € milliers)	2025	2024
Résultat reporté de l'exercice antérieur	267,391	251,904
Résultat de l'exercice	84,103	101,700
Dividende brut	(43,107)	(86,214)
Résultat à reporter	308,387	267,390

Nominations statutaires

Le mandat de Kieran Murphy en tant qu'administrateur expirera lors de la prochaine Assemblée générale annuelle des actionnaires du 4 mai 2026. Il ne se représente pas pour un nouveau mandat.

Depuis la création d'Aliaxis en 2003 et tout au long de ses 23 années au sein du Groupe, M. Murphy a joué un rôle clé dans l'élaboration et le renforcement de la gouvernance et du contrôle financier du Groupe. Au cours des 13 dernières années, durant lesquelles il a présidé le Comité des risques et d'audit, la grande expertise et la connaissance approfondie du Groupe dont fait preuve M. Murphy ont contribué à consolider le processus de prise de décision stratégique d'Aliaxis et à soutenir sa vision à long terme ainsi que ses performances.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa sincère gratitude à M. Murphy pour ses services exceptionnels et sa précieuse contribution en tant qu'administrateur et président du Comité des risques et d'audit.

Glossaire des mots clés et des principaux ratios

Chiffre d'affaires

Montant facturé aux clients suite à une livraison de marchandises ou une prestation de services effectuée par le Groupe, déduction faite des remises, rabais et ristournes, notamment en cas de paiement au comptant

EBITDA

EBIT avant amortissements et pertes de valeur

EBITDA récurrent

EBIT récurrent plus amortissements et pertes de valeur (autres que la dépréciation du goodwill)

EBIT récurrent

Bénéfice opérationnel avant éléments non-récurrents

EBIT

Bénéfice opérationnel

Bénéfice de l'exercice (part du Groupe)

Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe

Bénéfice de l'exercice courant/ajusté

Bénéfice de l'exercice excluant les éléments non-récurrents/ajustés

Périmètre constant

L'année passée a été ajustée sur une base pro forma pour refléter l'impact des acquisitions. Les cessions ne sont prises en compte pour aucune des années. L'impact du taux de change a été exclu pour refléter la performance sous-jacente à taux de change constant.

Investissements

Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'immeubles de placement

Dettes financières nettes

Somme (i) des prêts et emprunts courants et non courants et (ii) des découverts bancaires, moins (iii) la trésorerie et équivalents de trésorerie

Capitaux engagés

Total des actifs moins les dettes courantes

Besoin en fonds de roulement

La somme des (i) stocks et (ii) créances, moins la somme des (a) provisions courantes, et (b) dettes commerciales et autres dettes courantes

Rendement sur capitaux engagés (%)

$\text{EBIT} / \text{Moyenne des capitaux engagés entre le 1er janvier et le 31 décembre} \times 100$

Rendement sur capitaux propres (part du Groupe) (%)

$\text{Bénéfice de l'exercice (part du Groupe)} / \text{Moyenne des capitaux propres (part du Groupe) entre le 1er janvier et le 31 décembre} \times 100$

Taux d'imposition effectif (%)

$\text{Impôts} / \text{Bénéfice avant impôts} \times 100$

Payout Ratio (%)

$\text{Dividende brut par action} / \text{Bénéfice de base par action} \times 100$

Payout Ratio courant/ajusté (%)

Dividende brut par action / bénéfice de base courant/ajusté par action * 100



Aliaxis SA/NV

Avenue Arnaud Fraiteur 15-23, 1050 Bruxelles

Belgique

www.aliaxis.com



Consultez
le rapport
en ligne